

Le 14 juillet 1967  
La création du Cégep de Rimouski

Pascal GAGNON et Kurt VIGNOLA



Collection Les Cahiers de L'Estuaire no 5  
2008

---

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, le Cégep de Rimouski et le GRIDEQ

**Pascal GAGNON et Kurt VIGNOLA**

**Le 14 juillet 1967  
La création du CÉGEP de Rimouski**

**Collection Les Cahiers de L'Estuaire no 5  
2008**

---

**Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, le Cégep de Rimouski et le GRIDEQ**

Le numéro 5 de la collection Les Cahiers de L'Estuaire est publié par la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, le Cégep de Rimouski et le GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec)

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité des auteurs.

### **Édition et révision**

Jean LARRIVÉE

### **Conception de la page couverture et montage final**

Kurt VIGNOLA

**Photographie de la couverture :** Façade éclairée du Cégep de Rimouski, Érik Latour

### **Remerciements :**

Toutes les personnes qui ont accepté de participer à des entrevues: Raymond Giguère, Jean-Guy Nadeau, Raymond Tudeau, Alcide Daigneault et Fernand Dionne.

Louise Paradis du Service de gestion documentaire et des archives du Cégep de Rimouski

Nicole Jean du Service de l'information et des communications du Cégep de Rimouski

Le Secrétariat corporatif du Cégep de Rimouski

La direction des Affaires corporatives du Collège de Rimouski

La direction générale du Collège de Rimouski

### **Distribution**

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

300, allée des Ursulines

Rimouski (Québec) G5L 3A1

418-723-1986 poste 1669

Courriel: pierre\_collins@uqar.qc.ca

<http://grideq.uqar.qc.ca/>

ISBN-978-2-920270-87-9

Tous droits réservés © 2008

Université du Québec à Rimouski

Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, le Cégep de Rimouski et le GRIDEQ

---

# Table des matières

	Pages
<b>1. Qui a fondé le Collège de Rimouski.....</b>	<b>1</b>
Le contexte.....	1
Le Collège industriel de Rimouski.....	2
Le Collège classique de Rimouski.....	4
Le Séminaire de Rimouski.....	4
Les pamphlets de 1902 et 1903.....	8
Le Séminaire s'en mêle.....	8
<b>2. Une institution en développement.....</b>	<b>13</b>
L'École d'agriculture.....	14
L'École d'arts et métiers.....	15
L'École de commerce.....	18
Le financement.....	20
<b>3. Du Séminaire au Cégep de Rimouski.....</b>	<b>25</b>
Les changements d'après-guerre.....	25
Critiques du système d'éducation québécois.....	26
Le cas rimouskois.....	26
La réforme de l'éducation.....	27
Opération: Cégep à Rimouski.....	27
Un cégep est né.....	30
L'embauche du premier directeur général.....	30
La rentrée de 1967.....	31
Le corps professoral.....	32
Le réaménagement des lieux.....	32
Un héritage important.....	34
<b>4. L'affaire de l'Institut de marine: le combat d'une région.....</b>	<b>37</b>
Des débuts difficiles.....	37
Une existence menacée.....	40
Les fruits de la mobilisation.....	41
Une stratégie efficace.....	45
<b>5. Un Cégep animé.....</b>	<b>49</b>
L'abbé Georges Beaulieu.....	49
Le socioculturel s'organise.....	50
Les installations sportives au Cégep.....	53
<b>6. Mise en place du Centre matapédien d'études collégiales.....</b>	<b>57</b>
<b>Annexes</b>	
Annexe 1 Entrevue avec M. Raymond Giguère, ex-directeur du Cégep de Rimouski.....	60
Annexe 2 Biographie de Jean Langevin.....	64
Annexe 3 Georges Beaulieu 1907-1984.....	66
Annexe 4 La Salle Georges-Beaulieu.....	67
Annexe 5 Mgr Cyprien Tanguay.....	68
Annexe 6 Les lieux du Cégep de Rimouski.....	69

---

# 1. Qui a fondé le Collège de Rimouski?

Pascal GAGNON

En 2007, le Collège de Rimouski a fêté ses 40 ans sous sa forme actuelle, celle d'un collège d'enseignement général et professionnel. Pourtant, les origines de l'institution remontent à bien plus loin que 1967. Les armoiries du Collège dévoilées à l'automne 2007 témoignent de son âge vénérable. Ce premier texte se veut un retour aux balbutiements du Collège. Dans un premier temps, nous verrons dans quel contexte a été fondé le Collège au 19<sup>e</sup> siècle et comment, de fil en aiguille, nous sommes passés d'un collège industriel à un séminaire diocésain. Par la suite, nous suivrons l'évolution de la polémique qui a retenu l'attention pendant de nombreuses années au sujet de cette fondation. Nous verrons quels en ont été les principaux protagonistes et comment cette querelle s'est estompée au fil du temps.

## Le contexte

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Rimouski est un petit village situé dans une colonie que l'on nomme encore Bas-Canada. Près de la rive, la vie tourne autour de la petite église de pierre. C'est là qu'on trouve l'essentiel des habitations et des commerces. La première terrasse, où l'on verra plus tard le Collège, commence à peine à être occupée. On y cultive les champs, près desquels on trouve toujours, à ce moment-là, quelques bocages. Sur la rivière, on aperçoit au printemps les billes de bois qui arrivent du haut-pays. Les hommes s'affairent autour des moulins à scie dont le produit est transporté sur les grands voiliers, qui attendent, amarrés au large du petit village. Outre les grands voiliers, on trouve aussi, naviguant sur le fleuve, des goélettes qui vont de village en village livrer leurs marchandises.

Alors, comme partout au Québec, l'Église s'occupe d'éducation. Prêtres, curés, congrégations religieuses s'affairent à ouvrir des écoles à la grandeur du Québec, surtout dans les nouvelles paroisses. Dès 1850, la paroisse de Saint-Germain est dirigée par Cyprien Tanguay. Bien que Rimouski ne soit encore qu'un village parmi tant d'autres dans le Bas-Saint-Laurent, son curé y entrevoit un avenir florissant. Et il compte bien être celui qui en fera le principal centre institutionnel à l'est de Québec. Pour commencer, il faut doter l'endroit de véritables institutions d'enseignement.

### Le travail étudiant au 19<sup>e</sup> siècle

*M. Potvin l'a préparée de toutes pièces [la vieille église], y travaillant des pieds et des mains, de la tête et de toute son énergie, et nous les écoliers, nous lui aidions pendant les récréations et les congés. C'est ainsi que nous avons monté et posé à leurs places respectives les poutres, solives, et soliveaux qui soutiennent les planchers et les plafonds des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, et 4<sup>e</sup> étages; nous avons posé les colombages et les iattes, nous avons aidé à faire les planchers. Nous avons même exhumé les corps qu'il y avait sous la sacristie et enlevé toute la terre pour faire une cave, nous avons aussi enlevé les corps du cimetière pour faire de l'espace autour du collège.*

(C. Sam Lepage, «Lettre à Désiré Bégïn», *Progrès du Golfe*, 1er avril 1910, p. 1.)

---

## Le Collège industriel de Rimouski

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on trouve au Québec une dizaine d'écoles que l'on appelle collèges industriels. Il s'agit d'institutions techniques où les jeunes, outre quelques cours de formation générale, apprennent les rudiments d'un métier. Le projet du Collège industriel de Rimouski débute au printemps 1853. Quelques dizaines de paroissiens signent alors une requête adressée au curé lui demandant de collaborer à établir une institution d'enseignement secondaire dans le village. Le 15 mai 1853, à la suite de la messe dominicale, une assemblée publique a lieu sous la présidence de Cyprien Tanguay. Après avoir fait valoir les arguments en faveur de l'établissement d'un collège industriel, on forme un comité chargé de trouver les ressources nécessaires<sup>1</sup>.

Enthousiaste, Tanguay prend les choses en main. En décembre 1853, il présente à l'archevêque de Québec le projet d'établir un collège industriel à Rimouski. Dans son argumentation, il fait valoir que la population de la région augmente constamment et que les ressources naturelles sont nombreuses. *«Pour exploiter toutes ces ressources, et profiter des avantages dont la nature l'a doué, il faudrait à ce comté un établissement d'éducation en rapport avec ses besoins. Or, il est constant que dans tout le vaste comté de Rimouski, il n'y a pas encore une maison d'éducation au-dessus de l'école élémentaire»*<sup>2</sup>. Pour Tanguay, il y a urgence d'agir car Trois-Pistoles serait aussi sur les rangs afin d'obtenir un collège industriel<sup>3</sup>.

Afin de bien comprendre ces propos et ceux qui vont suivre, il faut savoir qu'à l'époque, l'école primaire, aussi appelée élémentaire, s'échelonne de la première à la quatrième année. Il existe aussi des écoles modèles, dont les enseignements vont de la première à la sixième année. Les académies, quant à elles, accueillent des élèves de la première à la huitième année. Selon Jean-Pierre Charland, *«le cours modèle devait aborder quelques notions qu'on considérerait aujourd'hui comme faisant partie de l'enseignement secondaire»*. Alors que dans les académies on évoque en plus quelques bribes de latin. Les collèges industriels, sensiblement de même niveau que les écoles modèles et les académies, dispensent le plus souvent un enseignement commercial<sup>4</sup>. L'enseignement secondaire, qui mène à l'université, est offert dans les collèges classiques.

Pour loger le collège projeté, Tanguay compte sur la petite église paroissiale. Il se pose alors en négociateur fort adroit. *«Le 11 janvier 1854, il écrit à l'archevêque de Québec pour lui proposer d'accepter la construction d'une nouvelle église: l'ancienne serait ensuite achetée par les paroissiens pour servir de collège»*<sup>5</sup>. Tanguay précise, *«par ce moyen d'une œuvre nous en ferions deux, nous posséderions avec une belle église une belle maison d'éducation, ayant toutes les proportions requises à son but, et la plus parfaite harmonie régnerait parmi tous les paroissiens qui désirent si fort le succès du collège»*<sup>6</sup>. En attendant que la vieille église soit libre, le Collège ouvre ses portes en 1855, dans une maison louée à Hector Crawley, un marchand de Matane ayant pignon sur rue à Rimouski. La maison se trouve à l'endroit aujourd'hui occupé par la Banque Royale<sup>7</sup>. Pendant un an, il fonctionne sans subvention du gouvernement. Il ne reçoit sa première subvention que l'année suivante<sup>8</sup>. Qui plus est, le surintendant de l'Instruction publique ne le reconnaît comme collège industriel qu'en 1857. Jusqu'en 1858 d'ailleurs, les inscriptions restent peu nombreuses, ce que le surintendant de l'Instruction publique déplore, tout en soulignant cependant la qualité de l'enseignement qui y est offert<sup>9</sup>. Administré jusqu'alors par le curé, le Collège passe cette année-là sous l'autorité de la Commission scolaire<sup>10</sup>.

---

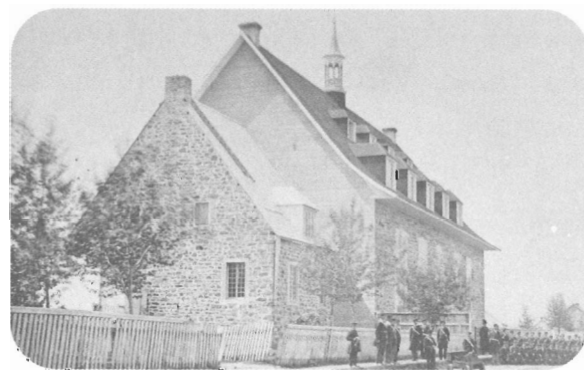
La situation change rapidement et un an plus tard, le surintendant estime que *«le Collège industriel de Rimouski est une bonne et utile institution dirigée avec habileté et vigueur, et qui promet beaucoup pour l'avenir. Cent quinze élèves ont suivi les classes avec une assiduité et une ardeur qui ne s'est point ralentie un seul instant [...] À mesure que les ressources augmentent, l'établissement s'améliore. L'enseignement embrasse les diverses branches d'une bonne éducation commerciale et industrielle»*<sup>11</sup>. Tant bien que mal, l'institution voit donc ses fondations se solidifier peu à peu.

Au moment d'établir le Collège, Tanguay privilégie un enseignement technique plutôt que général. *«Les neuf dixièmes des élèves sortis de cet établissement se destineront en effet à l'agriculture, aux arts mécaniques, au commerce, ou à la navigation... Ce cours ne devant pas excéder cinq années permettra au jeune élève peu fortuné de recevoir une éducation pratique qui après cette époque lui assure les moyens d'une honnête existence»*<sup>12</sup>. Ce discours révèle chez Tanguay une vision pragmatique des choses. La nature de l'économie rimouskoise, telle que brièvement décrite en début de texte, justifie effectivement la création d'un collège industriel.

Aussi, il lui aurait été difficile d'obtenir d'entrée de jeu un collège classique à Rimouski puisqu'il en existait déjà un à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Une fois un collège industriel établi, il serait par la suite plus aisé de le transformer en collège classique. La construction d'une église, dès 1854, digne d'être élevée au rang de cathédrale laisse au demeurant présager cette idée chez Tanguay. C'est ce que pense Armand Lamontagne, auteur du *Livre de raison du Séminaire de Rimouski*, en 1964:

*On pensait avec raison que le diocèse de Québec, dont la juridiction s'étendait sur toute la partie orientale du Bas-Canada, serait bientôt démembré. Tout le monde s'accordait à prédire que Rimouski deviendrait le siège du nouveau diocèse. Il fallait donc préparer le futur siège épiscopal en le dotant d'une cathédrale. L'église de ce temps-là, qui ne datait pourtant que d'une trentaine d'années, était beaucoup trop modeste pour assumer ce rôle, étant déjà trop petite pour accommoder les fidèles. Mais on pourrait y loger, quand la future cathédrale serait édifiée, le futur séminaire diocésain*<sup>13</sup>...

En 1859, Tanguay doit quitter la paroisse. Le vicaire Georges Potvin, nouvellement arrivé à Rimouski, le remplace comme directeur du Collège. Si Tanguay a donné l'impulsion nécessaire à la mise en place du Collège de Rimouski, c'est Georges Potvin qui le met sur les rails après des débuts somme toute difficiles. Pendant plus de huit ans, il se dévoue corps et âme à la cause de l'éducation. L'une de ses premières tâches consiste à organiser un corps professoral stable et compétent, dont il fait d'ailleurs partie.

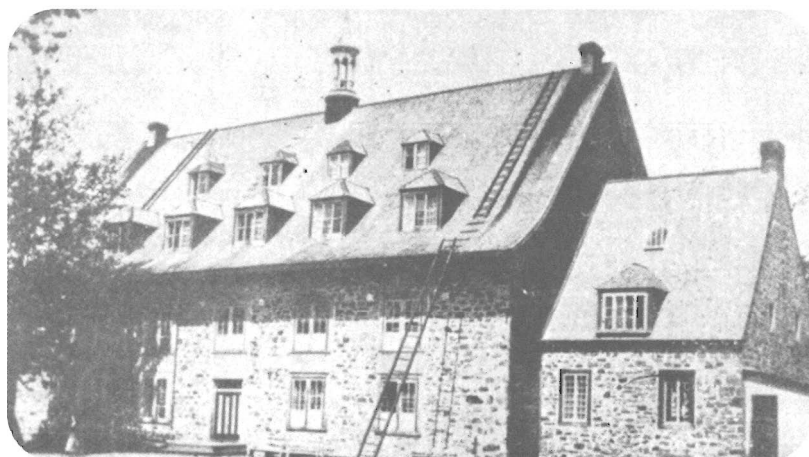


Compagnie militaire du Collège de Rimouski  
(Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski)

---

## Le Collège classique de Rimouski

Dès le printemps 1860, Potvin laisse savoir au surintendant de l'Instruction publique qu'on veut «faire étudier le latin pendant une couple d'années» au Collège industriel de Rimouski<sup>14</sup>. Durant l'été 1861, les commissaires d'école de Rimouski réitèrent cette volonté, à la demande des finissants du Collège. Cependant, les autorités de l'Archidiocèse de Québec n'accordent la permission qu'en 1863, après les demandes répétées de Georges Potvin. Le Séminaire de Québec et le Collège classique



Le premier Séminaire  
(Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski)

de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui relèvent aussi de l'Archidiocèse de Québec, craignent alors de perdre des élèves au profit de Rimouski. Entre-temps, le Collège industriel emménage dans la sacristie de la vieille église, tel que demandé huit ans auparavant par Cyprien Tanguay.

En septembre 1863, l'enseignement du latin débute, sans toutefois qu'on y donne le cours classique au complet. Le même mois, l'école cesse de dépendre de la Commission scolaire et devient une corporation apte à gérer ses affaires internes. Pour plusieurs historiens rimouskois et pour ses dirigeants, ces événements marquent le moment où le Collège industriel se transforme en Collège classique. Plusieurs vont même jusqu'à dire que l'introduction du latin marque la fin du Collège industriel et la venue du Collège classique. Jusqu'en 1866 toutefois, le surintendant de l'Instruction publique le considère comme étant un collège industriel. L'année suivante, on finit par inscrire l'institution rimouskoise parmi les collèges classiques. L'année 1866 est aussi le moment où Georges Potvin quitte Rimouski. Son apport a été tellement grand que, pour plusieurs Rimouskois, il s'agit à l'époque du «*Collège de M. Potvin*». Sous sa direction, l'institution acquiert ses premières lettres de noblesse et devient une corporation indépendante. Par l'instauration du cours classique, il ouvre aussi toute grande la voie à l'avènement du Séminaire. Bref, son acharnement et son travail inlassable lui valent de nombreux admirateurs. À un point tel que certains d'entre eux n'hésitent pas à lui accorder le titre de fondateur du Collège de Rimouski!

## Le Séminaire de Rimouski

L'année 1867 marque aussi la création du Diocèse de Rimouski. Jean Langevin en devient le premier évêque. Tel que le veut la pratique, il doit avoir un séminaire diocésain sur ses terres afin de former des prêtres. Il annonce donc rapidement que le Collège classique de Rimouski deviendra un séminaire et qu'il sera affilié à l'Université Laval. Déjà à l'époque, cependant, le Collège est sous-financé. Il reçoit bien une subvention du gouvernement provincial, mais celle-ci est fort mince. Les revenus de l'État ne lui permettent pas encore de financer adéquatement le système d'éducation. Langevin s'en remet alors à ses ouailles. Dès 1868, il instaure une souscription diocésaine devant notamment couvrir



---

les frais de la construction d'un nouvel édifice. Dans tout le diocèse, on parle alors de la «*collecte des 15 sous*», puisque l'on invite chaque famille à donner 15 sous à l'institution<sup>15</sup>. Dès lors, les curés des paroisses du diocèse exhortent les fidèles à donner. Parfois, une espèce de compétition s'ouvre entre les paroisses afin de voir laquelle donnera le plus! L'avènement de cette collecte de fonds en 1868 marque les débuts d'une longue tradition de financement. Tout au long de son histoire, le Séminaire de Rimouski fera appel aux dons du public pour assurer son fonctionnement. Les classes ouvrent finalement en 1870. La veille de Noël, on le nomme Séminaire Saint-Germain-de-Rimouski. L'année suivante, malgré le succès mitigé de la collecte des 15 sous, Mgr Langevin bénit la pierre angulaire du nouvel édifice. Désormais sous la protection du nouvel évêque, l'institution semble promise à un bel avenir.

## La polémique

Des débuts difficiles, quelques personnalités marquantes, deux changements de vocation, voilà assez d'éléments pour créer une polémique sur les origines du Collège rimouskois: qui l'a créé? Tanguay, Potvin ou un autre individu? Pendant longtemps, les partisans de l'un ou l'autre débattent de la question. Parfois même, les cris des protagonistes se font entendre au-delà des limites du Bas-Saint-Laurent.

À l'origine de cette polémique, se trouve une note adressée au surintendant de l'Instruction publique en juillet 1864. «*La Corporation du Collège de Rimouski, voulant que justice soit rendue à qui de droit, déclare formellement que le Collège fondé par le révérend Mr. Cyprien Tanguay a failli, et que la fondation du Collège actuel de Rimouski est due au révérend Mr. Georges Potvin*»<sup>16</sup>. En désaccord avec cette appréciation des choses, le surintendant continue d'inscrire dans son rapport 1855 comme date de fondation. Il mentionne toutefois l'introduction du cours classique en 1863. Un conflit de personnalités pourrait expliquer la nature de cette fameuse note. Selon l'historien Noël Bélanger, Tanguay a effectivement laissé, à la suite de son passage à Rimouski, l'image d'un homme autoritaire et parfois maladroit. «*Ainsi, à Saint-Germain-de-Rimouski, le projet d'ériger une majestueuse et coûteuse église de pierre à l'endroit où se situe maintenant le Palais de justice rencontra une très forte résistance de la part d'un groupe de paroissiens... Toujours est-il qu'il eut beaucoup à souffrir à cause de quelques paroissiens, qui en vinrent à l'accuser directement*»<sup>17</sup>.

Les autorités ecclésiastiques de l'époque ajoutent à la controverse. Dans sa correspondance, Mgr Baillargeon, administrateur de l'Archidiocèse de Québec, donne le titre de fondateur à Potvin. Jean Langevin, dans une lettre datée de juin 1867 reconnaît Tanguay comme fondateur. Quelques années plus tard, dans son *Histoire du Canada en Tableaux*, il parle de 1863 comme date de fondation et de la fabrique et de l'évêque comme fondateurs<sup>18</sup>. Bref, la confusion règne, quelques années seulement après la fondation du collège.

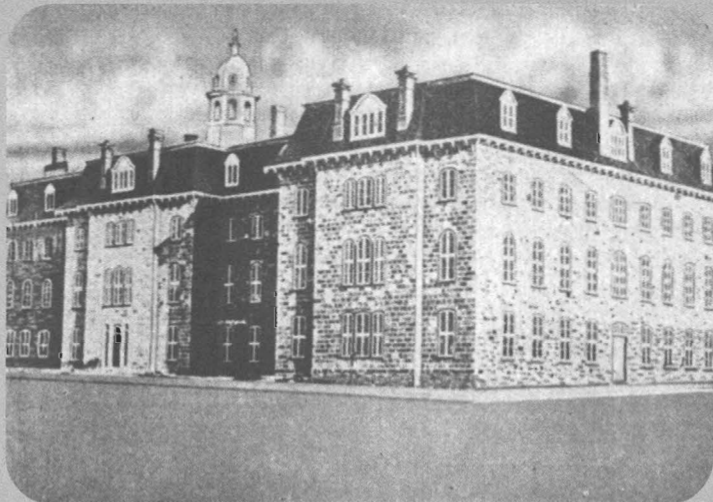
En décembre 1869 et janvier 1870, les journaux *La Voix du Golfe* de Rimouski et *Le Courrier du Canada* de Montréal exposent la polémique au grand public. Puis, dans son rapport de 1872-1873, le ministre de l'Instruction publique laisse en blanc le nom du fondateur, à la demande du supérieur du Séminaire<sup>19</sup>. Dès lors, l'évêque de Rimouski désire prendre ses distances avec l'affaire. Il estime «*que cette question devra être décidée plus tard, par ceux qui nous remplaceront: il y a trop d'intérêts personnels en jeu pour que les contemporains puissent trancher*». On sent ici encore que Langevin ne désire pas reconnaître Tanguay comme fondateur puisqu'il ajoute «*qu'on devra déterminer l'époque précise où cette maison a été vraiment Collège classique, car évidemment, elle a subi plusieurs transformations et développements successifs*»<sup>20</sup>.

## La rentrée de 1876

Le 1<sup>er</sup> septembre 1876, la rentrée des élèves au Séminaire neuf. Belle maison, édifice imposant et d'aspect viril. La façade donne sur le fleuve et permet aux visiteurs d'atteindre la maison sans passer par la cour des élèves, située de l'autre côté, entre le Séminaire et le chemin de fer. À l'intérieur, à part les parloirs, les bureaux et le corridor principal, il n'y a de complètement terminées que certaines chambres de prêtres, qui en ont eux-mêmes payé le coût. Il n'y a pas de chapelle extérieure, attenante à la maison, comme il convient à un séminaire. Cela viendra plus tard. En attendant, une grande salle, au centre du deuxième étage, sert de chapelle. Aucun siège dans cette chapelle temporaire, les élèves demeurent à genoux ou debout pendant les offices.

À la procure, M. Dumas, moyennant finance, nous délivre un passeport qui nous donne droit d'être inscrits chez M. Simard, directeur et de subir notre examen chez M. Couture, préfet des études. La connaissance est faite avec nos maîtres de salle. Vraiment, par la beauté et la disposition de leurs noms, nos quatre maîtres sont comme un tableau vivant des devoirs de tout écolier: dignité du chrétien, crainte respectueuse du règlement, crainte-horreur du mal et amour du bien. Voici ces noms: Chrétien, Tremblay, Tremblay, D'Amour...

(Antoine Poirier, «Discours de l'abbé Antoine Poirier» dans Alphonse Fortin, *Album des anciens du Séminaire de Rimouski*, Rimouski, Imprimerie Gilbert, 1940, p. 69-70.)



Le second Séminaire  
(Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski)

## Félix

En janvier 1876, un article publié dans *L'Écho de Lévis* finit par déchaîner la fureur de Tanguay. Sous le pseudonyme de Félix, il publie quelques mois plus tard, avec l'aide de son collègue historien Benjamin Sulte, le pamphlet *Le Collège de Rimouski*. *Qui l'a fondé?* C'est l'occasion, pour l'ancien curé de la paroisse de Saint-Germain, de faire valoir ses droits au titre de fondateur. S'il désire rester anonyme, c'est qu'il écorche au passage l'archevêque de Québec et l'évêque de Rimouski. Pour soutenir son argumentation, Félix répond à trois questions: Quel vrai sens attacher au mot fondateur? À quelle époque le Collège de Rimouski a-t-il été fondé? À quel titre le nom de fondateur est-il donné?

Pour soutenir sa thèse, Félix en appelle à de nombreuses sources documentaires: la correspondance du clergé rimouskois (dont celle de Tanguay) et celle du Diocèse de Québec, les rapports annuels du surintendant de l'Instruction publique et, bien sûr, les nombreux articles de journaux portant sur le sujet. En bon historien, il prend bien soin de citer ses sources, afin que le lecteur puisse vérifier ses allégations!

À propos des articles de journaux, Félix se plaît à ridiculiser l'argumentation de leurs auteurs. Il ne rate pas une occasion d'en relever les contradictions. Par exemple:

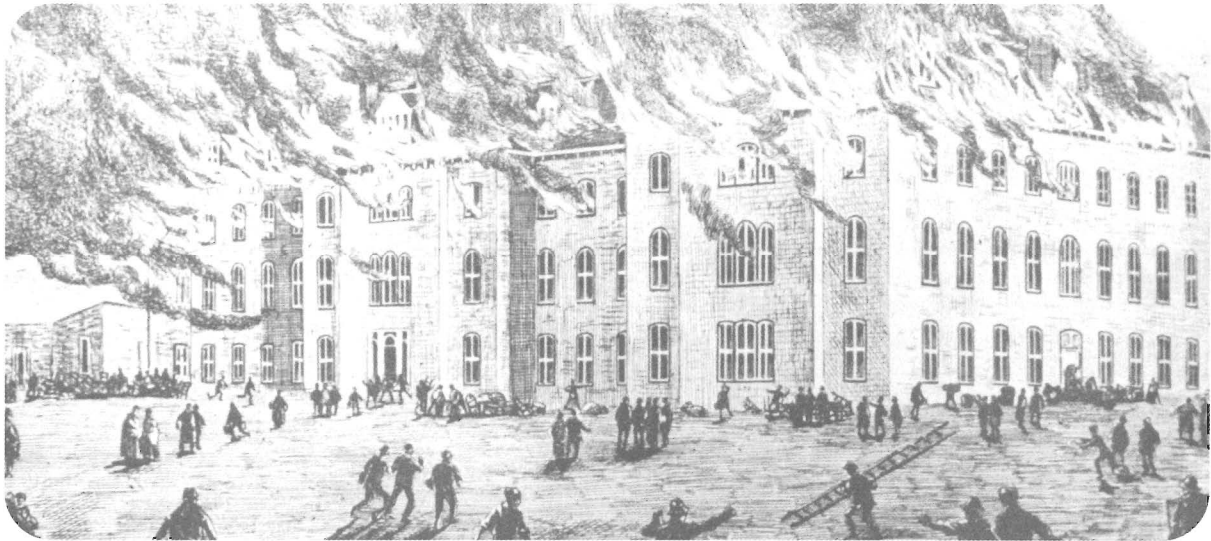
*L'écrivain qui s'exerce dans l'Écho de Lévis, commence par dire avec aplomb: «appuyé sur des documents irrécusables, (2) je déclare sans hésiter que Mr. L'Abbé Cyprien Tanguay n'a jamais eu la pensée d'établir ou de fonder à Rimouski un collège proprement dit, et si toutefois il en a eu la pensée, il n'a certainement rien fait qui puisse le faire supposer».*

*Ce mauvais français veut dire, 1. que celui qui s'en est rendu coupable possède des pièces irréfutables attestant une chose; 2. que cette chose n'a jamais existé dans la pensée de Mr. Tanguay; 3. que Mr. Tanguay a peut-être pensé à cette même chose; et 4. que s'il y a pensé, il n'en a laissé aucune preuve. C'est un raisonnement de bambin.*

*Si vous avez des pièces, montrez-les. Surtout, ne commettez pas l'irréflexion qui suit: «si toutefois il en a eu la pensée» puisque vous venez d'affirmer «sans hésiter» que Mr. Tanguay n'en a jamais eu la pensée...*

*Ce correspondant qui parle de preuves documentaires ne les donne pas. En revanche, il ignore toutes celles que le public connaît. Il procède par des: «On m'a dit... je sais fort bien... une personne bien informée m'écrit... je n'ai pas besoin de dire que...» Discutez donc avec des gens de cette force.<sup>21</sup>*

(2) Il n'en cite aucun dans toute sa correspondance.



L'incendie de 1881  
(Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski)

#### Un incendie survient au printemps...

Le 5 avril 1881, pendant le déjeuner, notre premier maître de salle nous dit tout bonnement et avec calme: «Allez donc voir au dortoir, on dit qu'il y a du feu sur la maison». L'incendie était très avancé. Une course aux portes et aux escaliers... Le dortoir est rempli de fumée. Impossible d'y voir. Quelques articles de literie sont lancés par les fenêtres, les valises descendent les escaliers automatiquement. Un prêtre transporte le Saint Sacrement chez les sœurs de la Congrégation. Les ornements de la chapelle sont sauvés; un élève non catholique enlève et met en lieu sûr douze stations du chemin de Croix. Un robuste gars entoure de son bras vigoureux la statue de saint Antoine et la transporte au couvent. M. Couture sauve ses archives et quelques livres des bibliothèques. Tous les livres et autres effets de la procure, au premier étage, sont mis en sûreté. M. Langis ne prend qu'une petite boîte contenant des papiers de famille, et sacrifie tout le reste pour surveiller le sauvetage et retenir près de lui les plus jeunes élèves. Il a pu rendre le témoignage que personne n'a été perdu de ceux qui lui avaient été confiés. Sa Grandeur Mgr Langévin, de l'endroit où est le jeu de balle actuel, regarde la destruction de son œuvre si chère...

(Antoine Poirier, «Discours de l'abbé Antoine Poirier» dans Alphonse Fortin, *Album des anciens du Séminaire de Rimouski*, Rimouski, Imprimerie Gilbert, 1940, p. 75-76.)

### A la découverte du dortoir

Les dortoirs de la vieille église et du Séminaire de 1876 dorment probablement pour toujours. Nous savons que, dans le troisième Séminaire, les élèves couchaient au dernier étage, où les fenêtres étaient un peu en retrait à cause de la forme du toit. En dedans, le plancher était surélevé d'un pied, le long du mur extérieur et formait un trottoir d'environ trois pieds de large. Il fallait y monter pour voir dehors. Vers 1900, ce dernier étage était divisé en trois parties. À l'ouest, la pouponnière, où couchaient les plus petits, à peu près une vingtaine. Puis s'étendait le dortoir pour le reste des élèves et, au bout de l'est, les chambres des élèves du Grand Séminaire. L'eau était amenée dans un grand réservoir par un moulin à vent et se distribuait ensuite par son propre poids vers les différentes parties de la maison. Des poêles à bois assuraient le chauffage.

(Armand Lamontagne, *Le livre de raison du Séminaire de Rimouski*, Rimouski, Séminaire de Rimouski, 1964, p. II, d, 1.)

### Les pamphlets de 1902 et 1903

À la suite de la publication de ce pamphlet, la polémique semble s'apaiser pendant une bonne vingtaine d'années, publiquement du moins. Deux partisans de Georges Potvin profitent du décès de Cyprien Tanguay, en 1902, pour publier trois petits pamphlets concernant la fondation du Collège de Rimouski. Le premier, très virulent à l'égard de Tanguay, est publié sous le pseudonyme de *Discipulus Testis*<sup>22</sup>. L'argumentation de l'auteur est biaisée dès le départ puisqu'il tente de répondre à la question suivante: «*Quel est le véritable fondateur du Séminaire de Rimouski tel qu'il existe en 1902?*»<sup>23</sup>.

*Discipulus Testis* prétend que le Collège industriel fondé par Tanguay n'était rien d'autre qu'une école élémentaire. Or, dans le rapport du surintendant de l'Instruction publique de 1856, on explique que Tanguay s'occupe avec «*beaucoup de zèle*» du cours supérieur. En fait, tout au long du pamphlet anonyme, on sent le conflit de personnalités qui a dû exister entre Tanguay et l'auteur du document. Plus encore, on sent les divergences idéologiques entre les tenants d'une formation technique, sans trop de formation générale, et les partisans du cours classique, qui justement fait une belle part à cette formation générale. À l'époque, certains disent: Il y a trop de collèges classiques, pas assez d'écoles de métiers! L'inverse s'entend tout aussi souvent.

En 1903, le chanoine Louis-Philippe Romuald Sylvain profite à son tour du décès de Tanguay pour publier deux pamphlets sur l'épineuse question<sup>24</sup>. Tout comme *Discipulus Testis*, Sylvain sélectionne de courts extraits hors contexte pour démontrer que Georges Potvin est bien le fondateur du Collège. Par exemple, il cite le rapport de l'inspecteur d'écoles pour la région du Bas-Saint-Laurent de 1859 en écrivant: «*il constate que l'enseignement du Collège industriel est, ni plus ni moins, celui d'une bonne école modèle ordinaire*». Pourtant, ce même inspecteur, dans le rapport du Surintendant de cette année-là, estime l'institution «*bonne et utile*» et qu'elle «*promet beaucoup pour l'avenir*». Une fois encore, le conflit de personnalités ressort à la vue du public.

### Le Séminaire s'en mêle...

À la suite des publications de 1902 et 1903, les autorités du Séminaire sont visiblement excédées par la tournure des événements. Elles décident donc de former un comité devant élucider la question suivante: Quel est le fondateur du Collège de Rimouski devenu le Séminaire diocésain de Rimouski? Le Comité est formé de cinq laïcs et de cinq membres du clergé. Parmi eux se trouvent, à parts égales, des partisans de Tanguay et de Potvin, dont le chanoine Sylvain. Le Comité recueille les documents nécessaires, entend des témoins et plusieurs intéressés. La tâche est difficile

## La Grande Guerre

28 juillet 1914 – La guerre entre l'Autriche et la Serbie. Et l'on dit que le conflit va se généraliser. Préparez... armes!...

4 août 1914 – C'est fait. La France et la Russie cognent sur l'Allemagne et l'Autriche, et la Grande-Bretagne est entrée en danse du côté de la France. Ce qui fait que nous sommes en guerre...

(Annuaire du Séminaire, 1915.)

17 septembre 1918 – Rentrée tardive! C'est un des effets désastreux de la Grande Guerre. Après trois longs mois de vacances, quels souvenirs de Cicéron, de Virgile ou de Corneille peuvent bien rester dans les intelligences prises par la poésie rustique des champs ou le cauchemar des batailles qui se livrent outre-mer.

28 septembre 1918 – Les dépêches d'Europe annoncent que le lieutenant Jean Brillant, du célèbre 22e régiment canadien, a trouvé une mort glorieuse sur les champs de bataille, après avoir mérité la Croix Victoria, la plus précieuse décoration de l'Empire britannique.

Cette nouvelle ne nous laisse pas indifférents, car les Brillant appartiennent à notre région, et le valeureux décoré ainsi que deux de ses frères furent jadis des élèves de notre Séminaire. Il nous est agréable de penser que la pure gloire du héros rejaillit sur son pays, sur sa race, sur sa famille, sur son collègue... «Entre les plus beaux noms, son nom est le plus beau»...

11 novembre 1918 – Jamais le câble n'apporte message si joyeux: l'Armistice! La paix!... Enfin! Les collègues l'ont payée assez cher pour avoir le droit de faire éclater leur allégresse.

(Annuaire du Séminaire, 1919.)

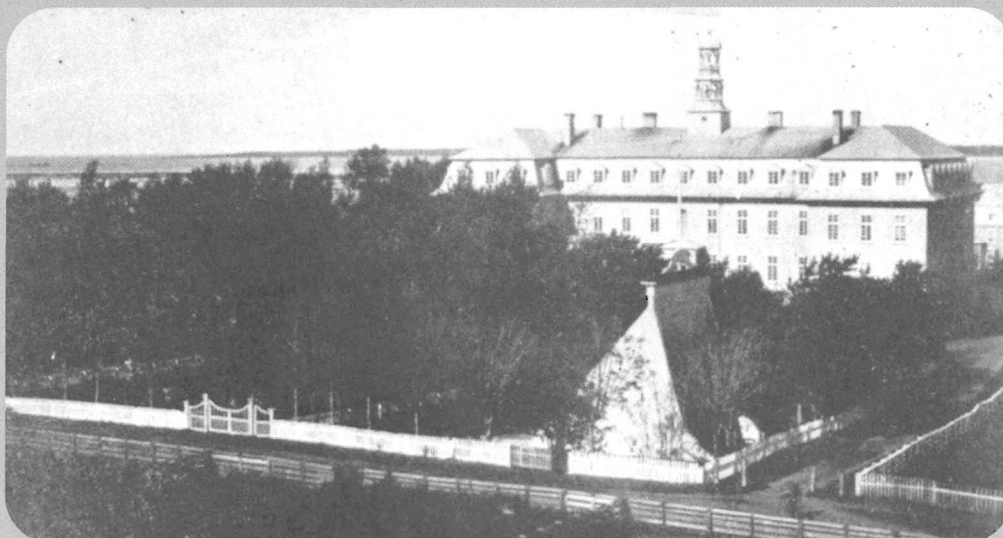


Le lieutenant Jean Brillant  
(Archives du Département de géographie et d'histoire du Cégep de Rimouski)

## La grippe espagnole

14-15 octobre 1918 – La claustration volontaire a été insuffisante; nous avons un cas de grippe. De l'avis du médecin, le Conseil décide de suivre l'exemple du Séminaire de Québec et du Collège de Lévis, en renvoyant les élèves dans leurs familles, jusqu'à de meilleurs jours. Nos chers enfants entendent avec stupeur cette décision. Les larmes viennent aux yeux du plus grand nombre; les poitrines sont gonflées. Qu'est-ce que ce départ? La maladie s'attaque de préférence aux jeunes et la mort couche dans la fosse les hommes les plus robustes: de jeunes prêtres d'hier, des médecins à la fleur de l'âge... Ceux qui partent reviendront-ils tous? – On se dirige vers la gare comme on suit un cercueil cher, l'âme serrée comme dans un étau par les plus tristes pressentiments. Jamais nous n'avons vu pareille détresse.

(Annuaire du Séminaire, 1919.)



Le troisième Séminaire  
(Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski)

---

et le Comité siège pendant près de deux ans. À sa dernière séance, le mercredi 11 octobre 1905, il rend sa décision au Palais de justice de Rimouski. «*Cette décision rendue unanimement par les membres du Comité présents et formant le quorum déterminé reconnaît: que Monseigneur Cyprien Tanguay est le fondateur du Collège de Rimouski, maintenant Séminaire diocésain*»<sup>25</sup>. Voilà donc établie, une fois pour toutes, la position du Collège de Rimouski quant à ses origines véritables.

### ... Les esprits s'apaisent

Désormais, il devient difficile pour quiconque d'aller à l'encontre de la position officielle du Séminaire. La polémique ressurgira bien à quelques reprises, comme en 1910, alors que deux anciens du Séminaire s'échangent quelques mots par l'entremise du *Progrès du Golfe*, sans grandes conséquences toutefois. En 1920, les anciens élèves se réunissent pour un premier conventum général. Le moment est choisi pour coïncider avec le cinquantième anniversaire de l'érection du Collège en Séminaire diocésain. L'auteur du livre *Fêtes du cinquantenaire* évite de se prononcer. Dans son introduction il écrit : «*Le fait admis de tous ceux qui connaissent un peu notre petite histoire, c'est que le Collège, devenu plus tard le Séminaire de Rimouski, a dépassé depuis plusieurs années la cinquantaine. Il a même soixante-six ans bien comptés, si l'on accepte que Mgr Cyprien Tanguay, le généalogiste, en fut le fondateur; cinquante-huit, si l'on professe que l'abbé Georges Potvin, ancien directeur du Collège, a droit à ce titre*»<sup>26</sup>.

Pour l'historien Noël Bélanger,

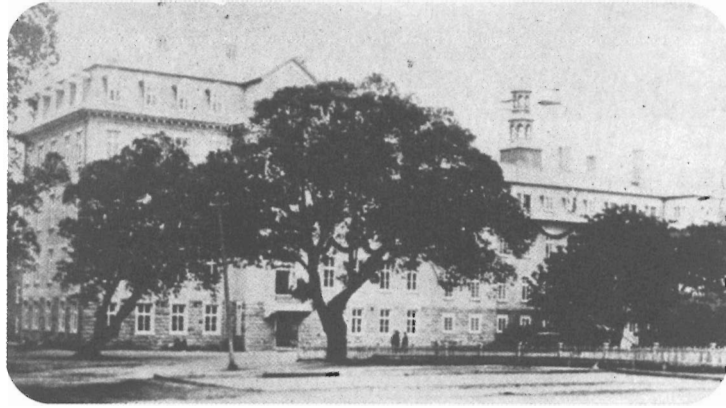
*Tanguay avait eu le mérite d'essayer de mettre sur pied un établissement d'enseignement propre à répondre aux besoins d'une région. Peut-être espérait-il en faire un premier jalon qui permettrait, en temps opportun, d'établir un collège classique. Ses admirateurs soutiennent cette thèse avec force. Quant à l'abbé Potvin, il a lui aussi une cohorte de partisans. En définitive, c'est toute la population d'une région qui a bénéficié de leurs efforts soutenus*<sup>27</sup>.

L'ouverture de l'École normale Tanguay, en 1958, marque une reconnaissance du travail effectué par l'ancien curé de Saint-Germain. En avril 1995, la Direction du Cégep de Rimouski dévoile, dans le hall d'entrée, une plaque commémorant la fondation du Collège en 1855 par Cyprien Tanguay. L'événement n'est pas anodin: il se veut un geste marquant la continuité, dans une institution qui a d'abord été un collège industriel, un collège classique, un séminaire diocésain et enfin un collège d'enseignement général et professionnel. Cyprien Tanguay peut reposer en paix, car plus personne aujourd'hui ne songe à lui enlever le titre de fondateur du Collège de Rimouski.

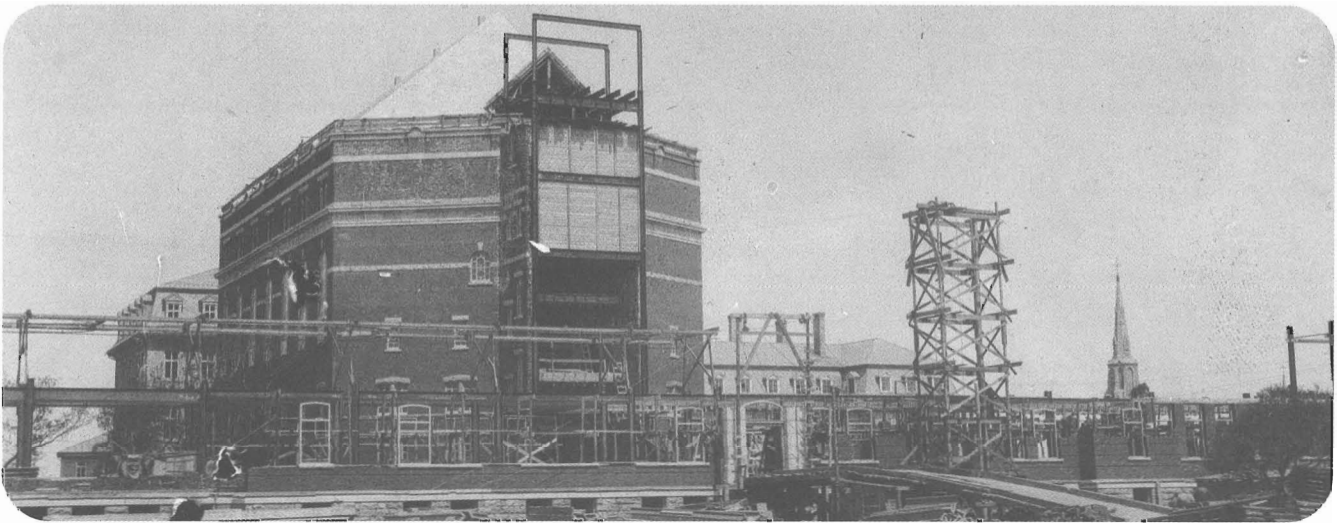
---

## Notes

- 1 Noël Bélanger, «Les origines du Collège-Séminaire de Rimouski», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 5, numéro 2, juin 1978, p. 8.
- 2 Félix, *Le Collège de Rimouski. Qui l'a fondé?*, Rimouski, Québec, 1876, p. 2.
- 3 *Ibid.*, p. 22.
- 4 Jean-Pierre Charland, *Histoire de l'éducation au Québec. De l'ombre du clocher à l'économie du savoir*, Saint-Laurent, ERPI, p. 87.
- 5 Noël Bélanger, *op.cit.*, p. 8.
- 6 *Idem.*
- 7 Paul Larocque et al., *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et Société de généalogie et d'archives de Rimouski, 2006, p. 153.
- 8 Félix, *op.cit.*, p. 24.
- 9 P. J. O. Chauveau, *Rapport du surintendant de l'Instruction publique dans le Bas-Canada, pour l'année 1858*, Toronto, John Lovell, 1858.
- 10 Armand Lamontagne, *Le livre de raison du Séminaire de Rimouski*, Rimouski, Séminaire de Rimouski, 1964, p. 9.
- 11 P. J. O. Chauveau, *Rapport du surintendant de l'Instruction publique dans le Bas-Canada, pour l'année 1859*, Toronto, John Lovell, 1859.
- 12 Noël Bélanger, *op.cit.*, p. 8.
- 13 Armand Lamontagne, *op. cit.*, p. 7.
- 14 Alphonse Fortin, *Album des anciens du Séminaire de Rimouski*, Rimouski, Imprimerie Gilbert, 1940, p. XIII.
- 15 Armand Lamontagne, *op. cit.*, p. 16.
- 16 Félix, *op.cit.*, p. 31.
- 17 Noël Bélanger, «Cyprien Tanguay», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [En ligne], 2000, <http://www.biographi.ca/>, (page consultée le 3 octobre 2007).
- 18 *Ibid.*, p. 34.
- 19 *Ibid.*, p. III-IV.
- 20 *Ibid.*, p. V.
- 21 *Ibid.*, p. 5-6.
- 22 Ce document a parfois été attribué à Louis-Philippe Romuald Sylvain. Il n'a toutefois pas été possible de confirmer qu'il en est bel et bien l'auteur. Certains passages du document laissent d'ailleurs croire qu'il ne l'est pas. Une recherche en profondeur dans les archives de l'Archevêché et dans celles du Séminaire permettrait peut-être de clarifier cette question.
- 23 *Discipulus Testis, Séminaire de Saint-Germain-de-Rimouski. Quel est le véritable fondateur du Séminaire de Rimouski?*, Rimouski, imprimerie Générale F.-X. Létourneau, 1902, p. i et ii.
- 24 R.-Ph. Sylvain, *Le Collège industriel de Rimouski*, Rimouski, Imprimerie générale F. X. Létourneau, 1902, 22 pages. Et R.-Ph. Sylvain, *De la fondation du Collège de Rimouski et de son fondateur*, Imprimerie générale F. X. Létourneau, 1903, 9 pages.
- 25 [Anonyme], «Décision importante», *Le Progrès du Golfe*, 13 octobre 1905, p. 1.
- 26 Fortunat Charron, *Séminaire de Rimouski. Fêtes du Cinquantenaire*, Rimouski, Imprimerie générale S. Vachon, 1920, p. 8.
- 27 Noël Bélanger, «Cyprien Tanguay», *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, [En ligne], 2000, <http://www.biographi.ca/>, (page consultée le 3 octobre 2007).



Le quatrième Séminaire  
(Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski)



La construction du Séminaire  
(Service de l'information et des communications du Cégep de Rimouski)



Séminaire et parc - 1922  
(Service de l'information et des communications du Cégep de Rimouski)



---

## 2. Une institution en développement

Pascal GAGNON

En 1920, au lendemain des fêtes du cinquantième anniversaire du Séminaire, on se prépare à construire de nouveaux bâtiments. L'institution disposera ainsi d'installations plus vastes et plus modernes. En ce sens, l'apparition du 5<sup>e</sup> Séminaire en 1922 marque le début d'une ère de développement pour le Collège rimouskois. À ce moment, le Petit Séminaire offre le cours classique et le Grand Séminaire, les études théologiques pour les futurs prêtres. Le choix de formation demeure donc restreint. Plusieurs jeunes sont contraints de se déplacer vers les grands centres afin d'étudier dans le domaine de leur choix, alors que les opportunités de carrières offertes aux étudiants québécois se diversifient considérablement.

Le Québec d'alors est effectivement en plein changement: il s'urbanise et s'industrialise de plus en plus. Les besoins de main-d'œuvre spécialisée augmentent donc en conséquence. L'Est du Québec n'y échappe pas. Les différents acteurs de la région, incluant les autorités du Séminaire, comprennent que Rimouski doit offrir un vaste éventail de programmes, tant dans le secteur de la formation technique que dans la formation générale et universitaire. Pour l'élite de l'époque, il en va de notre avenir. On doit absolument éviter que les jeunes quittent la région pour ne plus y revenir: il faut les former ici afin qu'ils puissent contribuer au développement de tout le Bas-Saint-Laurent. Voilà, brièvement, pourquoi émergeront tout autour du Séminaire plusieurs autres écoles.

Les prochaines pages témoigneront de la création de ces établissements. L'École d'agriculture constitue en 1920 le point de départ de cette expansion. Le milieu se mobilise ultérieurement pour créer une école d'arts et métiers. La réputation d'excellence de cette école technique est telle que pendant la Deuxième Guerre mondiale, on la choisit pour implanter une école de marine destinée aux francophones. Ayant à cœur le développement économique du Bas-Saint-Laurent, l'élite économique régionale se mobilise ensuite afin de construire une école de commerce. Enfin, quelques mots seront consacrés à l'École normale Tanguay, destinée à la formation des enseignants de la région.

---

## L'École d'agriculture

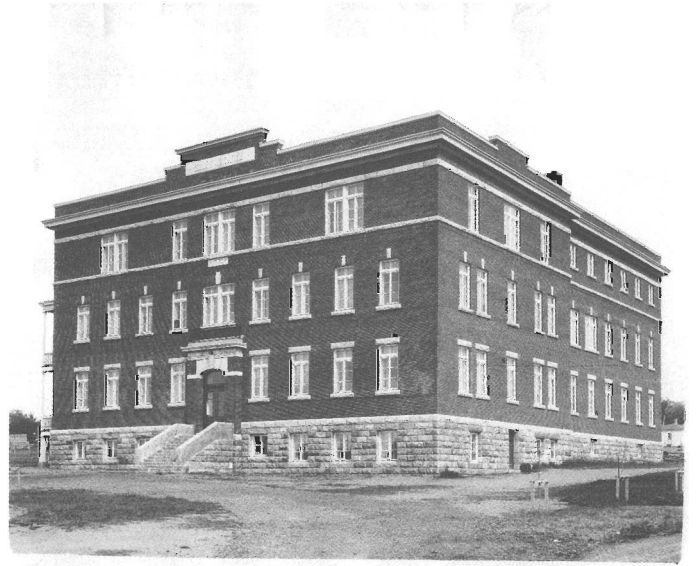
Au début de la décennie 1920, l'agriculture reste fort présente à Rimouski. Par ailleurs, le défrichement du haut-pays laisse entrevoir que le nombre d'agriculteurs augmentera. Les autorités diocésaines le savent. Dès 1920, Mgr Léonard, évêque de Rimouski, charge son vicaire général, François-Xavier Ross, de créer une école d'agriculture. Afin d'obtenir le nécessaire aval du ministère de l'Agriculture, Mgr Ross multiplie les démarches auprès du ministre de l'époque, Joseph-Édouard Caron<sup>1</sup>.

Dès 1921, le projet est accepté et le gouvernement du Québec achète une ferme. Un directeur, le chanoine Caron, est nommé et a pour première mission de construire le bâtiment qui abritera l'École. Cependant, le premier ministre de l'époque juge le projet trop coûteux<sup>2</sup>. Tout aurait pu tomber à l'eau sans la volonté des autorités du Séminaire, mais la persévérance porte fruit. Le 6 novembre 1923, le représentant du Séminaire de Rimouski signe un contrat avec le gouvernement du Québec pour la création d'une école d'agriculture. Les premiers étudiants n'y entrent toutefois qu'au mois de septembre 1926. Le 26, Mgr Léonard bénit l'École. Il s'agit cette année-là de l'événement principal de l'exposition agricole de Rimouski<sup>3</sup>.

À cette époque, les cours se tiennent d'octobre à mai. La plupart des étudiants étant fils d'agriculteur, on les réclame sur la ferme le reste de l'année. C'est d'ailleurs là que se poursuit l'essentiel de leur apprentissage. Malgré tout, le programme d'études comprend notamment des cours de chimie, de botanique, d'étude des sols, d'anatomie des animaux, de mécanique, de comptabilité<sup>4</sup>, etc.

Quelques années plus tard, 27 étudiantes entrent à l'École d'agriculture. Pour la plupart, ce sont des jeunes enseignantes, issues du milieu agricole, qui enseigneront les matières apprises à leurs élèves. Quant aux autres, elles se préparent à faire carrière en agriculture. Le 20 août 1936, Rimouski a donc l'honneur de compter dans ses rangs les 27 premières diplômées en agriculture de toute la province. Non seulement elles obtiennent toutes leur diplôme, mais la moyenne générale du groupe se situe à 87,8%<sup>5</sup>! Le fait reste remarquable puisque au cours de son histoire, plus de la moitié des élèves de l'École ne parviennent pas, pour une raison ou une autre, à compléter leurs études.

Au milieu des années 1960, l'École d'agriculture de Rimouski cesse de dépendre du ministère de l'Agriculture, pour passer sous l'aile du nouveau ministère de l'Éducation. Les réformes issues du rapport Parent entraînent en 1969 la disparition de l'institution. De niveau secondaire, les cours donnés sont intégrés au secteur professionnel de la Commission scolaire.



L'École d'agriculture  
(Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski)

## L'École d'arts et métiers

La bénédiction de l'École d'agriculture en 1926 avait marqué le début de la diversification des programmes offerts par le Séminaire. La création de l'École d'arts et métiers en 1935 s'inscrit dans ce même mouvement de diversification rendu nécessaire par les changements socio-économiques dont il était fait mention plus tôt. Ainsi, en 1935, Jules A. Brillant contribue à la fondation de l'École d'arts et métiers de Rimouski. Cette année-là, il finance la construction d'un premier atelier qu'il remet ensuite au Séminaire. Dix-huit étudiants y suivent des cours<sup>6</sup>. Ils y étudient l'électricité, la radio, la menuiserie, l'ébénisterie, la charpenterie, la mécanique, la soudure, etc. En tout, leur formation dure trois ans. Désormais, l'enseignement technique à Rimouski est bien en place et le vieux rêve de Cyprien Tanguay se réalise enfin pleinement.

L'École demeure dans ce bâtiment jusqu'en 1942. La bénédiction des nouveaux bâtiments le 15 juin 1942 a lieu dans un déploiement d'une grandeur rarement vue jusqu'alors à Rimouski. Parmi les invités se trouvent: le lieutenant-gouverneur, Eugène Fiset; le premier ministre, Adélard Godbout; plusieurs ministres; le maire de Rimouski, P. É. Gagnon; l'évêque de Rimouski, Mgr Courchesne; les autorités du Séminaire et, bien sûr, Jules A. Brillant. Dans son discours, ce dernier traite de l'importance de l'enseignement technique pour le développement économique de la région. Surtout, il émet publiquement une idée qui marquera l'imaginaire rimouskois: *«Le Séminaire de Rimouski est en quelque sorte devenu une université rurale populaire avec sa faculté de théologie, sa faculté de sciences, sa faculté de lettres, sa faculté de commerce, son École d'agriculture, et la faculté industrielle et technique que représente notre École d'arts et métiers»*<sup>7</sup>. L'abbé Alphonse Fortin, qui a écrit sur l'histoire du Séminaire, attribue toutefois l'idée d'université rurale à l'un de ses confrères oeuvrant au Séminaire, l'abbé Antoine Gagnon. Quoi qu'il en soit, Brillant profite



L'École d'arts et métiers  
(Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski)



Jules-André Brillant  
(Archives du Département de géographie et d'histoire du Cégep de Rimouski)

---

aussi de l'occasion pour presser le gouvernement de rendre l'éducation plus accessible. Il suggère deux moyens: un système de bourses pour aider les plus pauvres et des actions pour que les jeunes continuent leurs études au-delà du primaire.

Évidemment, Jules A. Brillant n'est pas socialiste. Il parle à une époque où l'intervention de l'État est en vogue. Dans les années 1930, on peine à se remettre de la crise économique. John Maynard Keynes, un économiste britannique, prône alors un investissement de l'État dans l'économie afin de maintenir les niveaux de consommation. Dans ce contexte, une plus grande contribution gouvernementale dans les institutions d'éducation rimouskoises passe donc très bien. D'un point de vue plus pragmatique, il faut particulièrement savoir que Brillant est propriétaire de nombreuses industries dans la région. Parmi les plus connues se trouvent la Compagnie de pouvoir du Bas-Saint-Laurent et la Corporation de téléphone et de pouvoir de Québec<sup>8</sup>. De telles entreprises nécessitent une main-d'œuvre spécialisée et Brillant espère bien que l'École d'arts et métiers la formera. Il évite ainsi de payer l'entièreté des coûts de formation.

L'institution doit servir tout le Bas-Saint-Laurent, pas uniquement Jules A. Brillant. Les propos du chanoine Georges Dionne, alors supérieur du Séminaire, à propos des techniciens et artisans de la région illustrent bien l'importance de l'École technique. *«Souvent de purs autodidactes ou formés par des apprentissages où l'empirisme fait loi, ils accomplissent des travaux dont on ne saurait méconnaître le mérite, grâce à leur habileté. Mais cette habileté même montre bien à quoi ils auront le droit de prétendre, le jour où on leur fournira l'avantage de se plier à des disciplines qui leur enseigneront, avec le culte de l'ouvrage bien fait, la théorie de leur art»*<sup>9</sup>.

En 1942, en pleine Deuxième Guerre mondiale, l'École compte 60 étudiants inscrits au programme régulier, d'une durée de quatre ans. Comme le Canada participe activement à la guerre, l'École d'arts et métiers offre des cours reliés aux métiers de l'industrie de guerre à 25 militaires. Plus de 150 soldats sont aussi inscrits à différents cours. Tout ce monde provient d'un peu partout au Canada. Pour l'armée canadienne, il importe effectivement de compter sur des techniciens compétents. L'École rimouskoise sert donc à préparer les recrues à entrer dans les centres d'instruction spécialisée de l'armée. À la suite du conflit, la réputation de l'École est telle que la Corporation des biens de guerre du Canada désire l'utiliser pour permettre aux vétérans de suivre des formations afin de réintégrer la vie civile<sup>10</sup>. En 1948, l'École d'arts et métiers de Rimouski devient un Institut de technologie.

Le feu de 1950 détruit complètement les installations de l'École d'arts et métiers. Il faut tout reconstruire. Contrairement à l'École d'agriculture, cette institution ne disparaît pas du paysage rimouskois avec la réforme du système d'éducation dans les années 1960. L'École technique est entièrement intégrée au Cégep. Ainsi, dans les locaux de l'École Brillant, on trouve maintenant les locaux des techniques physiques du Cégep de Rimouski.

## Le feu de 1950

*C'était la désolation au Séminaire [...] il ne restait absolument rien de ce que nous appelions le Vieux-Séminaire, si ce n'est des pans de murs branlants qu'il fallait se hâter de faire tomber. Pour les générations moins jeunes, disparaissait en quelques heures tout un passé de souvenirs, souvenirs d'autant plus chers qu'ils évoquaient une époque où il fallait une belle dose de courage pour persévérer dans la vie de pensionnaire.*

*Au matin du 7 mai, donc, l'ancien couvent des dames de la Congrégation, l'aile de 1905 comme on l'appelait, le couvent des religieuses, la résidence de leurs auxiliaires tout récemment construite, la buanderie, les ateliers de réparations, la menuiserie, la boulangerie et leur contenu, tout cela était réduit en cendres. La destruction complète de la cuisine centrale, les dégâts de la fumée dans cette partie de l'édifice épargnée obligèrent tout le monde, ou presque, à la dispersion pour le logement et les repas. Mais grâce au dévouement de tous, professeurs et personnel de service, il fut possible au bout de quelques jours de reprendre au moins un semblant de vie de communauté.*

*Il n'y eut chez personne une minute de vrai découragement. Un grand nombre de professeurs avaient tout perdu, surtout leur bibliothèque, fruit de leurs économies. On avait le courage de sourire dans ce dénuement, et avec un haussement d'épaules qui indiquait la résignation, on se communiquait les mots d'ordre: on recommence... on s'arrangera...*

*De fait, moins de huit jours après le feu, le déblaiement commençait, dirigé par des prêtres transformés en contre-maîtres d'occasion. Il fallait en même temps sauver tout ce qui pouvait servir de quelque façon. Au-delà de 600,000 briques furent ainsi nettoyées et classées qui se retrouvent aujourd'hui dans les murs de la maison neuve. [...]*

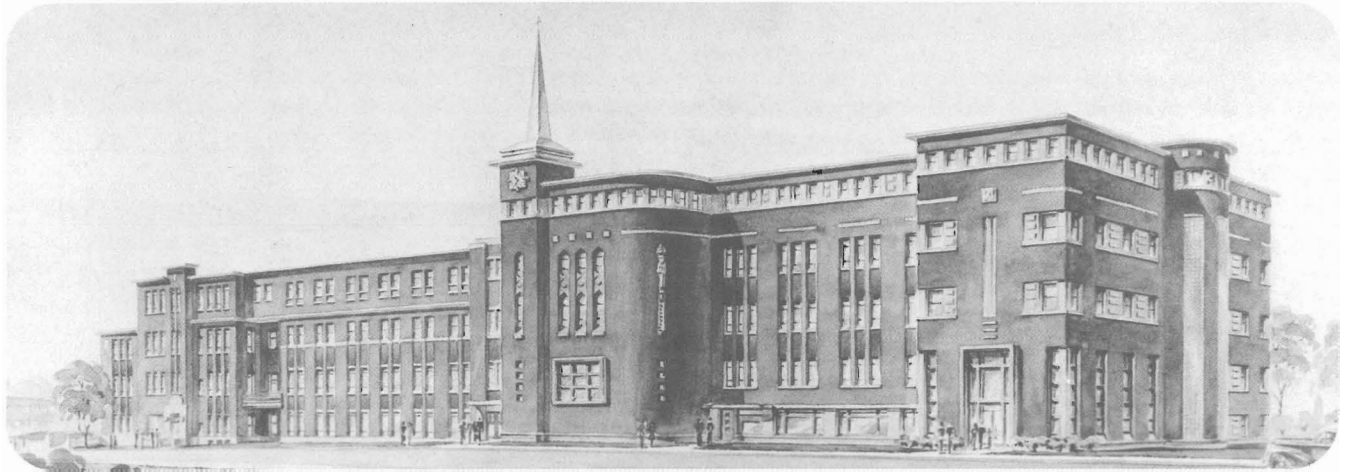
*Et petit à petit, l'on vit monter les murs des nouveaux édifices. Ce fut d'abord la section des hangars et des ateliers dont les plans exigeaient moins d'étude et d'élaboration. Puis le couvent des religieuses, la résidence des auxiliaires et la buanderie étaient prêts en septembre dernier. Enfin, en janvier, la cuisine centrale, les réfectoires du personnel, et quelques chambres pouvaient être occupés. Aujourd'hui, constructions et réparations sont terminées. Il ne reste plus guère de traces de l'incendie du 7 mai 1950. le cauchemar est dissipé. Les professeurs sont installés dans une maison que nous avons voulue simple et sans luxe, mais qui offre toutefois un minimum de confort que saint Thomas ne trouve pas inutile à la pratique de la vertu, et qui devrait, en tout cas, favoriser le recueillement et le travail.*

(Louis Martin, «Mai 1950... mai 1952», *Le Centre Saint-Germain*, juin 1952, numéro 6, p. 172-173.)



Après le feu: c'est la désolation au Séminaire.

(Archives du Département de géographie et d'histoire du Cégep de Rimouski)



École de commerce de Rimouski  
(Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski)

## L'École de commerce

Peu après l'avènement du Séminaire en 1870, celui-ci offrait déjà un cours pratique de commerce. Ce type de cours est alors perçu comme un «*complément naturel*» du cours classique et se trouve dans la plupart des séminaires québécois. Cependant, au lendemain de la Grande Guerre (1914-1918), les demandes d'admission pour le cours classique sont à la hausse à Rimouski et on manque de locaux. Le Séminaire doit donc abandonner le cours commercial pendant quelques années.

Lorsque le cinquième Séminaire ouvre ses portes en 1926, on reprend le cours commercial en version améliorée. La formation de deux ans comporte, outre la formation spécifique, des cours d'économie, de droit, de géographie et d'anglais. Cependant, plusieurs estiment que c'est encore trop peu. Si bien qu'à la rentrée de septembre 1942, on remanie le programme qui compte désormais quatre ans. Les deux premières années sont consacrées à la culture générale dont l'anglais et le français.

*On s'appliquera à donner aux élèves une connaissance raisonnée de leur langue, à leur faire acquérir, grâce à l'étude de beaux textes et à de bonnes lectures dirigées, le goût des choses de l'esprit. Les directeurs du Séminaire n'ignorent pas, en effet, que le succès de leurs élèves, l'influence qu'ils exerceront plus tard, dépendront surtout de la conviction qu'ils auront que c'est durant toute leur vie qu'ils devront étudier, lire, se développer intellectuellement<sup>11</sup>.*

Outre ces objectifs, on désire par ailleurs permettre une transition plus facile pour les élèves qui voudraient bifurquer vers le cours classique.

À l'intérieur des murs du Séminaire, par contre, le cours commercial ne peut prétendre prendre de l'expansion. Une réunion importante a donc lieu le 16 février 1944. Ce soir-là, des représentants de la classe d'affaires rimouskoise et les autorités du Séminaire discutent de la pertinence de doter la région d'une école de commerce. Pour les gens présents, celle-ci devrait être affiliée au Séminaire puisque la Commission scolaire se révèle alors incapable d'ouvrir une telle

---

école. Il demeure par ailleurs difficile pour les jeunes de la région de s'exiler à Montréal afin d'étudier à l'École des hautes études commerciales ou ailleurs<sup>12</sup>. Enfin, comme le Séminaire donne déjà un cours commercial, la solution proposée devient toute naturelle.

Toutefois, le Séminaire ne peut, par ses seuls moyens financiers, créer l'école. L'assemblée du 16 février organise donc un comité chargé de trouver une solution au problème. Bien sûr, parmi les membres figurent Jules A. Brillant, P. E. Gagnon et le supérieur du Séminaire, le chanoine Georges Dionne. La solution consiste en une campagne majeure de financement. Celle-ci vise d'abord les hommes d'affaires de la région qui sont les premiers en effet à réclamer une telle école. De nombreux articles paraissent dès lors dans les journaux et incitent également l'ensemble de la population à donner. Pour créer un effet d'entraînement, on y cite en exemple les généreux dons des habitants les plus en vue de Rimouski. Le groupe effectue aussi des démarches auprès des gouvernements provincial et fédéral. Bref, tout est mis en œuvre pour que le projet fonctionne. On considère alors qu'il en va de l'avenir économique du Bas-Saint-Laurent.

À ce sujet, Alphonse Paré, éditeur du journal *Le Saint-Laurent* de Rivière-du-Loup, est particulièrement éloquent:

*Nous avons le devoir d'organiser des marchés à notre portée; nous avons intérêt à ne pas dépendre trop exclusivement des grands centres. De toutes façons, nous devons décentraliser notre économie. En beaucoup de choses, nous pourrions et nous devrions nous suffire; il est assez étrange, par exemple, que beaucoup de nos produits souffrent de mévente, alors que des maisons de commerce qui ont centralisé la distribution de ces mêmes produits à Montréal, à Toronto ou à Halifax continuent de desservir de gros clients de chez nous à des conditions qui ne font ni leur affaire ni la nôtre.*

*L'avenir économique du Bas-Fleuve dépend de cette harmonisation des échanges nécessaires à la vie de l'agriculture, de l'industrie et des pêcheries locales. Est-il vraiment nécessaire que notre poisson nous vienne de Nouvelle-Écosse, nos pommes de terre du Nouveau-Brunswick - et encore par voie de Québec ou de Montréal, avec des charges de fret et de manutention qui ne profitent à personne, sinon à l'accaparement organisé?<sup>13</sup>*

Alphonse Paré écrivait ce texte en 1944. Il faut attendre 1949 avant d'assister à l'ouverture de l'École de commerce. Encore une fois, la présence des entreprises de Jules A. Brillant contribue à l'avènement de cette école. S'il a besoin de techniciens qualifiés, Brillant doit aussi compter sur des administrateurs qui le sont tout autant. En effet, dès 1937, le siège social de la Corporation de téléphone et de pouvoir du Bas-Saint-Laurent est transféré de Québec vers Rimouski. De plus en plus, Rimouski devient une ville de services. Cette École qui forme de jeunes gens d'affaires s'avère donc pertinente. En 1967, elle est intégrée au Cégep de Rimouski.

En 1958, l'École normale Tanguay est créée afin de former des enseignants. Elle fonctionne sous l'autorité du département de l'Instruction publique et est administrée par l'École de commerce, avec qui elle partage les locaux. Les besoins de personnel enseignant nés du baby-boom expliquent en bonne partie l'avènement de cette École. À la suite de la réforme de l'éducation dans les années 1960, l'École normale Tanguay sera intégrée à l'Université du Québec à Rimouski.

## La discipline d'antan

Les classes sont commencées. La direction générale est à base d'humilité: ne jamais mentionner les qualités ou succès des élèves, mais leur rappeler souvent les perfections à acquérir ou à augmenter, paraît être le mot d'ordre. M. Simard, professeur de mathématiques, ne néglige en rien la direction des élèves. Lecture et commentaires du règlement et affichage des listes de lectures à l'étude, au réfectoire et au dortoir. Rien d'imprévu. Chacun sait à quoi s'en tenir. Pour habituer les élèves au respect entre eux et maintenir par là le respect de l'autorité, il est conseillé aux confrères de classe d'aller habituellement ensemble aux promenades, ou avec les élèves des classes immédiatement voisines; le moins possible avec d'autres. Particularité: pour accoutumer à la prévoyance et donner le goût de l'ordre, chaque élève, en arrivant à l'étude, doit sortir de son pupitre les livres dont il croit avoir besoin; si, pendant l'étude, il veut ouvrir son pupitre, il lui faut en obtenir la permission, et de ce fait il perd un point sur la conduite. C'est dire que l'interprétation du règlement était très sévère et sanctionnée par les notes hebdomadaires. L'ordre en toutes choses. La règle, encore la règle et toujours la règle.

(Antoine Poirier, «Discours de l'abbé Antoine Poirier» dans Alphonse Fortin, *Album des anciens du Séminaire de Rimouski*, Rimouski, Imprimerie Gilbert, 1940, p. 71-72.)

## Le financement

On l'a vu, les investissements du gouvernement provincial en éducation restent relativement faibles avant 1960. Les institutions comme le Séminaire de Rimouski doivent compter sur la générosité du clergé, du public et de quelques mécènes afin de survivre. À chaque fois que le Séminaire s'agrandit, qu'il ouvre une nouvelle école, c'est l'occasion d'une souscription extraordinaire... Par ailleurs, la population est invitée chaque année à donner. Dans un texte précédent, nous avons fait mention de la collecte des 15 sous organisée par Jean Langevin. Ce genre de collecte se poursuivra tout au long de l'histoire du Séminaire et même au-delà... Cette fondation qui recueille des fonds est connue dans les années 40 sous le nom de l'Association des amis du Séminaire.

Comme à l'époque de Langevin, les curés de paroisses font tout en leur pouvoir afin d'amasser de l'argent. Dans les paroisses les plus pauvres, on se réserve parfois une petite gêne. Un curé raconte en effet:

*Aujourd'hui, j'ai refusé de l'argent pour le Séminaire, et j'ai cru que je ne pouvais agir autrement. Une pauvre femme m'est arrivée ce matin, avec son livret et deux piastres, puis me dit: M. le curé, je vous apporte deux piastres, c'est tout ce que nous avons à la maison. Je voulais en garder une pour acheter du beurre, car nous n'en avons pas, mais mon mari m'a dit: «Va porter ces deux piastres à M. le curé, pour le Séminaire. Hier, à la messe, il nous a parlé de cette oeuvre, il nous a dit qu'elle passait même avant nos oeuvres paroissiales, parce que sans prêtre on n'aurait pas besoin de belles églises... et j'ai compris que l'aide au Séminaire devait compter pour chacun de nous, riches et pauvres; va donner ces deux piastres à M. le curé, le bon Dieu saura bien nous les rendre<sup>14</sup>...*

Qu'il soit véridique ou non, ce récit vise à inciter les paroissiens à donner et témoigne de la pauvreté du milieu bas-laurentien comme de celle du Séminaire.

Le Séminaire de Rimouski élabore d'autres moyens plus originaux afin d'assurer son fonctionnement. Ainsi, dès 1874, il possède une Caisse d'économie. Les dividendes qu'elle rapporte sont réinvestis dans le Séminaire et son rôle est loin d'être négligeable.



---

*À certains moments, notre Caisse s'est vu confier plusieurs centaines de petits dépôts se totalisant à plus de huit cent mille dollars. Nous ajouterons que cette généreuse bienveillance de nos prêteurs a été récompensée providentiellement. Ceux qui nous ont apporté leurs économies moyennant un taux d'intérêt modéré, alors que la spéculation fiévreuse de 1927-29 courait à l'enrichissement rapide et aboutissait à la ruine, ont pu conserver leurs capitaux. Et ils reconnaissent aujourd'hui l'immense service que la Caisse du Séminaire a ainsi rendu à la région et aux épargnants, en retour de la possibilité qu'ils ont donnée à notre institution de surmonter des crises éventuelles<sup>15</sup>.*

\* \* \*

Tout au long de son histoire, et à partir de 1920 surtout, le Séminaire de Rimouski travaille à la diversification des programmes d'études à Rimouski. Il ne s'agit pas de l'œuvre d'une seule institution. Les écoles dont nous venons de parler sont les résultantes des actions des forces vives d'une région en développement. La communauté d'affaires du Bas-Saint-Laurent s'allie au Séminaire pour favoriser la croissance économique régionale. Les propos et les actions de Brillant, du chanoine Dionne et de Paré témoignent de cette espèce de patriotisme bas-laurentien. On tente, alors, de tirer profit des bouleversements économiques que subit le Québec et de contrer l'exode régional vers les grands centres. L'accélération de ces changements dans l'après-guerre sera telle cependant, que les institutions en place deviennent rapidement incapables de suivre. Une réforme s'impose.

Par la création des écoles dont nous venons de traiter brièvement, on prépare tout de même sans le savoir la venue d'un Cégep à Rimouski. On dispose effectivement des bâtiments, réunis en un vaste campus en plein centre-ville. À l'intérieur de ceux-ci, toute une pléiade d'écoles, annonciatrices de la vingtaine de programmes à venir au Cégep et même plus! Mais surtout, ce Collège dispose au moment de sa création de la compétence des enseignants œuvrant déjà au sein de ces écoles. Décidément, en 1967, à l'heure de la réforme de l'éducation, Rimouski a déjà beaucoup en place. La réforme à venir, on le verra, permettra au plus grand nombre d'étudiants d'accéder aux études postsecondaires et ne sera plus l'apanage d'un petit nombre de privilégiés.

---

## Notes

- 1 [Anonyme], «L'École de commerce de Rimouski. Un petit brin d'histoire», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 19 septembre 1946, p. 11.
- 2 Henri Lacourcière, «L'École d'agriculture de Rimouski a formé 1340 élèves depuis sa fondation en 1926», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 7 février 1962, p. 30.
- 3 [Anonyme], «Notre exposition agricole», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 27 septembre 1926.
- 4 [Anonyme], «Un désir réalisé», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 27 novembre 1936.
- 5 *Idem*.
- 6 [Anonyme], «Bénédiction de l'École d'arts et métiers», *Le Progrès du Golfe*, 19 août 1936, p. 1.
- 7 Jules A. Brillant, «Discours du fondateur de l'École d'arts et métiers», *Le Progrès du Golfe*, 16 janvier 1942, p. 1.
- 8 La Compagnie de pouvoir du Bas-Saint-Laurent sera intégrée dans les années 1960 à Hydro-Québec, lorsque le gouvernement de Jean Lesage nationalisera l'électricité. La Corporation de téléphone et de pouvoir de Québec deviendra, en 1955, Québec Téléphone et, à partir 2000, elle sera rachetée puis intégrée à Telus, une compagnie britanno-colombienne.
- 9 Georges Dionne, «Le Séminaire et l'École d'arts et métiers de Rimouski», *Le Centre Saint-Germain*, 6<sup>e</sup> année, février 1942, numéro 40, p. 7.
- 10 [Anonyme], «La réputation de l'École d'arts et métiers de Rimouski sans cesse grandissante», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 18 octobre 1945, p. 2.
- 11 [Anonyme], «Un cours moyen de commerce au Séminaire de Rimouski», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 27 août 1942, p. 3.
- 12 [Anonyme], «Rimouski aura son École de commerce», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 17 février 1944, p. 1.
- 13 Alphonse Paré, «Pour préparer notre avenir économique. L'École de commerce de Rimouski», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 22 juin 1944, p. 3.
- 14 Elphège Bouchard, «Aux amis du Séminaire de Rimouski», *Le Centre St-Germain*, 60<sup>e</sup> année, mars 1942, no 11, p. 15.
- 15 Alphonse Fortin, *Album des Anciens du Séminaire de Rimouski*, Rimouski, 1940, Imprimerie Gilbert, p. XXIV.

## Les sports et loisirs au Séminaire

### L'Harmonie Sainte-Cécile

25 septembre 1908 – La Fanfare donne depuis quelques jours des concerts sur le balcon, à 7.30 hres du soir. On se croirait dans la bonne vieille ville de Champlain sur la terrasse Dufferin. Les citoyens accourent de tous les côtés pour entendre nos artistes; les fenêtres s'ouvrent pour laisser passer un peu d'harmonie dans les foyers. Aussi bien, ils vont allègrement nos musiciens. Hier, ils nous ont servi de l'opéra: Verdi, Gounod, etc.

(Extrait de l'Annuaire du Séminaire, cité dans Gabriel Langlois, «Histoire des corps musicaux du Séminaire de Rimouski», Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent, volume 15, numéro 1, décembre 1991, p. 44.)



Harmonie Ste-Cécile  
(Archives du Département de géographie et d'histoire du Cégep de Rimouski)

### La balle-au-camp

En 1900, les joutes se décidaient sur le terrain où s'élève aujourd'hui l'Évêché de Rimouski... En 1903, nous étions forcés de transporter nos pénates!!! pardon! nos instruments de balle-au-camp, de l'autre côté du chemin de fer, sur les lieux précisément qu'occupent l'École d'agriculture, son jardin et son poulailler modèle, à quelques perches du bocage, lequel s'étendant beaucoup plus au nord qu'aujourd'hui, offrait un endroit des plus propices pour y loger nos balles fausses, à travers les épinettes et... les souches.

L'appétit de la gloire aidant, on en vint même à battre des clubs de Québec: le Pacifique Canadien, le Napoléon. L'ambition faisait perdre la tête aux plus calmes et un directeur des élèves va jusqu'à promettre non seulement un cigare, mais un cigare fumé à sa chambre, au joueur qui réussirait à frapper la balle de l'autre côté de la clôture. C'est à se demander de quel côté était l'exploit.

(Armand Lamontagne, Le livre de raison du Séminaire de Rimouski, Rimouski, Séminaire de Rimouski, 1964, p. II, c, 4-5.)

### Le hockey

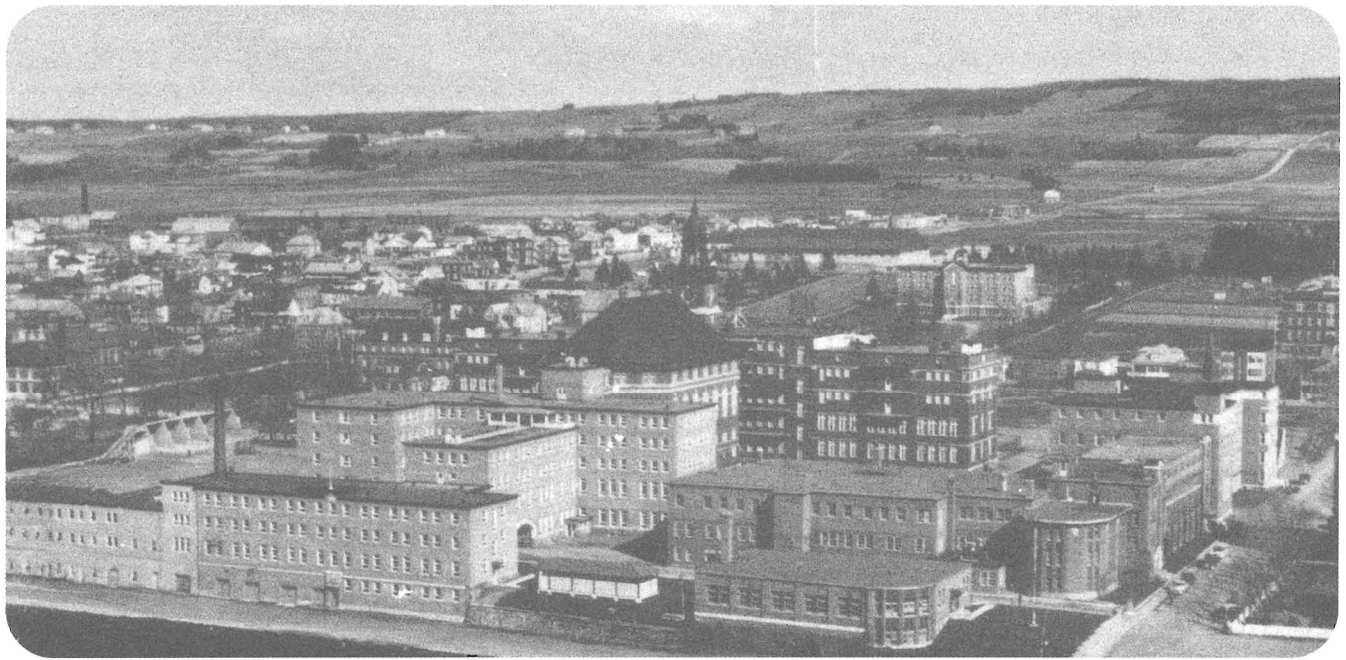
Puis, ce fut l'ère du hockey. Le costume donnait envie aux plus paresseux de l'endosser un jour. La dernière décennie avait connu de bons manieurs de bâton: René Roy, Romain Pelletier, Arthur Beau-lieu avaient laissé des réputations enviables. La famille Théberge marchait sur les traces de l'aîné Charles, qui, d'un lancer, avait défoncé une planche de la bande et d'un autre avait fendu la main, pourtant bien protégée, du gardien de but du club de Price. [...]

Les triomphes étaient bruyants. Ils n'étaient que de vulgaires claques à côté de ce qu'on vit aux alentours des années 40. On avait formé une ligue de cité dont faisaient partie le camp des aviateurs de Mont-Joli, le camp 55 de Rimouski, la Ville et le Séminaire. Les joutes avaient lieu à l'«aréna» qui était situé, à l'époque, tout près de l'hôpital. Ce fut vraiment la lutte du mot à mot contre la force physique. En plein mois de mars, le soir du triomphe, l'Harmonie Ste-Cécile était montée sur le toit du Séminaire et avait joué jusqu'à paralysie totale des pistons des instruments.



Du hockey au Séminaire  
(Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski)

(Armand Lamontagne, Le livre de raison du Séminaire de Rimouski, Rimouski, Séminaire de Rimouski, 1964, p. II, c, 8.)



Le Séminaire et ses écoles  
(Service de l'information et des communications du Cégep de Rimouski)



Le Séminaire et ses écoles  
(UQAR, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent)

---

### 3. Du Séminaire au Cégep de Rimouski

Pascal GAGNON

Une réforme s'impose, la mener à bien représente un réel défi. Le Québec d'alors est plongé en plein duplessisme. À plusieurs niveaux, dont l'éducation, on semble complètement immobilisés. Maurice Duplessis et son parti, l'Union nationale, marquent cette période par leur conservatisme et leur traditionalisme. Plusieurs historiens n'hésitent pas à parler de Grande Noirceur.

Malgré tout, le monde change et le Québec n'y échappe pas. Lorsque Duplessis meurt en 1959, les Québécois sont nombreux à pousser un soupir de soulagement. La volonté de changement s'exprime par l'élection des Libéraux de Jean Lesage. Immédiatement, les réformes visant la modernisation du Québec débutent. En éducation, elles chamboulent tout, de la maternelle jusqu'à l'université. Voici donc présentés les événements qui conduisent à la transformation du Séminaire de Rimouski et de ses écoles affiliées en collège d'enseignement général et professionnel.

Le contexte de l'après-guerre exacerbe les irritants du système d'éducation et les critiques pointent à l'horizon. À Rimouski, la réforme de l'éducation y est bel et bien souhaitée, expliquant ainsi la vigueur avec laquelle les dirigeants du Séminaire et des écoles affiliées travaillent pour transformer cette institution centenaire en collège d'enseignement général et professionnel. En 1967, la nouvelle Direction générale du Cégep de Rimouski doit se montrer à la hauteur des attentes car les défis sont nombreux.

#### Les changements d'après-guerre

Pris isolément, le Séminaire de Rimouski et ses écoles affiliées semblent se tirer plutôt bien d'affaire, malgré les difficultés de financement inhérentes à ce genre d'établissement. Cependant, la fin de la guerre de 1939-1945 marque l'accélération des changements sociaux. Les problèmes vécus par l'ensemble du système scolaire québécois sont alors exacerbés. Avec le baby-boom, les étudiants deviennent trop nombreux pour les installations existantes et les écoles normales du Québec ne forment pas assez d'enseignants. Par ailleurs, l'âge de fréquentation scolaire obligatoire passe de 6 à 14 ans en 1943. L'élévation du niveau de vie et le retour aux études de nombreux adultes contribuent aussi à surpeupler les bancs des écoles québécoises. En plus, l'urbanisation qui s'accélère entraîne des déplacements de population, obligeant la construction de nouvelles écoles en ville. Les mentalités changent. En 1963, les auteurs du Rapport Parent notent que *«l'opinion se répand de plus en plus qu'une bonne instruction permet de mieux gagner sa vie dans la société technologique actuelle»*<sup>1</sup>. De 1945 à 1962, le nombre d'étudiants réguliers double, passant ainsi de 660 000 à 1 350 000. Rapidement, le système scolaire québécois se trouve débordé.

---

## Critiques du système d'éducation québécois

On ne se gêne pas d'ailleurs à l'époque pour critiquer le système. L'un des problèmes les plus souvent évoqués, outre celui de l'accessibilité, consiste en la cohésion du système d'éducation. Les étudiants passent difficilement d'une école à une autre: une fois engagé dans une voie, il devient difficile d'en sortir. Pour Jean-Pierre Charland, *«les élèves devaient s'engager fort jeunes dans des voies qui s'avéraient autant de culs-de-sac. Aucun moyen de passer d'un domaine d'apprentissage à un autre – à moins de tout recommencer à zéro»*<sup>2</sup>. À l'intérieur même du cours classique, il s'avère pratiquement impossible de passer d'une option à l'autre. Par ailleurs, les critiques de l'époque reprochent aussi au système d'éducation québécois d'être élitiste et sexiste. Non seulement les femmes accèdent beaucoup moins à l'université que les hommes mais, en plus, les inégalités se font sentir selon la région que l'on habite<sup>3</sup>. Règle générale, il est beaucoup plus facile d'étudier dans les grands centres urbains que dans les régions périphériques. Pour toutes ces raisons, l'ère des collèges classiques tire à sa fin. Seule une réforme en profondeur du système d'éducation québécois permettra de régler les nombreux problèmes qui persistent depuis déjà bien longtemps. Le problème se pose à Rimouski. Le Séminaire et l'élite économique locale tentent d'y remédier dès les années 1930. À certains égards, le problème s'avère donc moins criant à Rimouski qu'ailleurs.

### Le cas rimouskois

Il y a effectivement quelque chose de spécial à Rimouski: un séminaire auquel sont rattachées plusieurs écoles. Il est possible pour un élève de passer facilement du cours classique aux études techniques ou à l'école de commerce. Dans l'institution rimouskoise, les techniques sont perçues comme une avenue intéressante, non comme un pis-aller en cas d'échec au cours classique. L'inverse reste plus difficile tout de même, puisque les élèves du technique accusent trop de retard en latin et en grec notamment<sup>4</sup>. Cela dénote des régimes pédagogiques distincts, chacune des écoles dépendant d'un ministère différent. Le Petit Séminaire quant à lui relève de l'Université Laval.

Quand même, il y a moins d'irritants à Rimouski qu'à Montréal, par exemple, où les collèges classiques et les écoles techniques semblent vivre dans des mondes complètement parallèles, sans aucun lien. Tandis qu'ici, dans une certaine mesure, les étudiants se voient, pensionnent, mangent, font du sport, jouent même de la musique ensemble. Les nombreux tunnels qui relient les écoles l'une à l'autre illustrent bien cette relative proximité. Ainsi, lorsque les étudiants de l'École de marine empruntent le tunnel sous la rue Saint-Louis, ils débouchent dans la cour de récréation de l'École technique, pour ensuite avoir la possibilité d'emprunter un autre tunnel débouchant sur la salle des Grands du Séminaire<sup>5</sup>. Bref, il existe la possibilité bien réelle de ne pas être étranger l'un à l'autre. D'autant plus que quelques professeurs enseignent à la fois au cours classique et au secteur technique.

Cette situation favorable à l'élève est notamment due à la présence d'hommes comme l'abbé Antoine Gagnon. Ce dernier défend effectivement le concept d'université rurale dès les années 1930, alors qu'il est directeur de l'École d'arts et métiers. Sans entrevoir les cégeps à venir, il souhaite néanmoins plus de cohésion entre les composantes du Séminaire. Il désire améliorer son institution en augmentant le nombre d'options disponibles et en favorisant le passage des étudiants d'une

---

option l'autre. En fin de compte, on souhaite aussi pouvoir dispenser la formation universitaire. À l'aube des années 1960, Antoine Gagnon devient supérieur du Séminaire de Rimouski et de ses écoles affiliées. Il pousse donc l'idée d'une université rurale<sup>6</sup>. Le contexte de la Révolution tranquille et la mise sur pied de la Commission Parent modifieront cependant les plans de l'abbé Gagnon. Et assurément, ce sera pour le mieux!

### La réforme de l'éducation

Peu après son arrivée au pouvoir, Jean Lesage confie la responsabilité des politiques et des budgets reliés à l'éducation à un seul ministre, Paul Gérin-Lajoie. Ce dernier se retrouve donc à la tête du département de l'Instruction publique et du ministère de la Jeunesse<sup>7</sup>. L'une des mesures les plus importantes du gouvernement Lesage consiste en la création de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement. On la connaît surtout sous le nom de Commission Parent, du nom de son président.



L'abbé Antoine Gagnon  
(Centre d'archives et de documentation du  
Séminaire de Rimouski)

Le principal mandat de la Commission Parent est d'étudier l'organisation de l'enseignement à tous les niveaux. Au cours de ses travaux, qui durent de 1961 à 1966, elle reçoit plus de 300 mémoires, dont au moins un du Séminaire de Rimouski. Ses officiers, en plus de parcourir le Québec, visitent des institutions scolaires partout au Canada, aux États-Unis et même en Europe. Dès 1963, elle publie ses premières recommandations<sup>8</sup>. La création d'un ministère de l'Éducation semble aller de soi, tout comme le regroupement des commissions scolaires et la mise en place du réseau de l'Université du Québec. Une autre recommandation cependant s'avère révolutionnaire: créer un niveau intermédiaire entre le secondaire et l'université. Lorsque le ministère voit le jour en 1964, Paul Gérin-Lajoie met en oeuvre l'essentiel des recommandations Parent créant ainsi toute une effervescence.

### Opération: Cégep à Rimouski

Ce remue-ménage national touche la région rimouskoise profondément. La ville est devenue un centre institutionnel régional important et, on l'a vu, il s'y trouve tout un complexe éducationnel évoquant les cégeps à venir. D'ailleurs, au moment de la publication des premières recommandations du Rapport Parent, on y fête le centenaire de l'enseignement classique à Rimouski. D'imposantes manifestations se déroulent alors au Séminaire auxquelles affluent les anciens. Les autorités du Séminaire de Rimouski restent toutefois bien conscientes que le Québec entre dans une ère nouvelle puisque déjà pointée l'idée d'en faire une institution d'enseignement supérieur, et de laisser le secondaire à la Commission scolaire. Jusque-là, le Petit Séminaire offrait cet enseignement. Antoine Gagnon et l'administration initient ainsi la création d'une université rurale. Sans tarder, le Séminaire multiplie les démarches auprès du gouvernement pour devenir un collège préuniversitaire<sup>9</sup>.

---

Dès la parution du tome II du Rapport Parent à l'automne 1964, la direction du Séminaire crée le Comité Institut<sup>10</sup>. Il deviendra rapidement le Comité pour l'implantation d'un collège d'enseignement général et professionnel dans la région de Rimouski. Il est composé des représentants du Séminaire et des institutions qui y sont affiliées. Quelques mois plus tard, en avril 1965, le Comité présente au ministère de l'Éducation un rapport intitulé *Le niveau d'études Institut à Rimouski*<sup>11</sup>. Le document se veut une «analyse de la situation de l'enseignement au niveau Institut à la lumière de ce qui existe déjà chez nous et des recommandations du rapport»<sup>12</sup>. À la lecture, on sent le vibrant plaidoyer en faveur d'un tel établissement à Rimouski.

Les statistiques présentées impressionnent: 1703 étudiants inscrits aux études supérieures à Rimouski, plus de 140 enseignants, 2370 places en classe, près de 400 places en laboratoire et plus de 106 000 livres dans les bibliothèques des institutions supérieures. Les bâtiments du vaste campus abritent un séminaire, une école technique, une école de marine, une école d'agriculture, une école de commerce, une école normale et même un grand séminaire. Tout ce qu'il faut, et même plus, pour ouvrir un cégep. Indiscutablement, les Rimouskois ne veulent laisser aucun doute dans l'esprit du ministre de l'Éducation quant à leur capacité à accueillir un collège. Plusieurs autres villes désirent voir un cégep s'établir chez elles, à la fois pour le prestige au plan régional, mais surtout pour toutes les retombées économiques et leur capacité à retenir les jeunes.

Pour étayer la démarche, on ne manque pas de fournir quelques recommandations au ministère de l'Éducation. En cela, on pourrait dire que l'abbé Gagnon souhaite concrétiser certaines de ses idées, esquissées sous le concept de l'université rurale. Les auteurs du mémoire jugent essentiel que les enseignants issus des différentes institutions qui se destinent à être regroupées soient réunis en départements au plus vite. «*Ils apprendraient à se connaître, à partager leurs difficultés et à améliorer la qualité de leur enseignement. Nous croyons que c'est une étape essentielle préalable à toute autre, car un corps professoral est un tout organisé, animé d'un même esprit et non pas un tout créé artificiellement par la fusion*». De plus, on souhaite que le cours préuniversitaire soit d'une durée de trois ans plutôt que deux comme prévu. D'ailleurs, le Séminaire s'apprête déjà à dispenser un tel cours. En voulant accentuer ainsi leur importance, le Comité démontre qu'il croit réellement en la pertinence des cégeps à venir et en la réforme de l'éducation.

À la suite de la publication de ce mémoire, le Comité limite ses activités pendant un an et demi. Le Séminaire demeure tout de même actif puisque la Direction des études contribue à préparer l'éventuelle transition. Nive Voisine, le directeur des études, oeuvre d'ailleurs au sein du Comité pour l'implantation d'un Cégep. Il connaît donc les recommandations du Rapport Parent. Si bien qu'on élabore ce fameux cours préuniversitaire de trois ans. Il s'agit d'un cours à options qui s'articule autour d'une formation générale composée de sciences religieuses, de français et de philosophie. Pour Voisine le nouveau programme «*a l'avantage, avec peut-être certains remaniements, d'être utilisé au niveau de ce qu'on appelle jusqu'à maintenant l'Institut ou les études préuniversitaires*»<sup>13</sup>. Les autorités du Séminaire démontrent ainsi qu'elles sont bel et bien prêtes à passer de la parole à l'acte en ce qui concerne la réforme de l'enseignement.

À l'automne 1966, le Séminaire remet son Comité en fonction, tout en élargissant son cadre. Les membres de la première heure invitent à se joindre à eux des représentants du milieu socio-économique, des syndicats enseignants, des étudiants et des autres institutions d'enseignement de la région. On désire ainsi démocratiser tout le processus. Par ailleurs, grâce à une subvention de

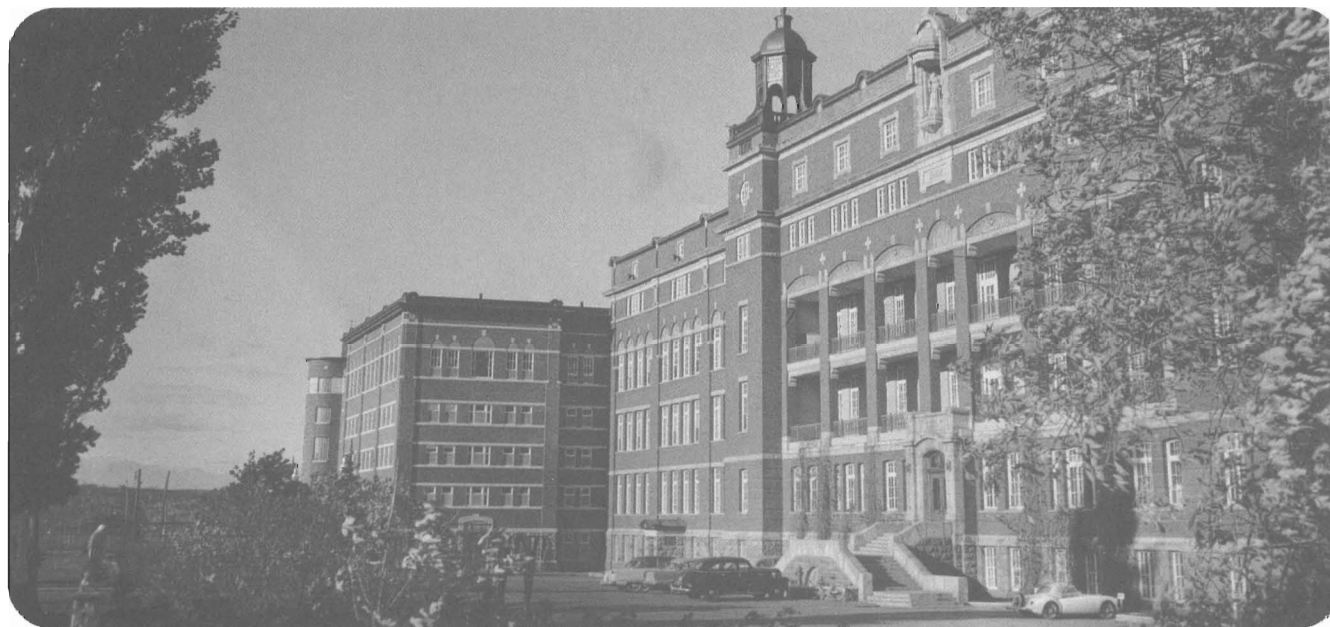


---

5000\$ de la Ville de Rimouski<sup>14</sup>, le Comité se dote d'un secrétariat permanent. Ce nouvel organe doit informer le milieu et favoriser la concertation entre les institutions postsecondaires de la région<sup>15</sup>. En d'autres mots, il s'agit de faciliter un éventuel regroupement qui permettra l'avènement du Cégep de Rimouski.

Dès leur reprise, les travaux du Comité se font en ateliers qui, en tout, se réunissent 15 fois chacun en 1966 et 1967. Il s'agit alors de penser toute l'organisation du cégep à venir. Parmi les points étudiés on trouve: la question des ressources humaines et matérielles, l'admission des étudiants au collège, l'information scolaire, l'aire de recrutement et les modalités de consultation de la population afin de choisir les membres du conseil d'administration et le personnel de direction. Bien sûr, il faut un nom au collège. Parmi ceux proposés: Collège Arthur-Buies, Collège de l'Estuaire, Collège Cartier, Collège *Gaudium et Spes*<sup>16</sup>, Collège Georges-Potvin. Ce dernier nom suggère que la vieille controverse n'est probablement pas éteinte... Il démontre en tout cas la filiation, le lien de parenté existant entre l'ancien et le nouveau. Quoiqu'il en soit, on ne parvient manifestement pas à un consensus puisqu'on optera finalement pour Cégep de Rimouski.

À l'hiver 1966, malgré tout le travail effectué par le Comité, l'avenir paraît incertain pour le Séminaire. Tout d'abord parce que le gouvernement provincial n'a toujours pas statué quant à la création des cégeps. Ensuite parce que l'institution rimouskoise éprouve de sérieuses difficultés financières. En effet, l'année financière 1965-1966 du Séminaire se termine avec un déficit de plus de 240 000 dollars, qui vient s'ajouter au déficit précédent de plus de 150 000 dollars. À l'époque, c'est énorme. D'autant plus que la subvention gouvernementale annuelle ne s'élève qu'à 116 000\$. Afin d'atténuer l'impact des déficits, on doit vendre des biens immobiliers<sup>17</sup>. Ces ennuis démontrent bien que le caractère privé de l'institution ne peut plus perdurer, faute de financement adéquat. Le supérieur est d'ailleurs très clair à ce sujet en affirmant que l'institution ne pourra pas continuer longtemps ainsi. Il devient impératif pour les autorités du Séminaire de profiter de la réforme, d'autant plus que celle-ci semble souhaitée depuis longtemps déjà.



Le Séminaire en 1960  
(Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski)

---

## Un cégep est né

Le 14 juillet 1967, le ministre de l'Éducation signe le décret créant le Collège d'enseignement général et professionnel de Rimouski. Il s'agit du quatrième, après ceux de Chicoutimi, Jonquière et Hull. Dès le 23 juillet, les membres du CA se réunissent une première fois avec les membres du Comité qui travaillent depuis trois ans afin d'implanter l'institution. Dans les cégeps, le conseil d'administration détient l'autorité souveraine. Il s'agit d'un mode de gestion complètement différent de l'époque du Séminaire. Jusqu'alors c'est l'évêque qui détient l'autorité suprême de l'institution. Ce lien d'autorité conditionne tout son fonctionnement. À partir de 1967, la gestion devient plutôt participative. Les 19 membres du premier CA sont recrutés parmi les élèves, les enseignants, les cadres, les parents et les représentants du milieu, à la suite d'une consultation publique.

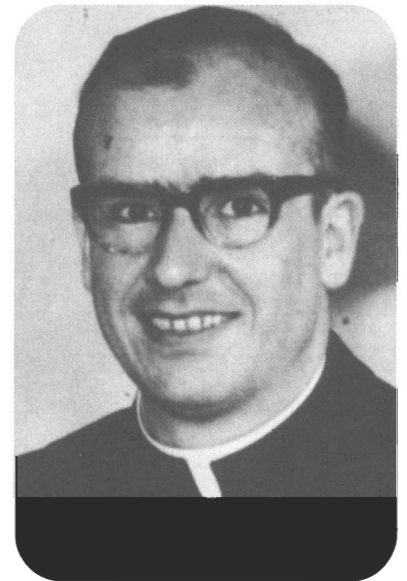
La création des cégeps fait grand bruit. À Rimouski, à l'été 1967, *Le Progrès du Golfe* titre en première page: «*La gratuité scolaire au Cégep*»<sup>18</sup>. L'événement est majeur, il symbolise que désormais, au Québec, l'éducation sera accessible à tous, peu importe sa région de provenance ou son revenu. Il s'agit d'une rupture importante avec l'ancien système d'éducation que l'on qualifiait d'inéquitable et d'élitiste. Pour Rimouski, cela symbolise aussi une réussite, le milieu étant mobilisé depuis de nombreuses années afin d'obtenir cette institution. De la voir succéder au Séminaire vient récompenser les efforts que l'administration a faits pour développer l'enseignement supérieur dans le Bas-Saint-Laurent. Il y a peu de temps pour les réjouissances cependant, puisque la première rentrée doit être organisée sur-le-champ.

## L'embauche du premier directeur général

En plein milieu de l'été 1967 donc, le temps presse. Il faut rapidement trouver un directeur général. Se ralliant à une demande du Syndicat des professeurs de l'Institut de technologie et des professeurs de l'Institut de marine, le Comité décide que le choix du directeur sera le fruit d'un concours public<sup>19</sup>. Plusieurs candidats apparaissent sur les rangs. L'offre d'emploi publiée dans les journaux se révèle succincte quant aux critères de sélection: études universitaires, personne cultivée, dynamique, possédant une grande ouverture d'esprit, expérience dans l'administration, de préférence dans l'administration scolaire. Les prétendants répondent en grand nombre et c'est finalement l'abbé Jean-Guy Nadeau qui obtient le poste. Comme le Comité n'a pas le pouvoir d'effectuer la nomination, on transmet le nom au Conseil d'administration qui confirme le choix dès sa réunion du 23 juillet 1967<sup>20</sup>.

Un prêtre à la tête d'un cégep. Dans un contexte de laïcisation, la situation peut sembler bizarre. Pas pour Jean-Guy Nadeau:

*Pour ma génération, la laïcisation, on la provoquait. Je n'étais pas un de ceux que ça pouvait affecter. Au contraire, c'est nous qui l'exigions. C'est bien différent de ce qui circule. Plusieurs*



L'abbé Jean-Guy Nadeau  
(Archives du Département de géographie et d'histoire du Cégep de Rimouski)

---

*grands noms de la Révolution tranquille sont des religieux: le frère Untel, Mgr Parent, le père Lévesque, qui a créé la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, d'où sont sortis les plus grands révolutionnaires... Le souvenir que je garde de cette époque-là n'en est pas un de résistance. C'était plutôt comme une sorte de Renaissance. Je ne me souviens pas avoir fait un sacrifice pour participer à ça. Le départ de Duplessis a été comme une libération. Quand Paul Sauvé, son successeur, est arrivé, tout le monde disait «Désormais». C'est pour ça qu'on parle d'une révolution tranquille. L'opposition à ça était vraiment très marginale. On était fiers d'être Québécois. Cela stimulait tout l'investissement en éducation, en santé, dans le monde industriel, la nationalisation de l'électricité... Tout ça, c'était dans le même courant. Tout arrivait en même temps. Ceux de ma génération, qui étaient au début de la trentaine, on se sentait partie prenante de cet éveil-là<sup>21</sup>.*

À la lumière de ces propos, le choix ne surprend plus. Ancien élève du Séminaire et du Grand Séminaire, Jean-Guy Nadeau est détenteur d'un doctorat en lettres de la Sorbonne. Son parcours professionnel est fulgurant: professeur et préfet des études au Séminaire de Rimouski, il est rapidement nommé à la présidence du Comité de planification qui doit voir à l'intégration des 27 commissions scolaires de la région en une seule. Le ministère de l'Éducation l'appelle ensuite pour contribuer à la coordination de la mise en place des cégeps. Lorsqu'il arrive à la direction générale du Cégep de Rimouski, Jean-Guy Nadeau possède donc une solide expérience dans ce monde de l'éducation en bouleversements. Pour lui, *«c'est quelque chose d'emballant. Même si je savais que je ne ferais pas carrière là-dedans, ça me fascinait, juste pour le défi que ça pouvait représenter»<sup>22</sup>.*

## **La rentrée de 1967**

Lorsque Jean-Guy Nadeau parle de défis, il a raison. Le plus grand consiste probablement à organiser la première rentrée scolaire. Confectionner les horaires des étudiants se révèle être une tâche urgente pour laquelle on n'a alors aucun point de repère. Auparavant, dans les écoles techniques et les collèges classiques, tout le monde, élèves et personnel, est habitué à des groupes stables. Chacun d'eux fréquente un seul local de classe durant l'année. Désormais, on met ensemble des étudiants de tous les horizons, du technique et du préuniversitaire. Autrement dit, dans les cours de formation générale, de futurs techniciens en électronique se retrouvent dans les mêmes cours que des poètes ou de futurs professeurs d'université. Voilà tout un brassage de classes sociales qui démontre bien la spécificité des cégeps. On désire par là rompre avec l'élitisme du passé. Sauf que sur le plan de la logistique, on doit se surpasser! D'autant plus que pendant les deux premières années du Cégep de Rimouski, les élèves de l'ancien système et du nouveau se côtoient.

Ainsi, à la rentrée, les effectifs étudiants forment trois blocs: les élèves du Séminaire, ceux des anciennes écoles techniques et ceux inscrits dans les nouveaux programmes du Cégep. Les responsables de l'organisation de ce premier trimestre conviennent de baser leurs actions en fonction de trois critères principaux: le respect du choix de cours des élèves, les contraintes pédagogiques et le respect de la convention collective. En cette première rentrée, les élèves sont pris en charge par les Services aux étudiants. On les dirige vers un local où ils choisissent leurs cours

---

complémentaires et prennent copie de leur propre horaire. Les enseignants sont conviés au même local afin de prendre eux aussi copie de leur horaire. Selon les intervenants de l'époque, «*c'était l'enfer durant quatre ou cinq jours*»<sup>23</sup>. Par la suite, les listes d'élèves sont préparées par les enseignants lors de la première rencontre en classe<sup>24</sup>.

## **Le corps professoral**

Le côtoiement des élèves implique nécessairement la même chose chez leurs professeurs. Un autre défi consiste alors à rapprocher les enseignants du technique et ceux du préuniversitaire. Ces gens, faut-il le rappeler, proviennent de mondes différents. La fusion s'opère notamment dans les départements. Ainsi, des enseignants d'une discipline, mathématiques par exemple, qui enseignaient à l'Institut de technologie se retrouvent avec des anciens professeurs du cours classique dans un même département. L'intégration à ce niveau s'avère imparfaite puisque certains départements sont essentiellement techniques et d'autres, préuniversitaires. Là où les professeurs fusionnent réellement, c'est dans la vie syndicale.

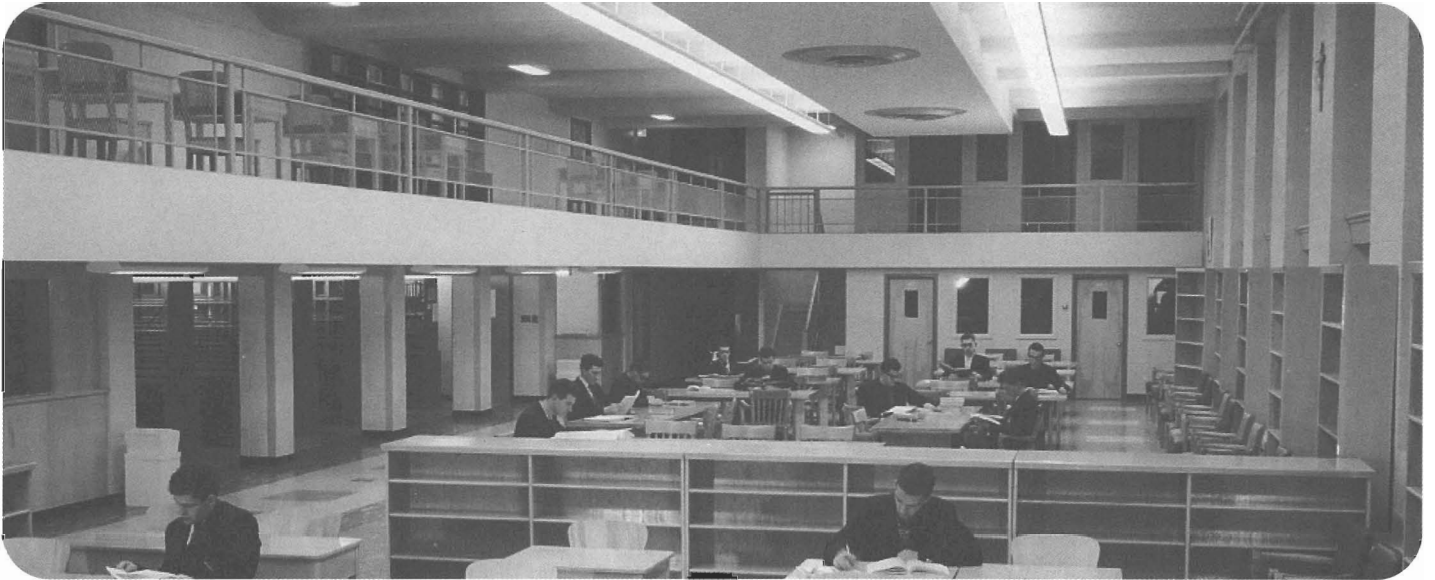
Les enseignants du Cégep sont issus de deux accréditations syndicales. Ceux qui enseignaient dans les écoles techniques étaient affiliés au Syndicat des professeurs de l'État du Québec, le SPEQ. Quant aux professeurs du Séminaire, ils étaient affiliés jusque-là au Syndicat des professionnels de l'enseignement, le SPE. Ces deux fédérations syndicales sont affiliées à la CSN. L'enjeu consiste donc à fusionner les deux syndicats locaux en un seul. La solution vient de la CSN. Avant même la création des cégeps, elle organise à Montréal une assemblée de fondation du Syndicat des professeurs de la région de Rimouski. Lors de l'assemblée, les quatre personnes présentes adoptent les règlements du syndicat. L'article 4 est clair: «*La juridiction du Syndicat comprend le secteur de l'enseignement postsecondaire dans la région de Rimouski et peut grouper les salariés dudit secteur ainsi que d'autres personnes poursuivant les objets mentionnés à l'article 3*»<sup>25</sup>.

En août 1967, quelqu'un se présente au Cégep pour faire signer des cartes de membre aux professeurs. Si bien que rapidement, on se retrouve avec près de 80 membres. Le 14 septembre 1967, une première assemblée générale a lieu à Rimouski et les membres acceptent la démission des fondateurs du Syndicat. Immédiatement, un nouvel exécutif est élu avec comme président Gérald Malenfant. D'emblée, le nouvel élu se donne comme mission de travailler à l'unification du corps professoral. Désormais, tous ces professeurs, formant un seul syndicat, sont unis par la nécessité de défendre des intérêts communs. Provenant, on l'a vu, d'horizons variés, ils apprendront à travailler ensemble par le biais de divers comités syndicaux.

## **Le réaménagement des lieux**

Pour apprendre à étudier et à travailler ensemble, il faut avant tout savoir socialiser. Voilà pourquoi les deux premiers locaux aménagés par la nouvelle administration sont La Coudée pour les élèves et le Grand Salon pour le personnel. Le devis pédagogique permet par la suite d'évaluer le nombre d'élèves afin de déterminer les locaux et laboratoires nécessaires. Les réaménagements sont considérables puisque de nombreux espaces sont occupés par la soixantaine de prêtres qui résidaient jusqu'alors à l'intérieur même du Séminaire. Dès le départ donc, il faut transformer tout ça pour accueillir les étudiants et le personnel.

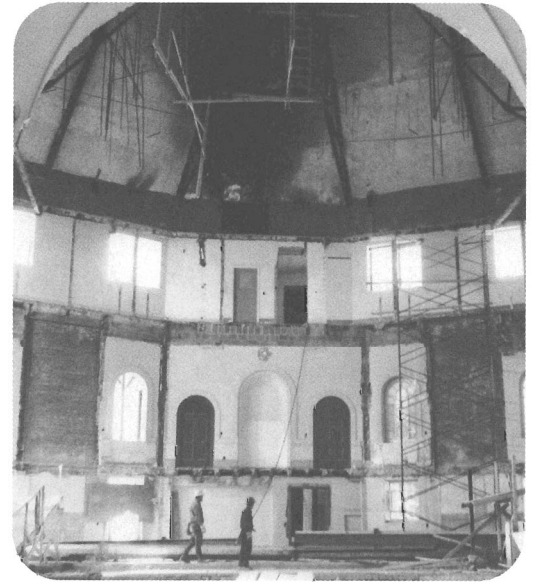
En 1967, il y a exactement 1004 élèves qui entrent étudier au Cégep de Rimouski. À l'époque, les baisses d'effectifs ne préoccupent personne. On anticipe plutôt des hausses vertigineuses. Déjà en 1970, le Cégep compte autour de 2000 élèves. On sait que dans quelques années il en comptera autour de 3600. Dans les plans de transformation des édifices, il faut donc réussir à caser tout ce monde. Si bien qu'à l'été 1968, 1 500 000\$ sont investis<sup>26</sup>. L'achat du matériel a lieu avant même le début des vacances. Lorsque les élèves partent pour l'été, les ouvriers se mettent à l'oeuvre immédiatement. À la reprise des cours à l'automne 1968, il manque bien une prise de courant ici et là mais dans l'ensemble tout est fonctionnel. De plus en plus, l'ancien Séminaire prend la forme d'un cégep.



L'ancienne bibliothèque du Séminaire  
(Service de gestion documentaire et des archives du Cégep de Rimouski)



L'ancienne chapelle du Séminaire  
(Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski)



L'ancienne chapelle est transformée en bibliothèque  
(Service de gestion documentaire et des archives du Cégep de Rimouski)



Travaux de charpente pour la bibliothèque  
(Service de gestion documentaire et des archives du Cégep  
de Rimouski)



Travaux extérieurs pour la bibliothèque  
(Service de gestion documentaire et des archives du Cégep de  
Rimouski)

La bibliothèque représente l'un des enjeux majeurs du réaménagement. Celle du Séminaire devient définitivement trop petite pour les besoins grandissants du Cégep. Une première solution consiste à construire un nouveau bâtiment à l'endroit où se situe le PEPS actuellement. On abandonne l'idée rapidement: le projet coûterait une véritable fortune et le ministère de l'Éducation fait comprendre à l'administration qu'il n'en est pas question. La décision de transformer la chapelle en bibliothèque s'impose donc naturellement. Tout d'abord parce que les cégeps sont des institutions laïques, il devient évident que ce vaste espace sera complètement inoccupé sous peu. Ensuite, les architectes estiment qu'il sera facile de passer toute la mécanique, filage, tuyauterie, à l'intérieur de la voûte. La structure pourra aussi être consolidée afin d'ajouter des planchers<sup>27</sup>. Pour toutes ces raisons, la disparition de la chapelle au profit d'une bibliothèque n'est pas surprenante. Et à l'époque, il n'est pas question d'un réaménagement qui préserverait ce patrimoine religieux. Dans ce contexte de révolution tranquille, on désire rompre avec un passé où la religion était omniprésente. En quelque sorte, cet événement, en apparence anodin, symbolise bien la laïcisation de la société québécoise.

### Un héritage important

Les programmes d'études sont nombreux au Cégep de Rimouski. Il s'agit d'un patrimoine important reçu du Séminaire et de ses écoles affiliées. En 1967, la preuve est faite depuis longtemps que la région a besoin d'une institution de cette ampleur. Le secteur préuniversitaire offre l'opportunité d'étudier en sciences pures et en sciences sociales, comme on dit à l'époque. Au départ, ce sont plus de 60% des élèves qui s'y inscrivent. Le reste va au secteur technique qui débouche déjà sur de nombreuses avenues: électronique, mécanique du bâtiment, génie civil, mécanique

---

industrielle et chimie-biologie<sup>28</sup>. Au fil des ans, bien d'autres programmes s'ajouteront: soins infirmiers, travail social, foresterie pour n'en nommer que quelques-uns. Cela consolide la réputation du Cégep de Rimouski d'offrir un vaste choix de programmes.

Voilà un bel héritage laissé par le Séminaire qui se révèle, avouons-le, lourd à porter. Le Cégep doit faire autant, sinon mieux, que son prédécesseur, dans une société où le savoir se révèle sans cesse plus important. Tout au long de son histoire, l'institution a dû fonctionner avec un budget déficient. À l'aide de toutes les forces régionales, elle a dû lutter contre les velléités d'un monde urbain désirant s'accaparer le monopole de l'éducation. Le Cégep de Rimouski et ses programmes d'études constituent un tout, un bien collectif appartenant à toute la région. Ce bien, plusieurs ont tenté, et tenteront encore, de s'en emparer, de nous le prendre. C'est à nous, du Bas-Saint-Laurent et de Rimouski, de défendre cet héritage. La bataille menée dans les années 1970 pour garder l'Institut maritime du Québec à Rimouski représente en cela un bel exemple à suivre.



Façade éclairée du Cégep de Rimouski - Photo Érik Latour  
(Service de l'information et des communications du Cégep de Rimouski)

---

## Notes

- 1 Alphonse-Marie Parent, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Tome 1*, Québec, ministère de l'Éducation, 1963, p. 78.
- 2 Jean-Pierre Charland, *Histoire de l'éducation au Québec. De l'ombre du clocher à l'économie du savoir*, Saint-Laurent, ERPI, p. 160.
- 3 *Ibid.*, p. 162.
- 4 Pascal Gagnon, *Entretien avec Jean-Guy Nadeau, premier directeur général du Cégep de Rimouski*, Rimouski, le 30 janvier 2008.
- 5 *Idem.*
- 6 *Idem.*
- 7 P. A. Linteau, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930. Tome II*, Montréal, Boréal Compact, p. 660.
- 8 *Ibid.*, p. 660-661.
- 9 [Anonyme], «Le Séminaire: futur centre d'études préuniversitaires», *Le Progrès du Golfe*, 3 novembre 1966, p. 17.
- 10 Dans le Rapport Parent, ce qu'on appelle aujourd'hui un collège d'enseignement général et professionnel était nommé «institut».
- 11 Robert Lebel et al., *Le niveau d'études Institut à Rimouski*, Rimouski, Les maisons d'enseignement indépendantes de Rimouski et de la région immédiate, 1965, p. 2.
- 12 *Ibid.*, p. 5.
- 13 Nive Voisine, «Un cours collégial nouveau au Séminaire de Rimouski», *Le Centre Saint-Germain*, septembre-octobre 1966, p. 183.
- 14 Maurice Tessier, *Lettre au recteur du Séminaire*, Rimouski, Archives du Cégep de Rimouski, 13 décembre 1966.
- 15 Robert Lebel, *op. cit.*, p. 2.
- 16 *Gaudium et Spes* est le titre de la constitution pastorale de l'Église dans le monde moderne. Elle a été publiée par le Pape Paul VI à la suite du Concile Vatican II. *Gaudium et Spes* signifie «La joie et l'espérance».
- 17 [Anonyme], «Avenir encore incertain pour le Séminaire de Rimouski», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 3 février 1966, p. 31.
- 18 [Anonyme], «La gratuité scolaire au Cégep», *Le Progrès du Golfe*, 27 juillet 1967, p. 1.
- 19 Nive Voisine, *Procès-verbal de la réunion du 26 avril 1967*, Rimouski, Comité du Collège d'enseignement général et professionnel, Archives du Cégep de Rimouski, p. 2.
- 20 Jean-Guy Nadeau, *Premier rapport annuel 1967-1968*, Rimouski, Cégep de Rimouski, 1968, p. 11.
- 21 Pascal Gagnon, *op. cit.*
- 22 *Idem.*
- 23 Jean-Yves Roy, *En l'espace d'un quart de siècle. Les 25 ans du Cégep de Rimouski*, Rimouski, Cégep de Rimouski, 1993, p. 24.
- 24 *Idem.*
- 25 Ces objets concernent essentiellement la défense des droits des membres du Syndicat. Raymond Vézina, *Procès-verbal de l'assemblée de fondation du Syndicat des professeurs de la région de Rimouski*, Montréal, Archives du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski, 3 avril 1967.
- 26 Pascal Gagnon, *op. cit.*
- 27 *Idem.*
- 28 Jean-Yves Roy, *En l'espace d'un quart de siècle. Les 25 ans du Cégep de Rimouski*, Rimouski, Cégep de Rimouski, 1993, p. 40.



---

## 4. L'affaire de l'Institut de marine: le combat d'une région

Kurt VIGNOLA

L'affaire du déménagement de l'Institut de marine de Rimouski a défrayé les manchettes abondamment au cours de la décennie 1970. Bien que le sujet ait été abordé dans quelques publications, un questionnement subsiste concernant la stratégie utilisée par les opposants au transfert de l'Institut vers Québec. En fait, des entrevues menées avec des personnalités du Collège en novembre 2007<sup>1</sup>, en janvier 2008<sup>2</sup> et en février 2008<sup>3</sup> permettent de constater que la mention de cette histoire crée encore un malaise chez plusieurs personnes de la communauté collégiale. Il serait donc pertinent de revisiter le traitement de l'affaire dans la presse locale et régionale afin de faire la lumière sur la stratégie utilisée à l'époque et de rétablir les faits tels qu'ils ont été présentés à la population. Pour ce faire, il est toutefois nécessaire de retourner aux origines de l'enseignement maritime à Rimouski. Les informations en rapport avec la fondation de l'École de marine seront présentées en suivant la présentation générale du texte de Nive Voisine<sup>4</sup>. Toutefois, des informations supplémentaires seront ajoutées pour faciliter la compréhension de certains éléments.



L'École de marine  
Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski.

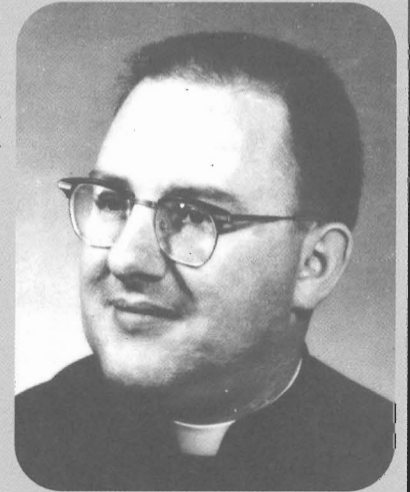
### Des débuts difficiles

Dès 1854, la mission du Collège industriel de Rimouski est d'instruire *«les jeunes gens qui se destinent au commerce, à l'agriculture, aux arts mécaniques et à la navigation»*<sup>5</sup>. Toutefois, la région ne possède pas réellement une école de marine, un besoin qui pousse Jules-André Brillant à relancer l'idée lors d'un discours prononcé en 1937 à l'inauguration de la station CJBR<sup>6</sup>. À ce moment, il déclare en parlant de la région que *«nous ne serons satisfaits que lorsque nous l'aurons dotée d'une école de marine, peu importe qu'elle soit établie par un gouvernement ou un autre – qu'elle porte le nom de Duplessis – (tant mieux si nous l'obtenons plus vite) mais c'est une nécessité urgente pour notre district»*<sup>7</sup>. Le moment n'est toutefois pas propice à la réalisation de ce projet. En 1942, Jules-A. Brillant, alors conseiller législatif de la division du Golfe et président du Conseil d'orientation économique du Québec reprend ses démarches afin de doter la région d'une école de

### Un texte qui tombe à point

En octobre 1973, Nive Voisine publie «Jules A. Brillant et les buts de l'École de marine» dans le premier numéro de la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*. Cet article souligne l'importante contribution de Brillant dans la fondation de l'École de marine, cinq mois après le décès de ce dernier. À ce moment, le dossier du transfert de l'Institut de marine refait surface dans la presse locale et les acteurs du milieu commencent à planifier une stratégie pour son rapatriement définitif. Nive voisine profite de l'occasion pour lancer une invitation à Mgr Antoine Gagnon, fondateur et premier directeur de l'Institut de marine de 1944 à 1953, afin de «compléter notre dossier en donnant sa version des faits et en nous racontant les débuts et la survie difficiles de cette école très spéciale»<sup>A</sup>. Son texte est repris par le *Progrès/Écho* le 6 mars 1974 en page 10<sup>B</sup>, alors que Mgr Antoine Gagnon, répondant à son invitation, signe un article sur la page 11 de ce même numéro<sup>C</sup>.

(A. Nive Voisine, «Jules A. Brillant et les buts de l'École de marine», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 1, no 1, octobre 1973, p. 6. B. Nive Voisine, «Jules A. Brillant et les buts de l'Institut de marine», *Progrès/Écho*, 13 mars 1974, p. 10. C. Antoine Gagnon, «À Québec, on veut construire un éléphant blanc», *Progrès/Écho*, 13 mars 1974, p. 11.)



Nive Voisine  
(Archives du Département de géographie et d'histoire du Cégep de Rimouski)

marine. Le gouvernement provincial, où Brillant n'a «*que de bons amis libéraux*»<sup>8</sup>, reçoit favorablement l'idée d'implanter un enseignement maritime au Québec. Brillant écrira à son ami Hector Perrier, secrétaire de la province dans le cabinet Godbout, «*à l'avenir, les marins de la petite navigation sur le fleuve St-Laurent trouveront à notre école, et par conséquent dans notre province, des facilités de se former et de devenir des marins professionnels*»<sup>9</sup>.

Malgré ses contacts au gouvernement, Brillant doit cependant faire face à l'opposition des milieux financiers qui préféreraient voir cet enseignement être dispensé dans la région de Québec. Afin de contrer cette hostilité, il propose au gouvernement de demander à la Clarke Steamship Company (qui propose plutôt le site de Lauzon) de «*prouver cette préférence de façon manifeste et de poser un geste qui restera pour l'édification des générations futures en vous signant un beau chèque de \$100,000 qui vous permettra d'acheter l'équipement nécessaire à la mise en opération de l'école de son choix*»<sup>10</sup>. Devant les arguments de Brillant, le gouvernement provincial optera pour le site de Rimouski.

La tâche de Brillant s'avère plus ardue quand vient le temps de convaincre le gouvernement fédéral, moins réceptif à son projet. Il tente de convaincre le ministre des Transports de l'époque, Joseph-Enoil Michaud. Michaud, à qui Brillant fait «miroiter les conséquences électorales»<sup>11</sup> du projet, se rallie à sa cause. Il faut cependant convaincre les fonctionnaires fédéraux, notamment Arthur Randles, qui est *Director or merchant seamen*<sup>12</sup>, une branche spéciale du ministère fédéral des Transports créée pour le recrutement et l'entraînement d'officiers et de marins destinés à la marine marchande canadienne. C'est finalement lorsque Brillant propose de «*mettre à la disposition des futurs élèves les trois navires de la Compagnie de transports du Bas-Saint-Laurent, et les installations de la Compagnie de téléphone et de la station de radio-téléphone*»<sup>13</sup> que le projet est appuyé par Randles. Brillant conservera toutefois un amer souvenir de l'opposition des anglophones au développement maritime de la province de Québec. Le ministre fédéral des Transports, J. E. Michaud annonce le 11 septembre 1943 qu'un arrêté en conseil datant du 3 septembre de la même

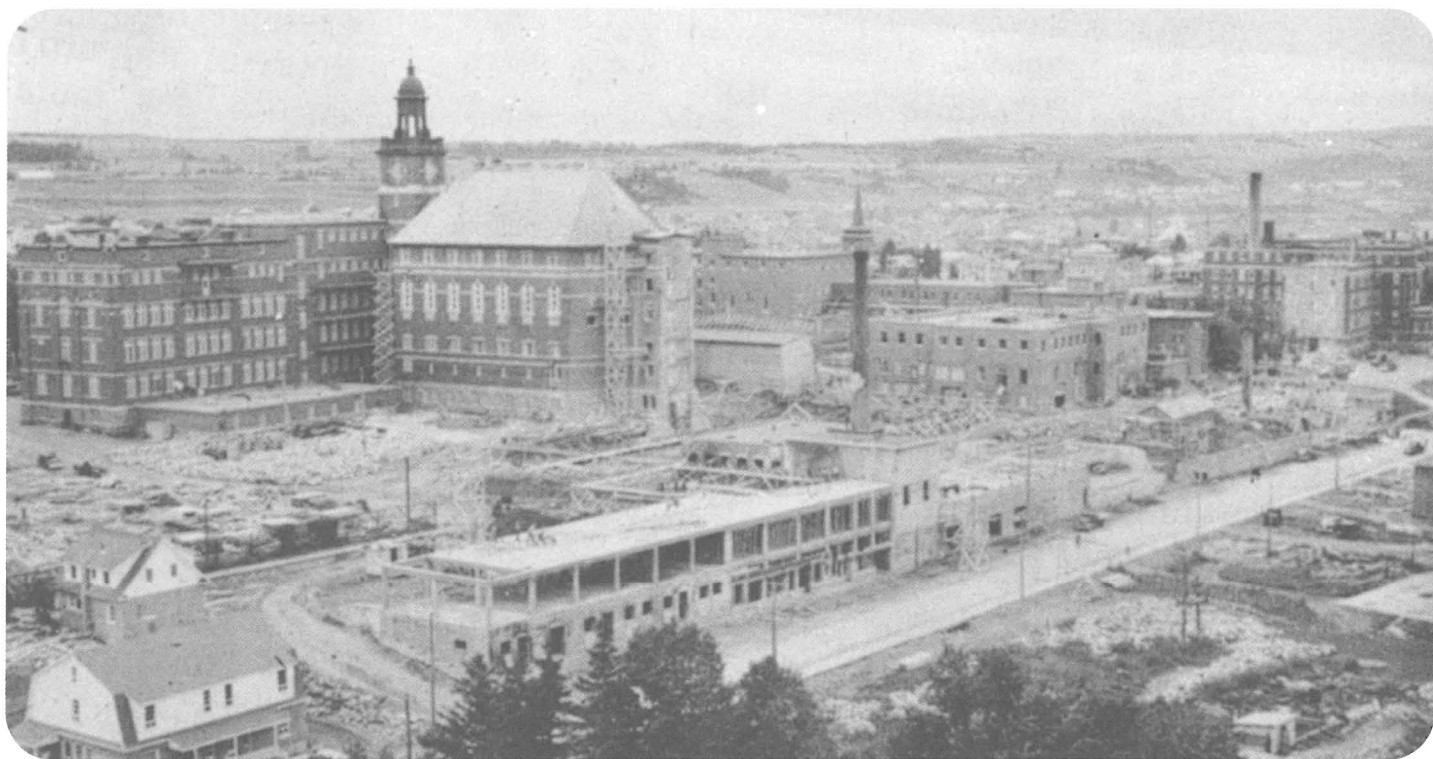
---

année approuve l'établissement d'une «*école élémentaire de génie maritime*»<sup>14</sup> à Rimouski.

On doit reconnaître également l'implication de l'abbé Antoine Gagnon, alors directeur de l'École des arts et métiers dans tout le projet de mise en place d'une école de marine à Rimouski. L'excellente réputation de l'École d'arts et métier incite le gouvernement fédéral à lui confier ce qui deviendra la seule école de marine de langue française au pays. La situation géographique et la présence d'un port de mer confortent les autorités fédérales dans leur décision<sup>15</sup>. Le 24 mai 1944, à l'angle des rues Saint-Louis et Sainte-Marie, de nombreux dignitaires sont réunis pour les cérémonies de bénédiction et d'inauguration de l'École de marine de Rimouski<sup>16</sup>.

C'est également en grande partie l'effort de guerre canadien qui entraîne la création de cette école. Si le recrutement de marins volontaires s'avère en général plutôt aisé, il en va autrement pour les techniciens de marine spécialisés que sont les radiotélégraphistes, mécaniciens, ainsi que pour les ingénieurs et autres officiers. Le gouvernement fédéral finance donc des programmes destinés à ces corps de métiers. Quelques jours avant le débarquement de Normandie, l'enjeu est de taille: le Canada doit fournir à l'Angleterre et à ses autres alliés les biens alimentaires et le matériel nécessaire à la poursuite de la guerre et à la victoire. La tâche de l'École de marine consiste donc à procurer à la marine marchande canadienne une main-d'œuvre compétente.

La Deuxième Guerre mondiale permet au Canada de se hisser parmi les grandes puissances économiques mondiales. Dans ce nouveau contexte, l'École de marine de Rimouski est appelée à prospérer. L'économie d'après-guerre commande effectivement une main-d'œuvre spécialisée dans tous les domaines, y compris le transport maritime.



Reconstruction - août 1950

(Centre d'archives et de documentation du Séminaire de Rimouski)

---

## Une existence menacée

Les menaces liées à la localisation de l'École de marine à Rimouski étaient présentes au cours des premières démarches de Jules-A. Brillant dans les années 1940, alors que plusieurs envisageaient plutôt la région de Québec comme site de la future école. L'incendie de Rimouski, du 6 mai 1950, a ravivé les inquiétudes concernant le maintien de l'École de marine à Rimouski. En effet, les ateliers de l'École de marine ont été rasés par l'incendie, en même temps que plusieurs bâtiments du Séminaire<sup>17</sup>. Après l'incendie, l'abbé Antoine Gagnon, supérieur de l'École de Marine, apprend du gouvernement qu'il existe une possibilité de voir l'école reconstruite ailleurs qu'à Rimouski. Sans attendre, l'abbé Gagnon fait débiter les travaux de construction, si bien que les fondations et les murs de l'édifice sont déjà en place lors de la visite des hauts fonctionnaires du gouvernement<sup>18</sup>. Cette stratégie permet d'éloigner, pour un temps, les menaces de transfert tout en dotant l'École d'un édifice construit pour 600 000\$.

À partir des années 1960, l'édifice construit en 1950 ne suffit plus à l'Institut de marine. De plus, le Séminaire est endetté et s'avère incapable de construire un nouvel édifice. Il faut donc s'adresser au gouvernement pour obtenir du financement. La direction de l'Institut se présente devant la Commission Tremblay<sup>19</sup> le 14 juin 1961<sup>20</sup>.

Le capitaine Gérard Brie, en poste depuis quatre mois à la tête de l'Institut, propose alors de le déménager à Québec. Cette proposition du capitaine Brie en fait un ennemi de Jules-A. Brillant. Elle déclenche également une série d'événements qui aboutissent à la mise en place par Paul Gérin-Lajoie, alors ministre de l'Éducation, d'un Comité consultatif sur l'enseignement maritime au Québec<sup>21</sup>. La composition du Comité est d'ailleurs intéressante:

Gérard Brie, directeur et officier commandant de l'Institut de marine de Rimouski: président du Comité;

Jacques Morissette, professeur de l'Institut de marine, représentant du personnel de l'Institut de marine: secrétaire du Comité;

Ernest Mallandain du ministère des Travaux publics, représentant de la Commission scolaire de Rimouski;

Z. Fragner, ingénieur à la Davie Shipbuilding Ltd, représentant de l'Association canadienne des constructeurs de navires;

Raymond Duval, capitaine de navire, président de l'Association des propriétaires de navires du Saint-Laurent;

André Bédard, pilote, président de la Fédération des pilotes du Saint-Laurent;

Capitaine Henri Allard, maître du port de Québec, président des anciens de l'Institut de marine de la province de Québec.

Selon les propos de M. Mallandain, rapportés par le *Progrès-Écho*<sup>22</sup>, le Comité «recommandait la création de deux instituts de marine outre que celui de Rimouski, soit à Québec et à Montréal et un Institut de technologie maritime à Québec [...] On proposait [...] trois instituts de marine pour la

---

formation des marins et un institut de technologie maritime pour la formation des spécialistes de l'entretien et de la réparation des navires. Nous l'avions vu à Québec». Il ajoute que «Pour nous, il était clair que l'Institut de marine de Rimouski devait rester ouvert». De plus, le rapport recommandait la construction d'un nouvel édifice pour l'Institut de marine de Rimouski. L'impression de M. Mallandain, après 25 journées d'études du Comité est que «notre rapport du Comité est resté lettre morte, et que la direction de l'enseignement maritime a fait comme si rien ne s'était passé»<sup>23</sup>.

À partir de 1965, les Rimouskois assistent à une série d'événements qu'ils interprètent comme un démantèlement progressif de l'Institut<sup>24</sup>. En 1965, le ministère met en place le processus visant à l'implantation de l'Institut de technologie maritime avec à sa tête, Pierre-P. Chaussé, qui sera remplacé en 1966 par le capitaine Jean-Paul Turcotte. Le mandat de la direction devait inclure une analyse du domaine de l'enseignement maritime au Québec. L'arrêté en conseil du 28 septembre 1966 concrétise l'Institut de technologie maritime du Québec à Lauzon<sup>25</sup>.

L'Arrêté en conseil 1776 du 18 mai 1971 fait en sorte «que l'Institut de marine de Rimouski devenait celui de Québec, l'enseignement maritime, présupposément donné par le Collège de Rimouski, devenant partie intégrante du Collège F. X. Garneau de Québec»<sup>26</sup>. Il est maintenant clair pour la population que «l'Institut de marine de Rimouski a vécu»<sup>27</sup>.

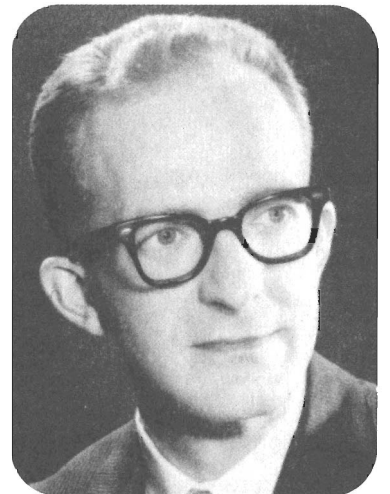
## Les fruits de la mobilisation

L'histoire nous apprendra que ce qui ressemble à une fin, en 1971, est en fait le début d'une lutte ayant mobilisé l'ensemble des acteurs régionaux unis autour d'un unique objectif: garder l'Institut de marine à Rimouski.

À l'annonce de l'arrêté en conseil de 1971, des comités ont été formés dans le but de renverser la décision. Toutefois, on constate peu de progrès. On apprend le 30 janvier 1974 «qu'on avait mis l'affaire de l'Institut de marine en sourdine afin de ne pas nuire aux tractations qui aboutirent à l'attribution à l'Université du Québec à Rimouski de l'océanologie comme axe d'excellence de développement. Mais M. Tessier<sup>28</sup> a maintenant quitté la scène politique et M. St-Hilaire ne se sent aucunement lié par ce que son prédécesseur a pu accepter par le passé»<sup>29</sup>.

On constate en effet qu'à la suite de l'élection de 1973, qui donne aux libéraux 102 députés sur 110, la résistance s'organise afin de renverser la vapeur dans l'affaire du transfert de l'Institut de marine. Le 23 mars 1973, Fernand Dionne, alors directeur général du Cégep, dépose un mémoire au ministre de l'Éducation<sup>30</sup>.

Le 12 décembre 1973, Roland Bellavance appelle à la mobilisation dans un éditorial du *Progrès-Écho*: «Il faut que tout le monde s'en mêle pour faire savoir au gouvernement sans retard. Tous ensemble, marchons sur Québec et allons au gouvernement, car le ministère de l'Éducation laisse dormir le rapport présenté par M. Fernand Dionne directeur général du Cégep depuis le 23 mai 1973»<sup>31</sup>.



Fernand Dionne  
(Archives du Département de géographie et d'histoire du Cégep de Rimouski)



Claude St-Hilaire  
(Archives du Département de  
géographie et d'histoire du Cégep  
de Rimouski)

Le 30 juin 1974, la Chambre de commerce de Rimouski annonce son intention de lancer *«une vaste campagne de sensibilisation auprès de la population rimouskoise dans le but d'éviter que l'Institut de marine ne déménage à Québec, dans le bassin Louise<sup>32</sup>»*. La Chambre de commerce souhaite utiliser la radio, la télévision et les hebdomadaires locaux afin de forcer la main au gouvernement. Les citoyens et les organismes du milieu sont interpellés. Le président de la Chambre, Gilles Lévesque, affirme que *«des lettres personnelles de citoyens, au député Claude St-Hilaire, seraient une initiative qui permettrait à ce dernier de démontrer au cabinet des ministres l'intérêt que la population rimouskoise porte à cette institution qui est, en plus de son potentiel académique, un apport économique important pour la région<sup>33</sup>»*. Cette affirmation du président de la Chambre laisse supposer que le député St-Hilaire a les mains liées à ce moment, étant donné qu'il est membre du parti qui forme le gouvernement. L'appel à la population est vraisemblablement lancé afin de légitimer une intervention du député libéral à l'encontre de son propre gouvernement.

Le président de la Chambre de commerce profite également de sa tribune pour questionner les arguments d'un groupe de fonctionnaires oeuvrant pour le déménagement de l'Institut. Il s'indigne également du fait que des équipements de l'Institut *«ont été déménagés secrètement à Québec par camion en pleine nuit à l'insu de tous<sup>34</sup>»*. Monsieur Lévesque suggère également à la population qu'il serait malheureux que l'Institut de marine ne disparaisse l'année de son trentième anniversaire<sup>35</sup>. La table est donc mise pour une intervention concertée des opposants au transfert de l'Institut.

Dans la suite des choses, la Chambre de commerce adresse une lettre au ministre de l'Éducation, François Cloutier<sup>36</sup>. Cette lettre expose les doléances de la Chambre et demande la tenue d'une rencontre avec le ministre. Le 22 février, la Chambre expédie également une lettre à Robert Bourassa, premier ministre de l'époque, afin de dénoncer la situation<sup>37</sup>.

Le 11 mars à l'IMQ, on assiste au lancement de la *«Campagne de la pétition»* visant à *«faire connaître l'immoralité de ce geste posé il y a quelques années<sup>38</sup>»*. Pour s'assurer que le message circule, *«un panneau très significatif a été installé à l'entrée ouest de la ville sur le viaduc<sup>39</sup>»*.

À partir de la mi-mars, les actions s'intensifient. On assiste à une importante manifestation d'appuis en provenance de toute la région de l'Est-du-Québec: Le Parti québécois<sup>40</sup>, Eudore Allard, député fédéral de Rimouski<sup>41</sup>, Alcide Horth, recteur de l'UQAR<sup>42</sup>, la Chambre de commerce de Forestville<sup>43</sup>, 67 associations, municipalités et corps intermédiaires ont appuyé ce mouvement, ainsi que 8000 signataires de la pétition<sup>44</sup>.

Lucien Lessard, député péquiste du Saguenay intervient également à l'Assemblée nationale le 28 mars<sup>45</sup> et le 24 mai<sup>46</sup> pour questionner le déménagement. Le 24 mai, Claude Charron questionne également le ministre Cloutier à propos de l'existence d'une provision de plus de quatre millions de dollars destinée à la construction de l'Institut de Québec alors que le ministre prétend qu'une décision finale n'a pas été prise à ce sujet. Il amènera finalement le ministre à déclarer: *«Une décision a été prise, avant même mon arrivée au ministère de l'Éducation, déménageant*

---

*l'Institut de marine de Rimouski à Québec. C'est clair? C'est la décision qui prévaut actuellement. C'est clair?»<sup>47</sup>. Une chose est claire à la suite de cette intervention; on peut vraisemblablement affirmer qu'au 24 mai 1974, la décision de transfert de l'Institut n'est toujours pas renversée.*

On constate également, dès la mi-mars, que plusieurs questions sont soulevées à l'Assemblée nationale en rapport avec le dossier. Entre autres, le député St-Hilaire déclare le 11 mars qu'un contrat de 1 458 720\$ aurait été attribué sans appel d'offres à la société Messabec pour la location d'un bateau destiné aux stages des étudiants de l'Institut<sup>48</sup>. Le député cherche alors à savoir qui sont les principaux actionnaires de la compagnie de gestion qui détient Messabec. L'affaire éclate à l'Assemblée nationale lorsque, dans son discours du 28 mai, le député St-Hilaire bénéficiant de son immunité parlementaire<sup>49</sup> affirme:

*que le Cégep Garneau, je crois, avait outrepassé ses pouvoirs en donnant un contrat négocié pour un montant de 1 480 000\$ à une compagnie qui s'appelait Messabec, dont les principaux actionnaires étaient Cogemar et à laquelle – je l'ai déjà dit en cette Chambre et je puis le répéter ici – nous sommes toujours du même avis puisque les nouvelles de Radio-Canada n'ont pas été démenties jusqu'à présent – que le directeur de l'Institut maritime du Québec, M. Turcotte, était un des principaux actionnaires de la compagnie<sup>50</sup>, sous un nom caché ou quelle que soit la façon. À la suite de mon intervention, le ministre de l'Éducation a exigé que le Cégep Garneau fasse un appel d'offres public pour effectivement satisfaire la demande et ceci pour la location d'un navire<sup>51</sup>.*

Lors de ce discours incendiaire, le député de Rimouski suggère également que les capitaines Brie et Turcotte aient eu des agendas cachés concernant le transfert de l'Institut. Il évoque également la question des traversiers que *«par toutes sortes de combines, nous en sommes venus à perdre»<sup>52</sup>*. Le député accuse au passage l'Association des capitaines, *«qui fait de fortes pressions, elle aussi, pour pouvoir amener à Québec cet Institut de marine, a peut-être beaucoup trop d'intérêts pour intervenir dans ce débat étant donné que»* il est alors interrompu, puis reprend *«je puis conclure que plusieurs de ces capitaines détiennent des parts importantes, sans que leurs noms apparaissent, dans plusieurs navires qui font affaire avec le gouvernement et il est préférable pour eux d'essayer de tout contrôler ici à Québec»<sup>53</sup>*.

Le député laisse entendre qu'il est disposé à témoigner devant une commission parlementaire en lien avec ses accusations. En somme, le député suggère pratiquement l'existence d'un vaste complot visant à s'emparer de l'Institut. L'observateur averti notera cependant que lors de son intervention, le député ne fait aucune mention de l'existence de documents qu'il pourrait fournir dans le but de prouver ses allégations. Cette intervention du député fait monter de manière importante la tension politique, au point où les *«fonctionnaires du ministère de l'Éducation ont d'ailleurs demandé que toutes les coupures de journaux et que tous les enregistrements au sujet de l'Institut de marine de Rimouski soient acheminés aux bureaux de Québec pour études»<sup>54</sup>*.

Bien que le débat suscite de fortes émotions sur le plan politique, on constate qu'un travail intensif et exhaustif a été effectué par le milieu, et notamment au Cégep de Rimouski, afin de contrer le déménagement. En mars 1974, un document analysant l'argumentaire des tenants du

---

transfert est rendu public<sup>55</sup>. On assiste alors à une démonstration systématique visant, d'une part, à contrer chaque argument évoqué en faveur du transfert de l'Institut, et, d'autre part, à affirmer sur tous ces points la capacité du milieu rimouskois à maintenir et développer cet acquis.

Avec la venue de l'été, le dossier devient moins présent dans les médias, en attente d'une décision finale avant l'automne. Toutefois, le 31 juillet, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, le Cégep F. X. Garneau et des responsables des gouvernements provincial et municipal dévoilent la maquette du futur Institut de marine du port de Québec<sup>56</sup>. Claude St-Hilaire dénonce immédiatement cette annonce, lance un appel au premier ministre et déclare: «*Je mets mon siège de député en jeu si le gouvernement maintient cette décision aussi défavorable à Rimouski*»<sup>57</sup>. Il semblerait, en effet, que depuis le 24 juillet, le dossier était devenu favorable à Rimouski<sup>58</sup> (au bureau du premier ministre) et que le dévoilement du 31 juillet aurait été «*un coup monté visant à saborder les efforts des Rimouskois*»<sup>59</sup>.

Le 14 août, un Conseil des ministres (duquel le ministre des Finances, Raymond Garneau, est absent) approuve à l'unanimité le retour complet des techniques maritimes à Rimouski. De plus, la prise en charge de tout le secteur de l'enseignement maritime par le Cégep de Rimouski est légalisée<sup>60</sup>. Un nouveau commandant en chef est également nommé pour remplacer «*le commandant Jean-Paul Turcotte, directeur et fondateur de l'Institut de marine de Québec, qui a donné sa démission au premier ministre*»<sup>61</sup>. Selon le journaliste, «*M. Turcotte ne pouvait accepter de revenir à Rimouski après qu'il eut lui-même tenté de tout ramener à Québec*»<sup>62</sup>.

L'histoire ne s'achève toutefois pas sur cette note, puisque la controverse entourant le retour de l'Institut à Rimouski fait des vagues à Québec. C'est en 1978 que l'affaire sera définitivement close, comme le décrit bien le rapport annuel 1977-1978 du Collège de Rimouski, dont voici un extrait:

*Si l'on brosse d'abord un court historique de cette affaire, on s'aperçoit qu'elle a débuté en août 1974 avec l'arrêté en conseil autorisant le Cégep de Rimouski à assurer l'enseignement des techniques maritimes. Une année fut ensuite nécessaire afin de mettre au point le dossier «Projet d'implantation de l'Institut maritime à Rimouski». On opta alors pour l'achat de l'Institut Mgr Courchesne ce qui semblait la façon la plus économique de loger l'enseignement maritime. Le contrat d'achat fut signé entre les soeurs de la Charité et le Cégep de Rimouski au printemps 1976. Tout le processus de réaménagement de la bâtisse fut alors mis en branle: esquisses préliminaires, avant-projet et plans et devis définitifs furent préparés et approuvés. Durant cette période, le Collège dut faire face une nouvelle fois aux attaques des tenants de l'enseignement maritime à Québec. Une rencontre avec le ministre Jacques-Yvan Morin<sup>63</sup>, en mars 1977, mit le point final à cette affaire, le nouveau gouvernement ayant reconduit la décision de l'équipe précédente<sup>64</sup>.*

On peut aisément constater toute l'ampleur qu'a prise la «bataille de l'Institut de marine» principalement dans les pages du *Progrès-Écho*, mais également dans la presse locale et régionale. À la suite du rapatriement de l'Institut, *La Voix Gaspésienne* souligne d'ailleurs l'importance de toute l'affaire<sup>65</sup>.



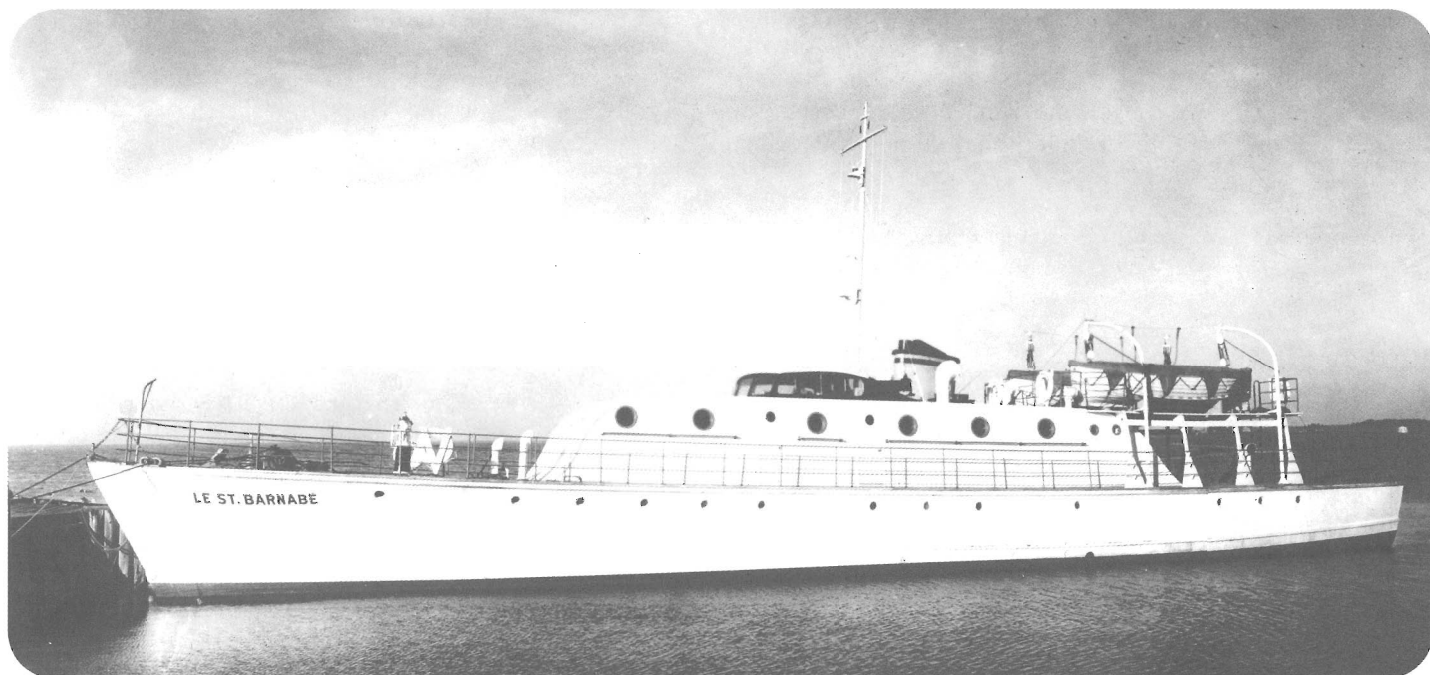
---

## Une stratégie efficace

À la lumière des événements, il est maintenant possible de reconstituer la stratégie qui a été adoptée par la Chambre de commerce: d'une part, soulever l'indignation de la population et l'amener à en faire la démonstration par différents moyens pour justifier l'intervention politique des élus libéraux de la région à l'encontre du gouvernement libéral. Par la suite, elle a pris soin de maximiser la visibilité des actions entreprises avec l'aide des médias locaux. De plus, les élus ont soulevé un maximum de questions en lien avec la rigueur du processus de transfert de l'Institut et l'intégrité des personnes et des groupes impliqués. Parallèlement, les opposants au déménagement ont également élaboré et présenté au gouvernement un dossier structuré très efficacement visant à détruire point par point les arguments en faveur du transfert tout en démontrant la capacité du milieu à soutenir le développement de l'Institut.

Bien que les moyens utilisés puissent soulever des questions d'ordre éthique, il n'en demeure pas moins que la population rimouskoise a vraisemblablement assisté à un véritable effort concerté des acteurs politiques, économiques et sociaux de la région, appuyés par une forte volonté de la population à conserver ses acquis. On peut également considérer que l'intervention des représentants du Cégep de Rimouski a été déterminante dans le processus de rapatriement de l'Institut. Devant un argumentaire bien ficelé et face à une situation très tendue politiquement, le gouvernement a dû céder et renverser sa décision.

Plus de 30 ans après les événements, le sujet est encore délicat pour ceux qui l'ont vécu. Une difficulté subsiste quant à identifier la part du réel et la part de fiction dans toute cette affaire; en effet, plusieurs des accusations et des suppositions émises à l'époque n'ont toujours pas été prouvées à ce jour. Cela étant dit, il faut reconnaître qu'à une époque pas si lointaine, toute une région s'est rangée derrière son Institut de marine.



Le St-Barnabé, ancien bateau-école de l'Institut de marine  
(Archives du Département de géographie et d'histoire du Cégep de Rimouski)

---

## Notes

- 1 Kurt Vignola, Entretien avec Fernand Dionne, directeur général du Cégep de Rimouski, Rimouski, le 2 novembre 2007.
- 2 Pascal Gagnon, Entretien avec Jean-Guy Nadeau, premier directeur général du Cégep de Rimouski, le 29 janvier 2008.
- 3 Kurt Vignola, Entretien avec Raymond Giguère, directeur général du Cégep de Rimouski, Rimouski, le 1<sup>er</sup> février 2008.
- 4 Les événements qui ont mené à la fondation de l'École de marine ont été présentés dans Nive Voisine, «Jules A. Brillant et les buts de l'École de marine», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 1, no 1, octobre 1973, p. 5. Ce texte a été repris, et légèrement remanié dans la presse locale, «Jules A. Brillant et les buts de l'Institut de marine», *Progrès/Écho*, Rimouski, 13 mars 1974, p. 10.
- 5 [Anonyme], «Monseigneur Cyprien Tanguay», plaque commémorative située au Cégep de Rimouski, 1995. Cette citation est cependant tirée du «Prospectus du Collège industriel en contemplation en cette localité», Rimouski, 12 janvier 1854, disponible aux Archives de l'Archevêché de Rimouski, Institutions. Séminaire de Rimouski, 1853-1878.
- 6 [Anonyme], «Aurons-nous une École de marine?», *Le Progrès du Golfe*, 19 novembre 1937, p. 3.
- 7 *Idem.*
- 8 *Idem.*
- 9 Nive Voisine rapportant le contenu d'une correspondance de Jules-A. Brillant, «Jules A. Brillant et les buts de l'Institut de marine», *Progrès/Écho*, Rimouski, 13 mars 1974, p. 10.
- 10 *Idem.*
- 11 *Idem.*
- 12 Arthur Randles décrit sa fonction de «*Director of merchant seamen*» lors d'une conférence donnée à l'Empire Club le 19 mars 1942. Le texte de cette conférence, publié dans *The Empire Club of Canada Speeches 1941-1942*, Toronto, Canada: The Empire Club of Canada, 1942, p. 326-339, est disponible sur Internet à l'adresse: <http://www.empireclubfoundation.com/details.asp?FT=yes&SpeechID=864>
- 13 Nive Voisine rapportant le contenu d'une correspondance de Jules-A. Brillant, «Jules A. Brillant et les buts de l'École de marine», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. 1, no 1, octobre 1973, p. 6.
- 14 *Idem.*
- 15 J. E. Michaud, «Rimouski a maintenant son École de marine», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 1<sup>er</sup> juin 1944, p. 5.
- 16 Jean Lavigne et al., *À travers vents et marées*, Institut maritime du Québec, Rimouski, 1994, p. 34.
- 17 Maude Flamand-Hubert, *Rimouski: 6 mai 1950*, collection Les Cahiers de l'Estuaire no 4, Rimouski, 2007, p. 15.
- 18 Jean Lavigne et al., *op. cit.*, p. 48.
- 19 Il s'agit du Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, présidé par Arthur Tremblay, qui avait pour mandat d'établir une planification pour le développement du système d'éducation.
- 20 Jean Lavigne et al., *op. cit.*, p. 62.
- 21 [Anonyme], «Affaire de l'Institut de marine de Rimouski – Création d'un comité dont les recommandations furent ignorées», *Progrès/Écho*, Rimouski, 13 mars 1974, p. 5.
- 22 *Idem.*
- 23 *Idem.*
- 24 Gilles Lévesque, «Institut de Marine – M. François Cloutier, s.v.p.... », *Progrès/Écho*, Rimouski, le 20 février 1974, p. 6.
- 25 Jean Lavigne et al., *op. cit.*, p. 65.
- 26 Louis Pineau, «Institut de marine de Rimouski – Une victoire qui a pris près de dix ans», *Progrès/Écho*, Rimouski, le 21 août 1974, p. 6.
- 27 Il s'agit du titre d'un article anonyme paru dans le *Progrès/Écho* du 28 novembre 1973 en page 3.
- 28 Maurice Tessier, député libéral de Rimouski de 1966 à 1973.
- 29 [Anonyme], «Nous l'avons, nous le gardons», *Progrès/Écho*, Rimouski, le 30 janvier 1974, p. 3.
- 30 Gilles Lévesque, *op. cit.*

- 
- 31 Roland Bellavance, «L'Est du Québec doit garder son Institut de marine», *Progrès/Écho*, Rimouski, 12 décembre 1973, p. 4.
- 32 [Anonyme], «Nous l'avons, Nous le gardons», *op. cit.*
- 33 [Anonyme], «Appel au peuple... », *Progrès/Écho*, Rimouski, le 6 février 1974, p. 3.
- 34 Ces affirmations sont corroborées par Jean-Guy Nadeau. Pascal Gagnon, *op. cit.*
- 35 [Anonyme], «Front commun pour conserver l'Institut de marine», *Progrès/Écho*, Rimouski, 6 février 1974, p. 3.
- 36 Gilles Lévesque, *op. cit.*
- 37 Gilles Lévesque. «À M. Robert Bourassa», *Progrès/Écho*, Rimouski, 27 février 1974, p. 7.
- 38 [Anonyme], «Lundi soir prochain Institut de marine Lancement de la Campagne de la pétition», *Progrès/Écho*, Rimouski, 6 mars 1974, p. 11.
- 39 [Anonyme], «Un panneau très significatif», *Progrès/Écho*, Rimouski, 6 mars 1974, p. 11.
- 40 [Anonyme], «Le PQ appuie la Chambre de commerce de Rimouski», *Progrès/Écho*, Rimouski, le 13 mars 1974, p. 5.
- 41 [Anonyme], «Eudore Allard entre dans la bataille», *Progrès/Écho*, Rimouski, 20 mars 1974, p. 8.
- 42 [Anonyme], «M. Alcide Horth d'accord avec la campagne», *Progrès/Écho*, Rimouski, 20 mars 1974, p. 6.
- 43 [Anonyme], «Des appuis arrivent de toute part... », *Progrès/Écho*, Rimouski, 10 avril 1974, p. 7.
- 44 *Idem.*
- 45 [Anonyme], «Lucien Lessard interroge le ministre Cloutier», *Progrès/Écho*, Rimouski, le 10 avril 1974, p. 7.
- 46 [Anonyme], «Le débat», *Progrès/Écho*, Rimouski, 29 mai 1974, p. 3.
- 47 *Idem.*
- 48 [Anonyme], «St-Hilaire s'élève contre l'attribution d'un contrat de \$1,458,720 sans appel d'offres», *Progrès/Écho*, 13 mars 1974, p. 6.
- 49 Au Québec, un parlementaire ne peut être poursuivi en raison des actes posés ou de paroles prononcées dans l'exercice de ses fonctions.
- 50 Selon toute vraisemblance, il s'agit là de la «bombe» résultant de l'enquête supposément menée par la Chambre de commerce et annoncée dans l'article «La Chambre prépare quelque chose...», *Progrès/Écho*, Rimouski, 27 février 1974, p. 7. Cette révélation par le député et l'article du 27 février laissent entrevoir l'existence probable d'une coordination des actions de la Chambre de commerce et du député.
- 51 [Anonyme], «Institut de Marine. Tout n'est pas perdu», *Progrès/Écho*, Rimouski, 5 juin 1974, p. 11.
- 52 *Idem.*
- 53 *Idem.*
- 54 *Idem.*
- 55 [Anonyme], «Le pourquoi de l'Institut de marine à Rimouski», *Progrès/Écho*, Rimouski, 6 mars 1974, p. 10.
- 56 [Anonyme], «M. Claude St-Hilaire y va de son mandat», *Le Rimouskois*, Rimouski, 7 août 1974, p. 1.
- 57 [Anonyme], «D'un coup de théâtre à une démission», *Progrès/Écho*, Rimouski, le 7 août 1974, p. 6.
- 58 Louis Pineau, «Institut de marine de Rimouski – Une victoire qui a pris près de dix ans», *op. cit.*, p. 7.
- 59 *Idem.*
- 60 *Idem.*
- 61 [Anonyme], «Le Conseil des ministres officialise la décision de Bourassa», *Progrès/Écho*, Rimouski, 28 août 1974, p. 3.
- 62 *Idem.*
- 63 Petite anecdote, le directeur général actuel, Raymond Giguère, nous apprend qu'il avait participé à cette rencontre à l'époque, alors qu'il était représentant de l'industrie maritime. Kurt Vignola, Entretien avec Raymond Giguère, *op. cit.*
- 64 Gilles Beauchemin, dir., *Rapport des activités année 1977-78*, Cégep de Rimouski, Rimouski, 1978, p. 22.
- 65 [Anonyme], «Pourquoi pas à Rimouski?», *La Voix gaspésienne*, Matane, 28 août 1974, p. 8.
-

---

## 5. Un Cégep animé

Kurt VIGNOLA

Comme au temps du Séminaire, le Cégep de Rimouski demeure un lieu majeur de l'animation socioculturelle et sportive du milieu rimouskois, sachant préserver une riche tradition dont il a hérité. Au cours de ses quarante années d'histoire, le Cégep a su offrir à ses étudiants l'opportunité de participer activement à l'animation de leur milieu.

### L'abbé Georges Beaulieu

On ne peut logiquement parler de la contribution du Collège à la vie socioculturelle rimouskoise sans prendre d'abord le temps de présenter l'abbé Georges Beaulieu. Né en 1907, Georges Beaulieu est devenu une grande figure de la vie socioculturelle rimouskoise. D'abord au Séminaire pendant une trentaine d'années, à titre de directeur artistique (de 1938 à 1966)<sup>1</sup>, puis au Collège, il a contribué de manière importante à la vie culturelle locale. En 1941, il fonde la Société des concerts qu'il anime jusqu'en 1963<sup>2</sup>. Il contribue également à la venue de



Georges Beaulieu et l'octuor du Séminaire  
(Archives du Département de géographie et d'histoire du Cégep de Rimouski)

plusieurs troupes de théâtre à Rimouski. «*En 1943, avec les Légaré et les Leclerc, on fonde les «Compagnons de l'art» qui présentent des expositions de peinture et de dessins*»<sup>3</sup>. En 1949, il est fondateur du Prêt d'honneur, un organisme qui vient en aide aux élèves de l'Est-du-Québec aux prises avec des difficultés financières<sup>4</sup>. En 1956, il participe à la fondation des Jeunesses musicales, aidé de Mgr Antoine Gagnon et de Maurice Proulx. Chaque année, de 1960 à 1967, il contribue à la présentation de trois spectacles de l'Orchestre symphonique de Québec à Rimouski<sup>5</sup>.

Georges Beaulieu est proche de la salle de spectacles, située dans la partie centrale du Cégep de Rimouski, un bâtiment construit en 1922 et qu'on peut décrire en ces termes:

*À la façade de 350 pieds vient se greffer, en perpendiculaire et très en hauteur, un bâtiment de 160 pieds de longueur qui comprend à sa base un réfectoire (cafétéria), une grande salle à l'étage principal et une chapelle devenue la bibliothèque. On y perçoit la pensée classique d'organisation de la vie: la nourriture terrestre, la nourriture de l'esprit par les arts et la culture et la nourriture spirituelle au sommet*<sup>6</sup>.



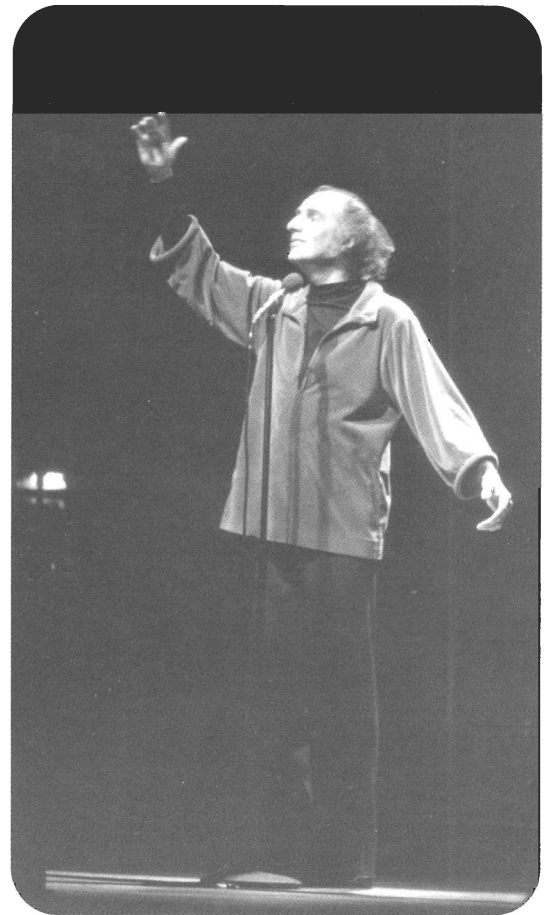
Georges Beaulieu lors de l'inauguration de la Salle Georges-Beaulieu  
(Service de gestion documentaire et des archives du Cégep de Rimouski)

Cette salle de plus de 1000 sièges est d'une acoustique remarquable. Elle change souvent de nom: Salle du Séminaire, Salle des fêtes, Salle académique. Le 21 octobre 1976, elle devient la Salle Georges-Beaulieu<sup>7</sup>. C'est un Georges Beaulieu «visiblement ému»<sup>8</sup> qui prononce alors un discours relatant l'expérience de sa vie. Pour célébrer l'événement, Gilles Vigneault, ancien élève du Séminaire (et de Georges Beaulieu) offre un récital aux spectateurs. Cette prestation de Vigneault est encensée par la critique. Laurent Leblond dira de lui: «*La chaleur des poèmes de Vigneault, la beauté transcendante [...] de sa musique font d'un show de ce grand homme un délice que l'on ne peut pas oublier de sitôt*»<sup>9</sup>.

Georges Beaulieu continue son implication dans le milieu jusqu'à son décès, le 20 février 1984. L'héritage culturel qu'il laisse au Collège, et à toute la communauté rimouskoise, est considérable.

## Le socioculturel s'organise

Tout au long de son histoire, le Cégep de Rimouski a été impliqué sur la scène socioculturelle locale et régionale. En 1974, il y a la signature d'une première entente entre le Cégep et la Cité de Rimouski, qui avait pour objectif de «développer la diffusion de ces deux services socioculturels par une série de spectacles qui débiteront le 7 février pour se terminer en juin 74»<sup>10</sup>. À partir de ce moment, on assiste à une coordination plus structurée du développement socioculturel de la région. En 1974, lors de la signature de la première entente, on prévoit produire 30 spectacles au Collège. On 1977, on présente 28 spectacles à la Salle Georges-Beaulieu<sup>11</sup>. En 1978, on assiste à une année record avec la présentation de 68 spectacles. À ce moment, les responsables du Cégep se questionnent sur le rôle de l'institution et de ses partenaires dans le développement socioculturel de Rimouski<sup>12</sup>. En 1980, on assiste à la mise en place d'un comité chargé de la coordination des programmes offerts à la population et composé de représentants «socioculturels et de l'éducation permanente de tous les niveaux d'enseignement et de la Cité»<sup>13</sup>.



Gilles Vigneault  
(Service de gestion documentaire et des archives du Cégep de Rimouski)

## Quelques souvenirs des activités socioculturelles

Puisque l'espace disponible dans la présente publication ne permet pas de dresser un portrait exhaustif de la contribution du Collège au développement socioculturel de la région, voici quelques souvenirs de ces dernières quarante années.

\* \* \*

Après une première expérience positive l'an dernier, une expo-sciences se tiendra au Cégep de Rimouski les 30 avril, 1er et 2 mai prochains. Ces expositions scientifiques sont organisées chaque année dans toutes les régions du Québec et, pour y être admis en tant que participant, il faut être étudiant au niveau secondaire ou collégial, avoir un intérêt scientifique quelconque et le désir de présenter un projet.[...] Des bourses totalisant la somme de \$260, de nombreuses médailles et des certificats seront décernés aux meilleures présentations. Il en coûtera \$6 par participant pour la fin de semaine (incluant repas et coucher)<sup>A</sup>.

\* \* \*

Dans le cadre de l'Expo-sciences régionale de 1994, le Collège de Rimouski recevra, du 9 au 13 mars, plus de 150 jeunes scientifiques venant de tout l'Est du Québec.[...] L'Expo-sciences régionale profite d'un budget de 30 000\$, dont le tiers vient des frais d'inscription. [...] À Rimouski, en mars, on attend 100 équipes, 150 participants, 25 délégations. Il y aura 100 parrains ou marraines. 18 commissions scolaires y prendront part, en plus de cinq collèges et d'une université. Les 75 juges des exhibits scientifiques sont recrutés en région. Enfin, plus de 50 personnes bénévoles préparent cette Expo-sciences régionale, où on attend de 5 à 6000 visiteurs<sup>B</sup>.

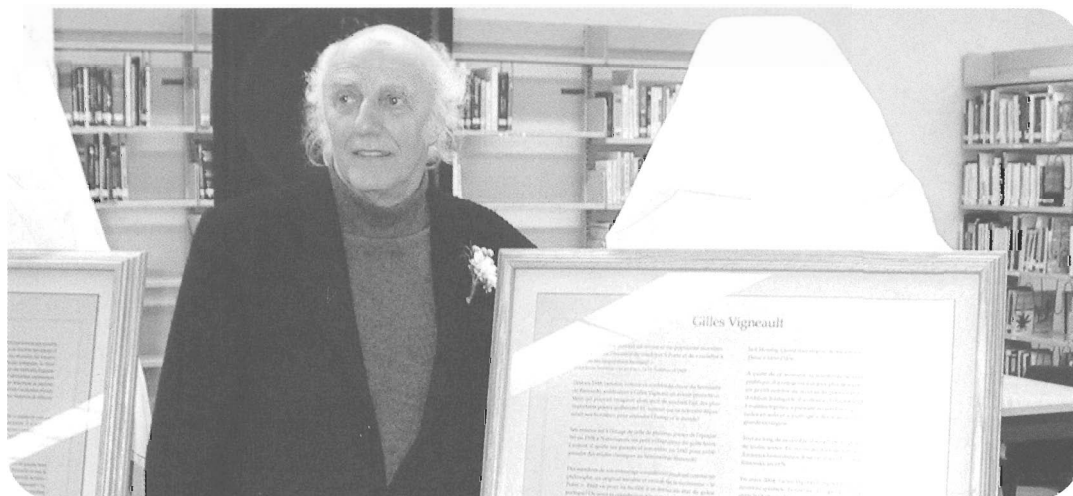
\* \* \*

En octobre 1965, Charles Lindsay participait à l'émission «Tous pour un» sur l'histoire du baseball majeur. Cet expert qui emmagasinait des tonnes de statistiques et anecdotes sur le sport national des Américains avait été disqualifié par erreur lors de la deuxième émission, ce qui avait amené les responsables de cette série, l'animateur Raymond Charrette en tête, à le rappeler en ondes et lui proposer de prendre part à une troisième émission. Lindsay avait refusé, préférant plutôt conserver l'acquis, près de 4000\$, que lui procurait la réussite à deux des trois étapes. Charles Lindsay est maintenant directeur de département au Cégep de Rimouski [...] Voilà qu'il revient tenter sa chance à cette émission qu'anime aujourd'hui Gilles Gougeon.[...] La partie ne sera pas facile. Un autre candidat de taille se pointe: Jerry Rochon!<sup>C</sup>

\* \* \*

Les Presses pédagogiques de l'Est procédaient récemment au lancement de quatre nouveaux ouvrages à caractère pédagogique et d'un recueil de poésie. Écrits par des enseignants du Cégep de Rimouski, ces ouvrages sont Vade Mecum,[...] Initiation au calcul différentiel et intégral I avec Mathematica,[...] Dépôts et sols forestiers,[...] et Les travaux en philo, Guide méthodologique[...] Les Presses lançaient également le recueil de poésie «Hauteur en quête, par l'Atelier littéraire 1995» [...] Depuis leur création en décembre 1993, les Presses pédagogiques de l'Est ont publié douze ouvrages à caractère pédagogique et deux recueils de textes poétiques<sup>D</sup>.

(A. [Anonyme], «L'expo-sciences à Rimouski», *Progrès/Écho*, 24 mars 1976, p. C7. B. Laurent Leblond, «Plus de 150 jeunes scientifiques au Cégep en mars», *Le Rimouskois*, 1er février 1994. C. Hugues Albert, «Un retour au jeu pour Charles Lindsay», *Progrès-Écho-Dimanche*, 16 janvier 1994. D. [Anonyme], «Lancement de cinq nouveaux ouvrages», *L'Avant-poste*, 5 novembre 1995, p. 8.)



La bibliothèque du Cégep porte maintenant le nom de Gilles Vigneault  
(Service de gestion documentaire et des archives du Cégep de Rimouski)

## Les Partouzes sont finies.

Lors de la mise en place de l'entente socioculturelle entre la Cité de Rimouski et le Cégep, un problème imprévu se manifeste. On peut en effet lire dans le *Progrès-Écho* du 3 novembre 1976 un article intitulé «Les partouzes sont finies». L'article est signé par Pierre-Paul d'Anjou (directeur du Service des loisirs de la Cité de Rimouski) et Jacques Paradis (directeur des Services aux étudiants du Cégep)<sup>A</sup>.

*Le Service des loisirs de la Cité de Rimouski et les Services aux étudiants du Cégep désirent informer le public de certaines mesures touchant les spectacles, films, conférences, présentés au Centre civique et à la Salle Georges-Beaulieu. Il s'agit de la déplorable habitude que certains spectateurs ont pris de fumer, boire et manger à l'intérieur de ces salles. [...] Dorénavant, aucune victuailles ni boisson ne seront tolérées dans les salles de spectacles du Centre civique et du Cégep. De plus, l'interdiction actuelle de fumer sera totale. Sur avertissement sommaire, les récalcitrants seront expulsés de ces salles, même si le spectacle doit être suspendu, et les surveillants seront autorisés à prendre tous les moyens pour le faire.*

Dans le même journal, Laurent Leblond signe un billet qui donne plus de précisions sur l'origine de cet avertissement<sup>B</sup>:

*Après ce qui c'est passé au spectacle de Van Der Graft Generator, on ne pouvait évidemment plus tolérer des incartades de ce genre. Il y a des limites à l'indécence et à la facilité bête et idiote de tout faire à sa tête. C'est pourquoi il a été décidé de réagir violemment à une action qui est aussi une violence [par les adeptes du love and peace] puisqu'elle brime la liberté des autres, puisqu'elle prive les spectateurs qui veulent voir le show de leur désir, puisqu'elle est contraire au civisme le plus élémentaire. Quand on fume dans une salle où c'est défendu; quand on y boit galamment une bière ou du vin [pour ne pas dire autre chose]; quand on y apporte son lunch et ses provisions de «pot», vous allez me dire que vous êtes là pour assister à un show? Allons donc! Il n'est qu'un maigre prétexte à une activité qui peut avoir sa place AILLEURS. J'ai déjà écrit que le civisme était un mot qui n'avait pas été inventé par les Rimouskois. Quand on est obligé de publier des avis semblables, il est possible de le croire...*

(A. Pierre-Paul d'Anjou et Jacques Paradis, «Les partouzes sont finies.», *Progrès/Écho*, 3 novembre 1973, p. C19. B. Laurent Leblond, «Le mini», *Progrès/Écho*, 3 novembre 1973, p. C19.)

## La scène sportive

Au cours de ses quarante années d'existence, le Cégep a permis à de nombreux étudiants d'exceller sur la scène sportive locale et régionale. Voici quelques extraits démontrant les performances réalisées par ces étudiants en 1973.

\* \* \*

*«L'équipe du Cégep de Rimouski a été couronnée la formation championne de la Ligue senior de soccer de Rimouski»<sup>A</sup>.*

\* \* \*

*L'équipe du Cégep de Rimouski, devant une foule considérable, remporte les honneurs du Deuxième Tournoi de ballon sur glace de Rimouski. Une foule de plus de 6,000 personnes avait passé les guichets du Colisée de Rimouski. En finale, le Cégep avait eu raison de Sayabec par le score de 3 à 0. Les preneurs au «livre» ne s'étaient pas trompés et le CÉGEP fut couronné champion<sup>B</sup>.*

\* \* \*

*Vendredi dernier, ont eu lieu, au Club de tir de pigeon d'argile, des compétitions mettant aux prises des étudiants du CÉGEP de Rimouski. Pour la plupart des participants, ils en étaient tous à leurs premières armes dans ce domaine et ils ont très bien figuré. Je ne sais pas si vous avez déjà tiré, mais c'est drôlement passionnant à regarder. La lutte fut très serrée du début à la fin et malgré un vent qui soufflait très violemment. [...] C'est donc dire que la relève dans notre région pour le tir au pigeon d'argile est assurée. Les prospects se font plus nombreux et les gars commencent à s'intéresser de plus en plus à ce sport qui est relaxant au possible et qui calme les nerfs. La direction du club a fait un travail énorme pour les tireurs cette année et ils sont récompensés aujourd'hui. Espérons qu'il en sera ainsi dans les années à venir et que la population y participera de plus en plus<sup>C</sup>.*

(A. [Anonyme], «Cégep Champion au soccer à Rimouski», *Progrès/Écho*, 18 août 1973, p. 44. B. [Anonyme], «Revue de l'année», *Progrès/Écho*, 24 décembre 1973, p. 37. C. [Anonyme], «Les étudiants du CÉGEP se distinguent!», *Progrès/Écho*, 10 octobre 1973, p. 16.)

---

## Les installations sportives au Cégep

Le Cégep de Rimouski est un lieu de formation et un acteur de la vie socioculturelle du milieu rimouskois. Mais le Cégep joue également un rôle important sur la scène sportive locale. D'une part, il offre à la population un accès à des équipements multiples et il permet à des étudiants de développer leurs habiletés sportives. Cependant, au début des années 1970, la nécessité de l'éducation physique au collégial n'est pas encore totalement établie<sup>14</sup>. Il n'est donc pas étonnant de découvrir que les étudiants de l'époque doivent exercer des pressions pour obtenir des locaux adéquats pour la pratique du sport. Le *Progrès-Écho*, dans un article traitant de la question des locaux d'éducation physique du Cégep décrit un exemple de ces pressions exercées par les étudiants:

*Ça pue icitte. Y fait chaud icitte. On n'est pas bien icitte. On c... notre camp d'icitte. Il ne s'agit pas d'un poème écrit par un étudiant «talentueux» d'un cours de littérature, mais plutôt d'une affiche qu'on avait suspendue aux murs du gymnase de Rimouski. L'auteur de ce chef-d'oeuvre avait raison de manifester son mécontentement et aurait pu le faire pour l'ensemble des locaux «consacrés» aux cours d'éducation physique<sup>15</sup>.*

Dans de telles circonstances, il semble normal que la direction du Cégep, dès le règne de Fernand Dionne, ait entrepris des démarches afin de corriger la situation<sup>16</sup>. Ces efforts portent fruit et en mai 1974, un arrêté ministériel autorise «*finalelement le Collège à prendre des mesures préparatoires pour agrandir ses locaux d'éducation physique*»<sup>17</sup>. Dès ce moment, la direction du Collège et les professeurs du Département d'éducation physique se penchent sur le projet d'un pavillon d'éducation physique et des sports. Le projet final tient compte des besoins de l'Institut maritime du Québec (IMQ), récemment intégré au collège.

En mai 1977, le Cégep lance l'appel d'offres et retient, le 30 juin, le plus bas soumissionnaire, soit la firme Pelletier et Martin de Saint-Louis-du-Ha-Ha<sup>18</sup>. Le contrat est d'une valeur de 2 884 900\$<sup>19</sup>. Les travaux doivent cependant être approuvés par le gouvernement, ce qui n'est pas chose faite. En effet, l'ampleur des travaux surprend les fonctionnaires du ministère de l'Éducation<sup>20</sup>, notamment en ce qui a trait à la présence d'une piscine semi-olympique dans le projet, ajoutée pour répondre aux besoins de l'IMQ<sup>21</sup>.

De plus, au moment de cette décision, le Cégep entame également des travaux d'une valeur de 7 300 000\$ pour le réaménagement de l'Institut Mgr Courchesne qui accueillera définitivement l'enseignement maritime à Rimouski<sup>22</sup>.

C'est le 7 septembre 1977<sup>23</sup>, par l'Arrêté en conseil 2929-77<sup>24</sup> que le Conseil des ministres du gouvernement Lévesque approuve les travaux. La cérémonie de la levée de la première pelletée de terre a lieu en octobre 1977 et on prévoit alors que les travaux seront terminés en août 1978<sup>25</sup>. Cependant, la construction sera plus lente que prévu. En février 1979, en cours de trimestre, le Collège prend possession de ses locaux. La cérémonie d'inauguration a lieu le samedi 13 octobre 1979 à 16h00<sup>26</sup>, en présence du député de Rimouski, du maire, du recteur de l'UQAR et de l'archevêque Mgr Ouellet. À l'époque, les installations du Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS) sont très modernes afin de répondre aux besoins des 3900 étudiants.

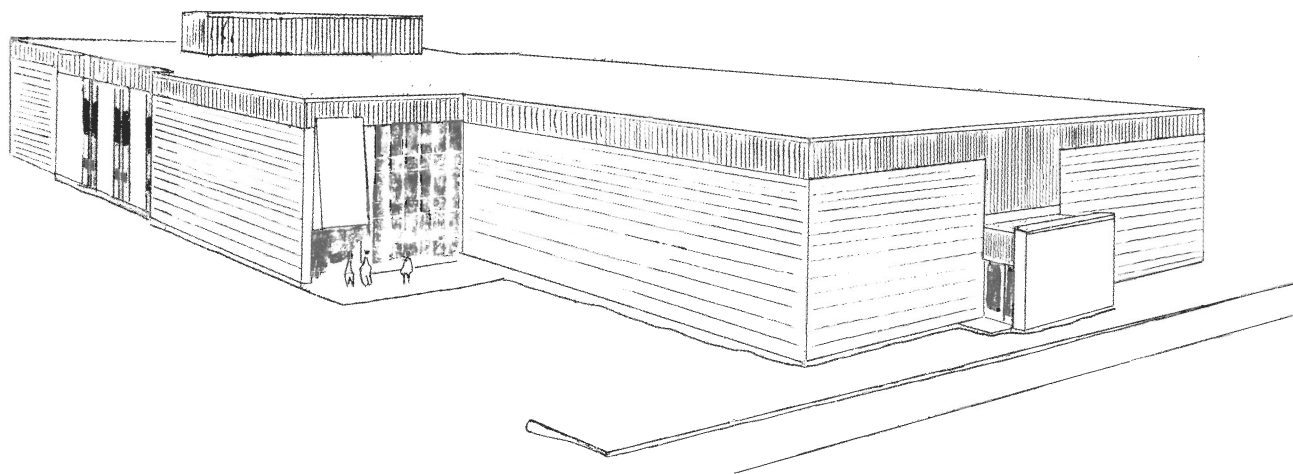


## Le PEPS

Voici la description du PEPS, faite lors de l'inauguration du 13 octobre 1979:

À l'intérieur, nous retrouvons d'abord un gymnase double comprenant deux jeux de handball, deux jeux de basketball, deux jeux de tennis, trois jeux de volleyball, huit jeux de badminton, une piste de jogging de cent mètres et des gradins pouvant accueillir quatre cent cinquante spectateurs. Pour sa part, la nouvelle piscine a une longueur de vingt-cinq mètres et quatre corridors de largeur. Sont aussi compris: une salle polyvalente pour le judo, l'escrime et la danse, une salle de conditionnement physique équipée de nombreux instruments modernes, des vestiaires, deux bains sauna, une salle de classe où des installations audiovisuelles permettent de projeter films et diapositives, des bureaux pour les professeurs d'éducation physique et le personnel administratif du pavillon et une aire de quatre mille paniers où chacun peut retrouver une serviette, des bas, une culotte et un gilet à sa taille. À ces nouveaux locaux du Pavillon d'éducation physique, s'ajoutent bien sûr les installations déjà en place dans le collège et que l'on compte, pour des raisons fonctionnelles, comme parties intégrantes du nouveau PEPS. Il s'agit ici de l'ancien gymnase du Cégep, au premier étage du pavillon C et de la piscine du pavillon A, plus petite que la nouvelle mais encore très appréciée.

([Anonyme], *Le Pavillon d'éducation physique et des sports*, [dépliant], Cégep de Rimouski, Rimouski, 1979.)



Le projet du Peps tel que présenté en 1977

(Service de gestion documentaire et des archives du Cégep de Rimouski)



Inauguration du Peps en 1979

(Service de gestion documentaire et des archives du Cégep de Rimouski)

---

## Notes

- 1 Joseph-Marie Levasseur, «Une salle nommée Georges-Beaulieu» dans *Mosaïque rimouskoise*, Rimouski, Comité des fêtes du cent cinquantième anniversaire de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski, 1979, p. 689.
- 2 Joseph-Marie Levasseur, «Georges Beaulieu 1907-1984», Rimouski, plaque commémorative située au Cégep de Rimouski, 1993.
- 3 Joseph-Marie Levasseur, «Une salle nommée Georges-Beaulieu», *op. cit.*, p. 693.
- 4 Joseph-Marie Levasseur, «Georges Beaulieu 1907-1984», *op. cit.*
- 5 Joseph-Marie Levasseur, «Une salle nommée Georges-Beaulieu», *op. cit.*, p. 693.
- 6 Joseph-Marie Levasseur, «La Salle Georges-Beaulieu», Rimouski, plaque commémorative située au Cégep de Rimouski, 1993.
- 7 *Idem.*
- 8 Laurent Leblond, «L'âme du Québec», *Progrès/Écho*, Rimouski, le 27 octobre 1976, p. B21.
- 9 *Idem.*
- 10 Ernie Wells, «Entente Cégep-Cité», *Le Rimoukois*, le 6 février 1974, p. 1.
- 11 Gilles Beauchemin, *Rapport annuel 1976-1977*, Rimouski, Cégep de Rimouski, 1978, p. 60.
- 12 Gilles Beauchemin, *Rapport annuel 1977-1978*, Rimouski, Cégep de Rimouski, 1979, p. 139.
- 13 Gilles Beauchemin, *Rapport annuel 1979-1980*, Rimouski, Cégep de Rimouski, 1981, p. 47.
- 14 [Anonyme], «Les locaux d'éducation physique du Cégep», *Progrès/Écho*, le 21 novembre 1973.
- 15 *Idem.*
- 16 *Idem.*
- 17 [Anonyme], *Le Pavillon d'éducation physique et des sports*, [dépliant], Rimouski, Cégep de Rimouski, 1979.
- 18 *Idem.*
- 19 [Anonyme], «Complexe sportif au Collège», *Progrès-Écho*, Rimouski, le 14 septembre 1977, p. A21.
- 20 *Idem.*
- 21 [Anonyme], *Le Pavillon d'éducation physique et des sports*, *op. cit.*
- 22 [Anonyme], «Complexe sportif au Collège», *op. cit.*
- 23 [Anonyme], *Le Pavillon d'éducation physique et des sports*, *op. cit.*
- 24 [Anonyme], «Complexe sportif au Collège», *op. cit.*
- 25 *Idem.*
- 26 PEPS, documents relatifs à l'inauguration du PEPS, Rimouski, Archives du Cégep de Rimouski, 1979.

---

## 6. Mise en place du Centre matapédien d'études collégiales

Kurt VIGNOLA

Le Centre matapédien d'études collégiales (CMÉC) est un établissement d'enseignement très particulier puisqu'il dépend de deux collèges déjà établis, soit celui de Rimouski et celui de Matane. Le CMÉC symbolise la capacité d'un milieu de petite taille démographique de se doter de services d'enseignement postsecondaires comparables à ceux des milieux plus densément peuplés. Saisissons donc l'opportunité d'effectuer un bref voyage dans l'histoire récente afin de présenter l'implantation de cet établissement.

Le lundi 25 septembre 1995 est un jour spécial dans la Vallée de la Matapédia; c'est en présence des représentants socio-économiques du milieu et de quelques invités d'honneur que s'effectue l'inauguration du Centre matapédien d'études collégiales<sup>1</sup>. L'histoire du CMÉC débute toutefois bien avant cette date. Il s'agit en effet d'un projet dont les intervenants du milieu discutaient depuis plusieurs années, et qui a pu être réalisé dans la foulée de nombreuses collaborations<sup>2</sup> entre le Cégep de Rimouski, le Cégep de Matane, la Commission scolaire Vallée-de-la-Matapédia et les acteurs socio-économiques de la Vallée.

À l'origine, le projet d'un centre collégial dans la Vallée était accueilli avec réticence au ministère de l'Éducation. La volonté politique a toutefois permis, le 31 octobre 1994, d'annoncer la réalisation prochaine du Centre matapédien d'études collégiales<sup>3</sup>. Le projet devait offrir quatre programmes, soit Sciences de la nature, Sciences humaines, Aménagement forestier et Technique de bureautique. On prévoyait alors que le CMÉC accueillerait 113 élèves la première année, 215 et 1996-1997, 225 en 1997-1998 et 225 en 1998-1999<sup>4</sup>. L'implantation du CMÉC était toutefois liée à une condition: «*Celui-ci dispose de trois ans pour faire la preuve qu'il y a le potentiel d'étudiants nécessaires à son opération*»<sup>5</sup>. Afin de faire cette preuve, le milieu socio-économique de la Vallée s'est rapidement impliqué dans les activités de recrutement. Ainsi, le 29 janvier 1995, on annonce qu'une

*association de gens d'affaires, de municipalités et d'institutions financières a permis de créer un fonds spécial de 60 000\$ qui sera redistribué en bourses. Ces bourses, d'un montant minimum de 500\$ chacune, seront versées à tous les étudiants jeunes et adultes qui s'inscriront et seront admis au Centre matapédien d'études collégiales pour la rentrée d'automne 1995. Il s'agit là d'une mesure visant à inciter les futurs collégiens à s'inscrire à Amqui plutôt qu'à Matane, Rimouski ou ailleurs*<sup>6</sup>.

La campagne de recrutement bat son plein et une circulaire intitulée *Le CMÉC vous informe* est publiée afin de présenter l'organisation aux «*étudiants, parents et personnes des établissements d'enseignement*»<sup>7</sup>.

---

Le 7 mars 1995, on constate que le CMÉC gagne son pari, ayant reçu 118 demandes d'admission, ce qui réjouit le directeur général de l'époque, André Valade. Heureux de ce résultat, l'éditorialiste de *L'Avant-Poste*, Alain Saint-Amand écrira: *«Et que vont dire les hauts fonctionnaires de tout ça? On est tout simplement en train de leur prouver noir sur blanc que l'on avait raison de demander notre centre d'études collégiales. Les sceptiques seront confondus»*<sup>8</sup>...

La rentrée s'effectue le 22 août pour 120 élèves. Cette rentrée se déroule *«sous le signe de la fête»*, alors que le comité d'accueil *«a planifié tout un lot d'activités qui se déroulent depuis l'inscription ce vendredi 18 août et au cours de la prochaine semaine»*<sup>9</sup>.

Le 3 octobre, les 111 étudiants inscrits à temps plein reçoivent, tel que promis, une bourse de 500\$. Des 63 000\$ amassés dans le milieu (dont 22 800\$ proviennent des municipalités et 20 000\$ des caisses Desjardins de la Matapédia), 57 000\$ seront ainsi distribués. Un *«montant résiduel de 6 000\$ servira, à compter de 1996-97, à souligner l'excellence des étudiants»*<sup>10</sup>.

Le 22 août 2005, le CMÉC fête son dixième anniversaire<sup>11</sup>. Il s'agit d'une étape majeure pour l'établissement qui atteint à ce moment le cap des 600 diplômes attribués. Le CMÉC s'enorgueillit alors de son taux de réussite de 85%, comparable à la plupart des institutions collégiales. On soulève cependant certaines inquiétudes en lien avec la survie du CMÉC, avec au premier chef, *«la baisse constante du nombre d'étudiants due à la décroissance démographique»*, qui *«force le CMÉC à chercher des moyens de survie»*<sup>12</sup>. On souligne également les difficultés du programme Technologie de la transformation des produits forestiers, alors que *«depuis cinq ans, le programme est boudé par les étudiants»*<sup>13</sup>. En effet, en 2001, Radio-Canada annonçait que le programme était alors menacé car *«seulement trois élèves sont inscrits»*<sup>14</sup>. Ce programme est en lien avec l'industrie forestière, il n'est donc pas étonnant que les difficultés de cette dernière se répercutent sur le recrutement. La direction envisage d'user de créativité afin de résoudre les problèmes d'effectifs étudiants dans ces programmes, comme le déclare André Fournier, directeur du CMÉC<sup>15</sup>: *«Est-ce qu'on peut partir un nouveau DEC, une nouvelle attestation, est-ce qu'on devrait faire un travail au niveau international?»*. Pas étonnant donc que la survie du CMÉC soit questionnée de façon épisodique, comme, par exemple en 2005-2006, alors que 120 jeunes fréquentent le CMÉC dans un contexte de baisse démographique annoncée<sup>16</sup>. Toutefois, le CMÉC continue d'opérer, déjouant les observateurs les plus pessimistes, et voit son effectif étudiant grimper à 136 en 2006-2007. On assiste récemment à une primeur, alors que trois enseignants engagés par le CMÉC en 2006-2007 sont des anciens étudiants de l'établissement<sup>17</sup>.

Le CMÉC est à ce jour un jeune établissement construisant lentement ses propres traditions et qui lutte pour sa survie depuis sa création. Plusieurs facteurs contribuent à la complexité de sa situation: une gestion encadrée par deux collèges distincts, la décroissance démographique dans la Vallée, la nécessité d'accueillir un nombre d'étudiants suffisant pour assurer son financement, la situation difficile de l'industrie du bois dont dépend fortement l'économie locale et le besoin constant d'une volonté populaire forte et d'un engagement sans réserve des élus matapédiens. Seul le futur nous dévoilera à quel point cette expérience si particulière aura été un succès.

---

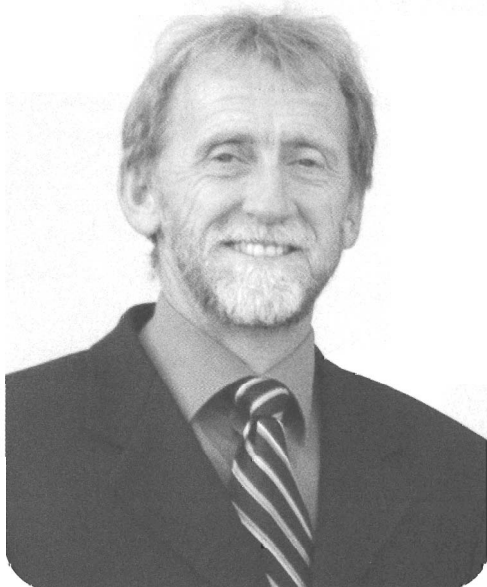
## Notes

- 1 Claude Côté, «Inauguration du Centre matapédien d'études collégiales», *Progrès-Écho-Dimanche*, 1er octobre 1995.
- 2 Kurt Vignola, «Entretien avec Alcide Daigneault, ex-directeur général du Cégep de Rimouski», Rimouski, 6 novembre 2007.
- 3 Alain Saint-Amand, «A-t-on besoin d'un cégep?», *L'Avant-Poste*, 6 novembre 1994, p. 4.
- 4 Alcide Daigneault et Jean-Pierre Clermont, «Une formation et des services de qualité dans la Vallée», communiqué de presse émis le 31 octobre 1994 par le Cégep de Rimouski et le Cégep de Matane.
- 5 Michèle Bérubé, «Trois ans pour faire ses preuves», *L'Avant-Poste*, 6 novembre 1994, p. 4.
- 6 Michèle Bérubé, «À la recherche d'étudiants!», *L'Avant-Poste*, le 15 janvier 1995.
- 7 *Idem.*
- 8 Alain Saint-Amand, «Le Centre d'études collégiales gagne son pari!», *L'Avant-Poste*, 12 mars 1995.
- 9 Nadia Berger, «Vivre au rythme des collégiennes et collégiens», *L'Avant-Poste*, le 20 août 1995.
- 10 Nadia Berger, «Les collégiens reçoivent leur bourse matapédienne», *L'Avant-Poste*, 8 octobre 1995.
- 11 [Anonyme], « Le CMÉC fête son dixième anniversaire », Radio-Canada–région Bas-Saint-Laurent, le 6 octobre 2005, [en ligne] <http://www.radio-canada.ca>, page consultée le 13 janvier 2008.
- 12 *Idem.*
- 13 *Idem.*
- 14 [Anonyme], «Programme menacé», Radio-Canada–région Bas-Saint-Laurent, le 28 novembre 2001, [en ligne] <http://www.radio-canada.ca>, page consultée le 13 janvier 2008.
- 15 [Anonyme], «Le CMÉC fête son dixième anniversaire», *op. cit.*
- 16 [Anonyme], «Un plan pour sauver le Centre matapédien», Radio-Canada–région Bas-Saint-Laurent, le 20 septembre 2006, [en ligne] <http://www.radio-canada.ca>, page consultée le 13 janvier 2008.
- 17 Claire Bérubé, *Rapport annuel 2006-2007*, Rimouski, Cégep de Rimouski, 2008, p. 15.

---

## Annexe 1

### Entrevue avec M. Raymond Giguère, ex-directeur du Cégep de Rimouski



Raymond Giguère - photo Érik Latour  
(Service de l'information et des communications du Cégep de Rimouski)

M. Raymond Giguère a accepté de nous accorder une entrevue le 2 février 2008 afin de nous fournir un meilleur éclairage sur la gestion d'une institution de cette envergure. Cet entretien permettra, entre autres, d'aborder certaines particularités du Cégep de Rimouski et d'entrevoir ses possibilités de développement.

#### **M. Giguère, parlez-nous brièvement de votre parcours personnel et professionnel avant votre arrivée au Collège.**

*Je suis né à Saint-Joseph-de-Beauce en 1953 et je suis le 15<sup>e</sup> enfant d'une famille de 19. Nous habitions une ferme située à sept milles du village. J'ai fait mon école primaire au village. J'ai suivi mon secondaire dans une des premières polyvalentes mixtes dans laquelle on offrait le cours classique. Par la suite, je suis entré à l'École de marine de Rimouski en mécanique de marine. À l'époque, l'institution était rattachée au Collège François-Xavier-Garneau. Mon diplôme a donc été délivré par le Collège François-Xavier-Garneau. C'est d'ailleurs de cette façon que j'ai vécu l'affaire du transfert de l'IMQ, en tant qu'étudiant.*

#### **Votre parcours professionnel a débuté par la suite?**

*J'ai commencé à travailler très jeune dans l'industrie maritime. J'ai obtenu un emploi à la Fundy Gypsum Ltd., une compagnie britannique. Il s'agissait d'un bon emploi, très bien rémunéré, ou tout se passait cependant en anglais. J'avais encore des amis qui travaillaient à l'IMQ à l'époque et, lors de mes vacances, l'un d'eux m'a contacté pour m'inviter à Rimouski. J'ai accepté de venir. Alors, il m'a informé qu'un emploi de professeur était offert et que le concours se terminait à la fin de la journée. Cela me paraissait intéressant, j'ai donc posé ma candidature le jour même et, le lendemain, on m'offrait le poste.*

*Il faut avouer que je ne savais pas trop dans quoi je m'embarquais. Mes débuts en enseignement ont été pour moi quelque chose de nouveau et de spécial à la fois. J'allais vers l'inconnu. Pour préparer mes cours, j'avais reçu l'information contenue dans la «brique» du collégial, un gros volume dans lequel se trouvaient les descriptions de chacun des cours. Je devais donner cinq cours, ce qui représentait vingt heures en classe par semaine. J'ai eu trois ou quatre jours entre mon embauche et le début des cours.*

*Mon premier cours concernait un domaine que je connaissais bien, la mécanique de marine. J'ai ni plus ni moins donné une conférence de deux heures sur le sujet. Les élèves n'avaient aucune question et je suis ressorti assez fièrement de la salle. Par la suite, j'ai appris ce qu'était véritablement la pédagogie. J'ai réalisé qu'il y a tout un monde entre ce qu'on peut dire et ce qui est reçu par les étudiants. J'ai donc commencé à préparer mes cours. Bien souvent, ils n'étaient prêts que la veille, je préparais alors des photocopies le matin juste avant d'entrer en classe. Je croyais alors que j'enseignerais jusqu'à Noël, mais mon contrat était d'une durée d'un an. Je l'ai complété. Après une année complète à m'être investi, j'ai choisi de poursuivre dans la voie de l'enseignement, et cela a duré une dizaine d'années.*

#### **Et comment votre carrière dans l'administration scolaire a-t-elle débuté?**

*En 1987, l'Institut a dû faire face à une importante baisse de clientèle qui est passée de 500 étudiants à environ 180. Maurice Carrier, alors directeur, a mis en place le plan de développement Cap sur l'excellence; cependant, il quitta alors l'Institut pour poursuivre sa carrière dans un autre collège. On m'a donc offert de travailler pendant un an à un projet visant la mise en application des actions prévues au projet de développement. Par la suite, un poste de directeur adjoint à l'enseignement régulier s'est libéré. La première année a été difficile, car on passait alors de 60 enseignants à*

---

18 et il fallait travailler à rétablir le climat de travail.

En 1993, quand Jean-Marie Vignola a quitté son poste de directeur de l'Institut, j'ai posé ma candidature et j'ai obtenu le poste. À ce moment-là, une période de cinq ou six ans de coupures commençait pour le système d'éducation. En 1999, le poste de directeur général du Cégep de Rimouski s'était libéré et aucun candidat n'avait été retenu après le premier concours. Malgré mes quelques réticences au départ, j'ai posé ma candidature à la deuxième ouverture du concours et j'ai obtenu le poste.

**M. Alcide Daigneault me faisait part dans une entrevue précédente des difficultés financières qui avaient commencé à se manifester dans les années 1990. Dans quelles mesures ces difficultés étaient-elles présentes lors de votre arrivée en poste?**

En 1999, à mon entrée en poste, nous avions un déficit annuel récurrent de 750 000\$. Le ministère exigeait de nous un plan de redressement et il y avait une menace de mise en tutelle. En regardant dans le passé, on constatait que les efforts antérieurs coupaient à la pièce en espérant un réinvestissement qui ne s'est jamais concrétisé. On effectuait alors des «non-remplacements de postes», sans prévoir une nouvelle répartition des tâches, ce qui avait ultimement pour effet de créer des surcharges de travail chez certains employés.

**De quelle façon avez-vous fait face à ces difficultés?**

On pouvait facilement constater par l'ampleur du déficit qu'on n'était pas en mesure de le résorber en coupant des postes à 30 000\$ ou 40 000\$. On a donc rédigé un plan de redressement qui trouvait sa logique dans le fait que le Collège a une mission éducative et une organisation corporative. Le plan a été présenté aux membres du Conseil d'administration le 20 mars 2001. L'ancienne structure à cinq directions a été ainsi réformée. Le contexte avait changé. Le redressement s'est effectué progressivement. Le travail a aussi été soutenu par un réinvestissement du ministère, après qu'on leur ait fait la démonstration qu'il était impossible de faire autrement. Un des aspects les plus difficiles du plan de redressement était le remplacement de la Direction des affaires étudiantes par un investissement plus direct dans des projets et activités sportives et culturelles. On l'a fait malgré une forte opposition des étudiants qui nous accusaient alors de démagogie. Et les résultats obtenus ont démontré que nous avons eu raison de faire ce pari. Par la suite, on a démarré l'opération des tables thématiques qui ont alimenté le plan stratégique 2004-2009 du Collège. Et par la suite, on a toujours suivi ce plan.

**Sur le plan strictement financier, comment anticipez-vous l'avenir du Collège?**

Avec un mélange d'optimisme et d'inquiétude. Avec l'actuel réinvestissement, le Collège reçoit une bouffée d'air frais. Rimouski est un collège bien coté et la situation actuelle est bonne. Je dirais qu'à court terme, tout va bien. Il y a cependant une menace à plus long terme, en lien avec la baisse démographique appréhendée dès 2010. Plusieurs facteurs externes peuvent entrer en ligne de compte pour alléger ou aggraver les effets de cette baisse, notamment l'élection d'un nouveau gouvernement avec des objectifs différents, ou bien l'arrivée d'une récession dans l'économie. Il faudra donc être prudent dans les prochaines années. De plus, on ne doit pas considérer que le réinvestissement permettra de revivre le passé. Je crois qu'il faudra tenter de prévoir ce qui s'en vient et éviter d'entamer des dépenses récurrentes, car le financement pourrait diminuer. Et tout cela doit se faire dans le respect des personnes.

**En plus de Cégep de Rimouski, le Collège réunit plusieurs composantes importantes, telles que l'IMQ et le CMÉC. Comment peut-on faire en sorte que l'ensemble de ces composantes forme un tout cohérent?**

L'harmonisation est un travail continu. Ce sont trois composantes et six corporations qui forment le collège: Le Cégep, l'Institut maritime, le Centre matapédien d'études collégiales, le Sérex, Innovation maritime, la Forêt d'enseignement, les fondations du Cégep, du CMÉC et de l'IMQ. On a essayé de trouver une façon pour que tout le monde y gagne, en laissant à chacun une part de son autonomie, car on s'identifie à la cellule la plus proche de nous. De cette façon, on permet à chacun de contribuer à la réalisation d'un tout global qu'est le Cégep en s'impliquant dans l'entité qui est la plus proche de lui. De plus, il faut être prudent dans chacune des décisions.

**Le Centre matapédien d'études collégiales est un établissement particulier étant donné qu'il est satellite de deux institutions distinctes. Quelles sont les difficultés particulières rencontrées dans un tel contexte et comment les résoudre?**

À mon avis, la direction du CMÉC subit le plus la complexité, car elle est en relation avec deux institutions ayant deux philosophies différentes. Il s'agit du seul modèle de ce genre au Québec. Rappelons que l'objectif de son existence est de permettre de rehausser le taux de scolarité des jeunes de la Matapédia. On doit donc toujours analyser sa situation en fonction de sa mission première. Pour assurer sa survie, l'engagement et la conviction des forces vives de la Vallée sont essentiels. La direction du Collège a d'ailleurs tenté de maintenir cet engagement du milieu, en permettant au milieu de participer activement au développement de cette institution.

---

**L'Institut maritime du Québec est également un établissement particulier. Au départ, il s'agissait d'un établissement autonome qui a été rattaché au Collège à la suite d'une longue série d'événements. Comment se vit cette relation pour chacun des deux partenaires?**

*Il y a évidemment, une crainte de devenir un département du Cégep. La mise en place de la relation entre le Collège et l'IMQ nécessitait qu'on trouve un «contrat social». En 1982, Jean-Marie-Vignola et Maurice Carrier ont travaillé sur un mémoire qui allait en ce sens. Leur position s'appuyait sur le fait que la Loi des collèges permettrait d'accorder un statut particulier à l'enseignement des techniques maritimes. Cela a permis au Collège d'adapter sa réglementation pour l'IMQ, et a entraîné la création du règlement numéro 8 qui définit le fonctionnement de l'IMQ. Sur une base quotidienne, il s'agit d'une relation complexe et asymétrique qui nécessite de la confiance et du respect de la part des deux composantes. J'ajouterais que selon moi, un des facteurs importants qui a permis à l'Institut maritime de garder son autonomie au fil des ans est la présence d'un syndicat de professeurs dynamiques, car il a joué un rôle majeur dans les conflits qui ont eu lieu vers la fin des années 1970.*

**En lien avec le maintien de son statut d'École nationale et en tenant compte des menaces qui planent actuellement, comment entrevoyez-vous, aujourd'hui, l'avenir de l'IMQ?**

*Le statut d'École nationale a été acquis à la suite des efforts entrepris dans les années 1980-1990 afin de mettre en réseau l'Institut maritime du Québec, le Centre québécois de formation en aéronautique, l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec, l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie et l'École nationale d'aérotechnique. C'est ainsi qu'est né le Réseau des écoles nationales. Pour l'IMQ, ce statut symbolise son autonomie face au Collège, il est donc important.*

*Dans l'environnement actuel, on retrouve en effet un certain nombre de menaces liées au recrutement des étudiants, à la durée du diplôme d'études collégiales, à la longueur des stages dans le contexte international actuel où il y a pénurie de main-d'œuvre.*

*On trouve également des menaces liées au statut de l'industrie. Un éventuel manque de pilotes pourrait changer la dynamique de la relation entre l'IMQ et les armateurs. Dans le contexte d'un bassin de main-d'œuvre réduit, on craint tout particulièrement un glissement de la formation des pilotes qui entraînerait l'apparition d'une technique de pilotage qui, elle, pourrait menacer le programme de navigation, et cette menace est également en lien avec l'existence du Centre de simulation de la Corporation des pilotes situé à Québec. On doit donc demeurer concurrentiels et faire en sorte d'offrir mieux. L'IMQ maintient un lien fort avec l'industrie, particulièrement avec les armateurs du Saint-Laurent qui voient en quelque sorte l'IMQ comme un leader. Ils ont des attentes envers l'IMQ, et il est important de les garder en tant que partenaires.*

**On constate que les collèges offrent de plus en plus des services de formation sur mesure aux organisations et aux entreprises. Cela s'inscrit généralement dans une volonté de répondre aux besoins du milieu. Quelle est l'importance de la formation continue pour le Collège de Rimouski?**

*Je crois que la société évolue très rapidement. Selon moi, plusieurs des compétences qui seront nécessaires dans dix ans aux techniciens formés aujourd'hui n'existent pas encore. On ne peut pas se permettre de croire qu'on peut former une fois un individu afin qu'il soit performant pendant toute la durée de sa vie professionnelle. Le DEC en techniques est une base pour accéder à une profession, mais le besoin de se mettre continuellement à jour demeure. La formation continue est donc incontournable.*

**La reconnaissance des acquis, l'aide à la réussite et l'arrimage entre la formation continue et l'enseignement régulier sont-ils des priorités pour le Collège? Quels défis y sont rattachés?**

*La plus grande difficulté pour le développement de la formation continue est l'accès aux compétences pour offrir la formation. On peut s'acheter des équipements et suivre l'évolution des technologies, cependant, il est difficile d'attirer des formateurs qualifiés. Souvent, les experts de techniques ou de technologies pointues sont les meilleurs de l'industrie et sont très demandés.*

*À l'interne, on fait face au défi de répartition des ressources entre les départements et la formation continue. Plusieurs éléments entrent alors en ligne de compte, notamment le fait que la formation continue n'est pas encore totalement perçue par les départements comme faisant partie de notre mission au même titre que les programmes réguliers.*

*La reconnaissance des acquis est un incontournable. Une collaboration s'installe entre les collèges et les commissions scolaires en vue de développer de l'expertise et des outils visant la reconnaissance des acquis. L'industrie*



---

veut embaucher du personnel qui possède une formation qualifiante et le rôle de la reconnaissance des acquis permet d'identifier la formation manquante afin de la dispenser.

**Quels sont les objectifs du Collège en ce qui concerne le développement de l'enseignement à distance? Quels défis y sont rattachés?**

*Le Cégep ne s'est pas lancé corps et âme là-dedans parce que les défis sont énormes. Maintenant, ces défis ne sont plus d'ordre technologique. Il nous faut plutôt réussir à utiliser ces techniques pour faire avancer la formation tout en étant conscients de leurs limites. On se tire dans le pied si on croit qu'elles peuvent remplacer des enseignants ou générer de grandes économies de salaire. Le grand défi, c'est de pouvoir s'adapter aux réalités de l'industrie de demain.*

**Lors de votre mandat, avez-vous participé à des projets porteurs pour le développement régional? Quels organismes étaient alors partenaires du Collège?**

*On a participé à de nombreux projets. Un de ceux qui a demandé le plus d'énergie était sans conteste la mise en place de la Technopole maritime du Québec. À l'époque où j'étais à l'Institut, les quelque 200 chercheurs spécialistes de la région se voyaient peu, échangeaient peu. On disait alors à la blague, que si la capitale de l'activité maritime au Québec était à Montréal, la capitale du savoir maritime était quant à elle à Rimouski. On rêvait du jour où l'on pourrait se parler. Avec l'aide de Développement économique Canada, par le biais du programme des Initiatives de développement stratégique, on a pu créer le réseau maritime du Bas-Saint-Laurent, qu'on a appelé Technopole maritime du Québec. Le Cégep et l'UQAR ont d'ailleurs été impliqués dès le début dans la corporation. Dans un premier temps, on a mis en place un réseau régional des intervenants afin de permettre les échanges, dont un des beaux résultats est la création du CRBM, à laquelle le Collège a contribué de façon importante en répondant pour un million avec l'UQAR à un moment où le projet était bloqué. Par la suite, la Technopole a pu oeuvrer à générer des retombées industrielles dans la région.*

**Selon vous, comment doit s'effectuer la contribution du Collège au développement de la région?**

*Le rapport Parent disait des cégeps «cela devra être la chose du milieu». Au début, c'était le cas, mais à un moment donné, «la chose» est partie dans sa bulle et on s'est détaché du milieu. Au cours de l'exercice des tables thématiques qui a précédé le plan stratégique, on avait mis en place une table externe et lors de la consultation, cette table mentionnait que le Cégep était moins visible qu'on ne l'aurait souhaité. Nous avons donc tenté de nous rapprocher du milieu. Pour y parvenir, il a fallu convenir du fait que le Cégep n'est pas qu'un fournisseur de services. Le Cégep est un partenaire et un acteur du milieu. Le Cégep s'implique sur la scène sportive, culturelle et artistique. Il est essentiel que l'action du Cégep en matière de développement soit en lien avec sa mission éducative. On doit également constater que la taille du Cégep à Rimouski le rend visible, on ne peut pas se comparer à un cégep de Montréal. Le Cégep est donc un élément essentiel de la vie du milieu. À ce titre, le Cégep a élaboré, en accord avec le mandat d'ouverture sur le milieu de l'institution, un «Répertoire des habiletés et des connaissances du personnel du Cégep de Rimouski» qui donne des informations sur les champs de compétence qui peuvent être mis à contribution dans le milieu. À chaque fois qu'un employé du Cégep s'implique dans le milieu, c'est en quelque sorte le Collège qui s'implique. Et d'un autre côté, l'implication du personnel dans son milieu change l'individu et a un impact sur son travail au sein du Collège.*

**Selon vous, quel est l'avenir de l'enseignement collégial au Québec?**

*Il me semble très bon. La dernière montée publique d'adrénaline sur la question a placé les choses. De plus en plus, l'étranger regarde le modèle du cégep et le trouve intéressant. J'ai pleine confiance en l'avenir collégial. Je crois cependant qu'il y aura des transformations. Les jeunes d'aujourd'hui sont moins linéaires que ma génération, ils pensent autrement. Pour leur enseigner, il faudra une approche différente. Si on regarde nos statistiques, on s'aperçoit aussi qu'elles ont évolué. Lorsqu'on évalue la diplomation cinq ans après le début des études, on constate qu'elle a augmenté; donc les étudiants ont quitté pour travailler et sont ensuite revenus compléter leurs études. Il est clair que la classe étudiante va se modifier. Il est cependant difficile de prédire qui fréquentera les collèges dans l'avenir. L'important sera d'être conscients de ces changements et de s'y adapter.*

**En terminant, quels sont vos souvenirs les plus agréables de votre mandat à la direction du Collège?**

*C'est une question difficile, car plusieurs éléments me viennent en tête, entre autres les fêtes de la Réussite des élèves, et les fêtes de la Reconnaissance. Je crois que je me souviendrai toujours des matins, à mon arrivée au collège, avec les jeunes qui entrent dans le bâtiment. Plusieurs la critiquent, mais on a une belle jeunesse et c'est un privilège de faire ce travail et de peut-être laisser une empreinte sur ces jeunes.*

---

## Annexe 2

### Biographie de Mgr Jean Langevin

#### Plaque commémorative affichée au Collège



Mgr Jean Langevin  
(Archives du Département de géographie et d'histoire du Cégep de Rimouski)

*Jean Langevin (baptisé Jean-Pierre-François Laforce), fils aîné de Jean Langevin et de Sophie Laforce, est né le 22 septembre 1821 à Québec. Il est décédé à Rimouski le 26 janvier 1892.*

#### **Le milieu intellectuel**

*Jean Langevin grandit dans une atmosphère intellectuelle qui favorisa l'éclosion précoce de son intelligence. Il entra au Petit Séminaire de Québec en 1831 et y fit de brillantes études. Il prit la soutane au Grand Séminaire le 2 octobre 1838. Le même jour, on le nomma professeur de mathématiques au Petit Séminaire, fonction qu'il continua d'exercer après son ordination sacerdotale le 12 septembre 1844. Il passa cinq ans dans ce milieu éminemment favorable sur le plan intellectuel, entouré de personnages appelés à jouer des rôles majeurs dans l'histoire de l'Église canadienne.*

#### **Le principal de l'École normale Laval**

*Les problèmes de l'école rurale le préoccupaient vivement: manque de maîtres qualifiés, pénurie de matériel scolaire, absentéisme des écoliers, désintéressement des ruraux. On lui confia la mission de corriger ces lacunes en avril 1858, quand on le nomma principal de l'École normale Laval à Québec. Langevin dressa alors un programme des matières de base à enseigner dans les écoles élémentaires et modèles, ainsi qu'un tableau de la distribution du temps. Des classes pratiques alternaient avec des classes dites didactiques que Langevin visitait souvent, en stimulant l'ardeur des élèves au moyen de concours, d'examens privés et publics, oraux ou écrits. Ce mélange de théorie et de pratique fut appelé méthode Langevin, du nom de son promoteur.*

#### **Des outils d'enseignement**

*Langevin conçut aussi des outils d'enseignement. Dès 1848, il publia à Québec *Traité élémentaire de calcul différentiel et de calcul intégral*. Vinrent s'ajouter d'autres publications dans les domaines de l'histoire, de la littérature et de la liturgie. Il se fit surtout connaître comme pédagogue et théoricien de l'éducation par son ouvrage intitulé *Cours de pédagogie ou Principes d'éducation*, paru à Rimouski en 1869.*

#### **L'inspiration d'une pédagogie**

*La pédagogie de Langevin repose sur un fort esprit familial avec les exigences et les vertus que cela suppose. Ajoutons une foi solide dans les possibilités humaines et divines de tout baptisé. Dans le coeur de tout être divinisé sommeille un désir d'ascension sur lequel il faut tabler pour l'éduquer. Langevin insistait en outre sur l'importance de la discipline et le souci du détail; il se montrait intraitable devant le manque d'ordre et la légèreté d'esprit. Aux futurs enseignants, il voulait assurer la formation la plus complète possible. Le programme comprenait même des exercices physiques à caractère militaire. La culture physique devait s'harmoniser avec celle des arts. Dans ce domaine, les arts manuels voisinaient avec les beaux-arts, lesquels ne pouvaient, selon lui, se passer de culture scientifique.*

#### **Aspects novateurs d'une pédagogie**

*La formation conçue par Langevin ne s'arrêtait pas à l'école normale. Il s'efforça d'épauler ses anciens étudiants dans leur labour quotidien et de prolonger, dans leur vie professionnelle, l'esprit puisé pendant la période d'étude. Il correspondait avec eux et leur fournissait du matériel pédagogique. Il fit figure de précurseur en donnant des cours par correspondance en mathématiques, en histoire, en géologie et en archéologie. De même, il fut, semble-t-il, le premier à réclamer une échelle de salaires pour les professeurs.*

---

### ***L'évêque pédagogue***

*En 1867, Langevin quitte à regret l'École normale Laval à la suite de sa nomination comme évêque du nouveau diocèse de Rimouski. Il entreprit d'y réaliser ses plans d'apostolat, dans lesquels l'éducation tenait une place primordiale. Au centre de sa préoccupation: le Collège de Saint-Germain-de-Rimouski, dont il fallait assurer la vitalité. Il en fit même son «œuvre de prédilection». Ainsi, il l'érigea en Séminaire diocésain le 4 novembre 1870; il en fut le supérieur de 1867 à 1882 et de 1883 à 1885. Sa présence dans l'institution se manifesta à tous les niveaux: administration, enseignement, activités culturelles et artistiques, etc.*

*Mgr Langevin trouva, à son arrivée, trois communautés religieuses d'enseignantes au niveau primaire. Le diocèse comptait à peine 175 écoles. Pour en augmenter le nombre, il fallait trouver du personnel compétent. Devant la quasi-impossibilité d'en recruter à l'extérieur des limites du diocèse, Langevin fonda un institut destiné à former des enseignantes issues du diocèse. Ainsi naquirent en 1875 les sœurs des Petites Écoles, qui devinrent la Congrégation de Notre-Dame du Saint-Rosaire en 1891. Tout au long de son épiscopat, Langevin s'occupa de leur donner ses instructions puisées dans son Cours de pédagogie, avant de les voir se répandre en milieu rural.*

### ***Conclusion***

*Sans vouloir faire une évaluation de l'œuvre d'éducation accomplie par Jean Langevin, nous croyons qu'on peut quand même en signaler l'ampleur et même en souligner certains aspects novateurs. En tout cas, on ne peut lui contester la pertinence de cette conviction personnelle qu'il formulait ainsi: «L'éducateur tient en main la destinée du peuple».*

**Texte de Noël Bélanger**

---

## Annexe 3

### Georges Beaulieu 1907-1984

#### Plaque commémorative affichée au Collège

*Professeur émérite au Séminaire de Rimouski et au Cégep de Rimouski, l'abbé Georges Beaulieu domine la scène régionale des arts et des lettres comme directeur artistique du Séminaire pendant plus de trente ans. On le connaît par son esprit d'organisation, son sens de la réalisation, sa facilité à s'entourer de personnes engagées socialement et culturellement.*

*Toutes les générations d'élèves qu'il forme reconnaissent sa sensibilité, sa compréhension, sa sincérité, son enthousiasme, son amour du «Beau», sa très grande culture d'humaniste. Ses cours de langues, de drame, de poésie, de civilisations grecque et latine s'accompagnent de chant et de musique. D'authentiques peintures et sculptures décorent sa salle de cours.*

*Georges Beaulieu permet à des milliers d'élèves, d'hommes et de femmes, de rencontrer les «Maîtres» de la pensée, les plus grands des cultures musicale et théâtrale.*

*Tout en poursuivant l'oeuvre de la Société des conférences, il fonde en 1941, la Société des concerts qu'il anime jusqu'en 1963. La compagnie théâtrale Les Compagnons de Saint-Laurent du père Émile Legault, de même que d'autres troupes du Québec et parfois de France, visitent annuellement Rimouski.*

*Georges Beaulieu sème l'idée de jouer en soliste, en ensemble, en orchestre, en théâtre, dans notre région. De grandes démonstrations comme *Le Fils du Croisé*, l'opéra *Joseph de Méhul*, les succès de l'Octuor, groupe de chanteurs-mimeurs, comme les tournées des *Escholiers joyeux* en vacances au Québec ou ailleurs, en font foi.*

*Jamais à court d'idées, Georges Beaulieu fonde, en 1949, le Prêt d'honneur pour aider les élèves en difficultés financières. Cet organisme s'étend à tout l'est du Québec et rejoint le milieu universitaire.*

*En 1956, il participe à la fondation des Jeunesses musicales. Viennent 1960 et les premières visites de l'Orchestre symphonique de Québec, alors qu'en 1963 germe l'idée d'une école de musique préconservatoire à Rimouski. Georges Beaulieu écrit au Ministre; on connaît la suite.*

*Chaque année, Georges Beaulieu est l'invité de l'Université Laval où il dispense ses cours de latin et de littératures. À Rimouski, conférencier recherché, il rencontre des groupes qu'il initie à la littérature et à la musique. Très tôt reconnu, il est invité par la France à se rendre en Europe, en 1947.*

*En plus de ses nombreuses activités, il rédige d'intéressants articles de revues spécialisées et publie, en 1981 et 1983, deux volumes dont l'un, *Dans les brumes de la Sénescoupe*, lui vaut le prix Arthur-Buies 1982.*

*Tout au long de sa carrière, Georges Beaulieu connaît des alertes au coeur. Il s'éteint le 20 février 1984. Quand on aime comme lui...*

**Recherche et rédaction des textes: M. Joseph-Marie Levasseur, mai 1993**

---

## Annexe 4

### La Salle Georges-Beaulieu

#### Plaque commémorative affichée au Collège

*Les travaux de construction du cinquième Séminaire de Rimouski, aujourd'hui la partie centrale du Cégep, commencèrent en 1922 pour se terminer à l'automne de 1925.*

*À la façade de 350 pieds vient se greffer, en perpendiculaire et très en hauteur, un bâtiment de 160 pieds de longueur qui comprend à sa base un réfectoire (cafétéria), une grande salle à l'étage principal et une chapelle devenue la bibliothèque. On y perçoit la pensée classique d'organisation de la vie: la nourriture terrestre, la nourriture de l'esprit par les arts et la culture et la nourriture spirituelle au sommet.*

*Construire une salle de spectacle de plus de 1000 sièges en 1925 relevait d'un rêve de grandeur ou d'une merveilleuse folie. La Salle Georges-Beaulieu n'a jamais déçu ceux qui l'imaginèrent.*

*Toujours propre et sobre et d'une acoustique remarquable, elle change souvent de nom. Elle fut connue comme la Salle du Séminaire, la Salle des fêtes, la Salle académique. Le 21 octobre 1976, elle devient la Salle Georges-Beaulieu. Elle change parfois de visage. De lourds rideaux remplacent des toiles de fond représentant des scènes pastorales ou des intérieurs de châteaux. Un rideau de scène, capable de recevoir les éclairages les plus puissants et les plus modernes, succède à une toile-rideau montrant Rimouski vue du fleuve. Les salles des pianos et des instruments de musique, la salle des artistes et la salle des costumes ont assuré un complément indispensable à cette grande salle de spectacle très renommée.*

*Témoin des activités de nombreuses générations d'élèves, la Salle Georges-Beaulieu a reçu les plus grands de notre monde et a présenté les plus grands artistes, conférenciers et acteurs.*

*Un public attentif et fidèle fréquente toujours la Salle Georges-Beaulieu.*

**Recherche et rédaction des textes : M. Joseph-Marie Levasseur, mai 1993**

---

## Annexe 5

### Mgr Cyprien Tanguay Fondateur du Collège Saint-Germain-de-Rimouski (1855) Plaque commémorative affichée au Collège

*Le 22 décembre 1853, l'abbé Cyprien Tanguay, alors curé de Rimouski, demande à l'archevêque de Québec l'autorisation de fonder «un collège industriel, où l'on instruira les jeunes gens qui se destinent au commerce, à l'agriculture, aux arts mécaniques et à la navigation». Il obtient la permission en 1855. Le Collège Saint-Germain-de-Rimouski voit le jour la même année. Ce collège deviendra en 1870 le Séminaire Saint-Germain-de-Rimouski, lequel sera intégré au Cégep en 1967.*

*Mgr Cyprien Tanguay naquit à Québec, le 15 septembre 1819. Il fit des études à Québec et à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et fut ordonné prêtre le 14 mai 1843. Il fut d'abord desservant à Sainte-Luce et à Trois-Pistoles, puis vicaire à Rimouski. En 1846, il fut nommé curé de Saint-Raymond-de-Portneuf. Il y demeura jusqu'en 1850, année durant laquelle il devint curé de Rimouski où, en plus de fonder le Collège Saint-Germain, il fit bâtir une église et invita les soeurs de la Congrégation Notre-Dame à créer un couvent. Il fut ensuite curé de Saint-Michel-de-Bellechasse (1859-1862) et de Sainte-Hénédine (1862-1865). Deux ans avant la création de la Confédération canadienne, il entre au Bureau des statistiques fédérales à Ottawa. Il y demeurera jusqu'en 1900.*

*Il fut membre fondateur de la Société royale du Canada en 1882. En 1887, il est fait prélat de la Maison pontificale. Mgr Cyprien Tanguay était docteur ès lettres de l'Université Laval et fut professeur titulaire de cette institution. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, À travers les registres, Répertoire général du clergé canadien, Notes sur Monseigneur Pourroy de l'Auberivière, etc. Il est décédé à Ottawa le 28 avril 1902.*

*Avril 1995*

---

## Annexe 6

### Les lieux du Cégep de Rimouski

#### Diverses plaques commémoratives affichées au Collège

##### *Le Séminaire de Rimouski et ses écoles*

*Le 20 septembre 1922, Mgr Joseph-Romuald Léonard, troisième évêque de Rimouski, bénissait la pierre angulaire du cinquième Séminaire Saint-Germain-de-Rimouski. Il s'agit des actuels pavillons D et E du Cégep. La construction en fut achevée à l'automne de 1925. Le 4 novembre de la même année, Mgr Léonard en présida l'inauguration par une célébration qui se déroulait dans la chapelle, l'actuelle bibliothèque du Collège.*

*Le Séminaire de Rimouski, affilié à l'Université Laval, dispensait le cours classique, d'une durée de huit ans, après la 7<sup>e</sup> année. Le cours classique offrait une formation humaniste en langues et littérature, français, anglais, latin et grec, en mathématiques, en philosophie et en sciences, physique, chimie et biologie. Le cours classique était sanctionné par le Baccalauréat ès arts et conduisait à toutes les facultés universitaires.*

*L'actuel Pavillon D abritait les classes, les laboratoires, les salles de récréation et les dortoirs du Séminaire. On appelait l'aile est la «petite salle». Celle-ci accueillait les plus jeunes, âgés d'environ treize à quinze ans, des trois premières années du cours classique. L'aile ouest, la «grande salle», recevait les aînés, entre seize et vingt ans, des cinq dernières années. Au centre, on retrouvait les bureaux de la direction et de l'administration et la salle des professeurs laïcs.*

*Le Pavillon E du Cégep était occupé par la cafétéria, toujours présente, la salle académique, maintenant la Salle Georges-Beaulieu, et la chapelle, devenue la bibliothèque. Le Pavillon F constituait la résidence des prêtres professeurs et directeurs spirituels. On y logeait aussi l'infirmerie.*

*À partir de 1959, le Pavillon C, nouvellement construit, abritait les «philosophes», soit les étudiants des deux dernières années du cours classique.*

*En 1936, les dirigeants du Séminaire firent construire le premier atelier de l'École des arts et métiers. Celui-ci fut outillé grâce à la contribution financière de M. Jules-A. Brillant. Dès 1937, un deuxième atelier vit le jour. Puis en 1944, pour répondre aux besoins de la marine marchande canadienne, on construisit un grand atelier de mécanique de marine.*

*En 1948, l'ensemble regroupait l'École des arts et métiers, devenue l'Institut de technologie, et l'École de commerce, en lieu et place de l'actuel Pavillon A. L'École de commerce entra dans ses propres locaux la même année, soit l'actuel Pavillon B. À partir de 1958, elle partagea ce lieu avec l'École normale Tanguay.*

*Dans la nuit du 6 au 7 mai 1950, l'incendie de Rimouski détruisit une partie du Séminaire, sise sur les lieux de l'actuel Pavillon F. L'Institut de technologie fut lourdement endommagé. Les dirigeants reconstruisirent sur les lieux mêmes. Tout près, ils firent aussi bâtir l'École de marine, inaugurée en 1951.*

---

### **Le Cégep de Rimouski**

*Le Collège d'enseignement général et professionnel de Rimouski obtint ses lettres patentes le 14 juillet 1967. Dès le mois de septembre de cette même année, il loua au Séminaire la presque totalité des bâtiments. En février 1968, le Cégep prit charge de l'administration de l'ensemble et en devint propriétaire en août.*

*Depuis, trois autres édifices se sont ajoutés. Les Résidences du Cégep furent inaugurées le 20 août 1971 et la construction du Pavillon d'éducation physique et des sports, le Pavillon J, débuta en septembre 1977 pour se terminer à l'automne 1979. Le 26 mai 1976, le gouvernement du Québec autorisait le Cégep de Rimouski à acquérir un édifice, sis au 53, rue Saint-Germain Ouest, pour reloger l'Institut maritime du Québec, devenu une composante du Cégep en 1974. Il s'agissait de l'Institut Mgr Courchesne, propriété des soeurs de la Charité.*

*Avril 1995*

### **L'Institut de technologie de Rimouski**

*C'est en 1936 que les autorités du Séminaire de Rimouski firent construire, en lieu et place de l'actuel Pavillon A du Cégep, le premier atelier de l'École des arts et métiers de Rimouski. Ce premier atelier fut outillé grâce à la contribution financière de monsieur Jules-A. Brillant. C'est d'ailleurs pour cette raison, mais aussi pour souligner la participation de M. Brillant aux oeuvres du Séminaire, que l'école fut nommée École Brillant.*

### **Dès 1937, un deuxième atelier fut construit.**

*L'École des arts et métiers de Rimouski était administrée par une corporation distincte de celle du Séminaire de Rimouski, mais en collaboration étroite avec celle-ci. L'enseignement avait pour objectif de former des artisans possédant les meilleures connaissances techniques de l'époque.*

*En 1948, l'École des arts et métiers devint l'Institut de technologie de Rimouski. Celui-ci comprenait trois sections d'enseignement: l'une dédiée aux technologies, une seconde orientée vers les arts et métiers et une autre vouée à la marine.*

*La formation technique, d'une durée de quatre ans, de la dixième à la treizième année, donnait droit au diplôme de technicien. Une autre formation, d'une durée de deux ans, soit les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années, préparait à la pratique d'un métier et permettait aussi d'accéder à la formation technique.*

*Les programmes d'études portaient sur la menuiserie, l'ébénisterie et la charpenterie, l'ajustage, la soudure et le forgeage, l'électricité et la radio, les moteurs d'automobiles, les moteurs diesels, la plomberie, la ferblanterie et la céramique. S'ajoutaient des cours théoriques de mécanique, de construction, de dessin industriel, de technologie, d'hygiène, de comptabilité et de sciences.*

*Quant à l'École de marine officiellement inaugurée le 24 mai 1944, elle était administrée par la Corporation de l'École technique de Rimouski. On y dispensait des cours préparant aux brevets d'officier de navigation, de mécanicien de la marine et de technicien en radiotélégraphie marine.*

*Dans la nuit du 6 au 7 mai 1950, l'incendie de Rimouski détruisit l'ensemble des ateliers. On reconstruisit l'Institut de technologie sur les lieux mêmes et un immeuble fut érigé pour abriter l'École de marine.*

*En septembre 1967, le Collège d'enseignement général et professionnel de Rimouski intégrait l'Institut de technologie. Encore aujourd'hui, les locaux spécialisés de plusieurs programmes de formation technique sont situés dans ce pavillon.*

*Juin 1995*



---

### **L'École de commerce**

Construit en 1948 à partir de plans dessinés par les architectes Martineau et Talbot, l'actuel Pavillon B du Cégep était originellement occupé par l'École de commerce de Rimouski. Cette école, administrée par une corporation dont le conseil était formé de prêtres et de laïcs, fut dirigée par le Séminaire de Rimouski.

C'est en 1944 qu'est née l'idée de créer une École de commerce. Le 9 janvier 1945, la Législature provinciale émettait des lettres patentes constituant une corporation sous le nom d'École de commerce de Rimouski. Dès septembre 1948, l'École de commerce inaugurait ses locaux et l'enseignement débutait.

L'École de commerce de Rimouski avait pour objectif de former les jeunes qui s'orientaient vers les affaires. L'enseignement était basé sur les matières dites commerciales et la connaissance des langues, sans négliger pour autant le domaine scientifique. Les élèves, en plus de bénéficier d'un laboratoire de chimie et de physique, pouvaient se familiariser avec le matériel de bureau le plus moderne de l'époque. Le cours était d'une durée de quatre ans, de la neuvième à la douzième année. En septembre 1957, l'École de commerce de Rimouski fut affiliée à la Faculté de commerce de l'Université Laval.

### **L'École normale Tanguay**

L'École normale Tanguay fut fondée le 24 avril 1958. Elle fonctionnait sous l'autorité du Département de l'instruction publique qui, par un contrat spécial, en avait confié l'administration à l'École de commerce de Rimouski dont elle partageait les locaux. L'École normale était une école professionnelle qui avait pour but de former des enseignants.

Le programme était d'une durée de quatre années pour le brevet d'enseignement de classe A et de deux années pour le brevet d'enseignement de classe B. Il fallait posséder au moins un certificat de 11<sup>e</sup> année pour y avoir accès. En septembre 1958, l'École normale Tanguay ouvrait ses portes et accueillait quatre-vingt-quatre élèves. En 1967, la mise en place des cégeps mit fin aux activités de ces deux écoles. Aujourd'hui, ce pavillon est occupé en grande partie par les services aux étudiants et abrite le café-théâtre La Coudée.

Juin 1995

10,00\$